

Du concept de « massification » de la FAR à celui de « territoire apprenant » ? Prendre en compte la diversité des acteurs, des services et des modalités d'apprentissages sur les territoires pour dimensionner les investissements à destination des acteurs ruraux

Etude sur la formation agricole et rurale de masse -
AFD/ISR/EVA/873-2023

Rapport final

Mars 2025

Le présent rapport constitue le rapport final de l'« Etude sur la formation agricole et rurale de masse » commanditée par l'Agence française de développement (AFD). L'étude, partant des enjeux démographiques en Afrique subsaharienne, pose la question de l'accès des agriculteurs et agricultrices aux formations agricoles et rurales (FAR) et s'interroge sur la contribution des mécanismes d'apprentissages informels à l'amélioration de la productivité du travail en agriculture. Il présente : (i et ii) Les enjeux de la formation agricole et rurale et le concept de « massification » en Afrique subsaharienne dans le but d'asseoir les bases du raisonnement de cette étude et sa problématique révisée (mars 2024) ; (iii) La méthodologie et le processus d'analyse ; (iv) Les résumés des trois études de cas réalisées au Cameroun, à Madagascar et au Togo (septembre 2024) ; (v) Les perceptions, dispositifs et enjeux de l'action publique en matière de « massification » de la formation agricole et rurale dans les trois pays collectés au cours des missions d'expertise (juillet 2024) ; (vi) La place, le rôle et les modalités de mise en œuvre des apprentissages informels pour les populations rurales au dans les trois pays ; (vii) Les principales conclusions tirées des travaux successifs engagés dans le cadre de cette étude (phase documentaire, stages de terrain, missions d'expertise) permettant de repenser la FAR à une échelle systémique, pluri-acteurs et territorialisée et à se reququestionner sous le prisme de « territoire apprenant » ; (viii) Les conditions préalables pour qu'un territoire soit effectivement « apprenant » ; (ix) Des pistes de recommandations transversales aux trois études de cas.

Sommaire

Sommaire	b
Liste des acronymes	e
1. Les enjeux de la formation agricole et rurale et le concept de « massification » en Afrique subsaharienne 1	
1.1. La formation agricole et rurale « de masse » en Afrique subsaharienne : une dynamique au carrefour d'enjeux multiples.....	1
1.2. Des dispositifs de formation agricole et rurale fragmentés, peu coordonnés et sous-dimensionnés, ne permettant pas de prendre en compte une majorité de la population rurale.....	2
1.3. Dimensionner la formation agricole et rurale ?.....	3
1.4. Pour une conception large de la formation agricole et rurale.....	5
1.5. Qu'entend-on par « massification » de la FAR ?.....	7
2. Problématique révisée de l'étude	7
3. Méthodologie et processus d'analyse	10
3.1. Une étude en trois phases, pour faire évoluer des objets et des concepts complexes.....	10
3.1.1. Phase 1 : Phase de structuration de la démarche d'analyse (novembre 2023- mars 2024)...	10
3.1.2. Phase 2 : Phase de conduite de l'analyse et de mise en œuvre des études de cas territorialisées (avril – août 2024)	10
3.1.3. Phase 3 : Phase de synthèse et de restitution des travaux (septembre 2024 – janvier 2025) 11	
3.2. Une démarche méthodologique commune aux trois études de cas territorialisées, avec des adaptations selon les contextes.....	11
3.2.1. Un cadre d'analyse commun.....	11
3.2.2. Des étapes dans la collecte de données communes	13
3.3. Pilotage et réalisation de l'étude.....	14
4. Résumés exécutifs des trois études de cas territorialisées.....	15
4.1. Cameroun.....	15
4.1.1. Caractérisation de l'offre de FAR au Cameroun.....	15
4.1.2. Caractérisation de la demande sur les territoires analysés (Région Sud).....	16
4.1.3. Caractérisation des modalités informelles d'apprentissage	17
4.1.4. Analyse du lien entre formel, non formel et informel	18
4.1.5. Pistes de propositions en lien avec l'étude de cas Cameroun.....	18
4.2. Madagascar.....	19
4.2.1. Caractérisation de l'offre de FAR à Madagascar.....	19

4.2.2.	Caractérisation de la demande	20
4.2.3.	Caractérisation des modalités informelles d'apprentissage : comment les paysans apprennent entre eux ?.....	21
4.2.4.	Analyse du lien entre formel, non formel et informel	23
4.2.5.	Pistes de propositions pour l'étude de cas Madagascar	23
4.3.	Togo	24
4.3.1.	Caractérisation de l'offre de FAR formelle et non formelle dans les territoires.....	24
4.3.2.	Caractérisation des territoires : systèmes d'activités et demande	25
4.3.3.	Caractérisation de modalités informelles d'apprentissage des territoires.....	27
4.3.4.	Analyse liens modalités formels, informels, non formels.....	29
4.3.5.	Pistes de proposition pour l'étude de cas Togo	30
5.	Perceptions, dispositifs et enjeux de l'action publique en matière de « massification » de la formation agricole et rurale au Cameroun, au Togo et à Madagascar	31
5.1.	Cameroun : une période charnière pour l'implantation des dispositifs de FAR et de CVA rénovés au niveau national et sur les territoires	31
5.1.1.	Les dispositifs de formation, de conseil et/ou d'accompagnement des agriculteur.rice.s au Cameroun	31
5.1.2.	Quelle perception et quelle prise en compte des enjeux de « massification » de l'offre de formation par les acteurs de la FAR au Cameroun ?.....	34
5.2.	Madagascar, une stratégie incluant les enjeux de « massification » avec une pluralité de dispositifs, mais questionnée aujourd'hui par les incertitudes de l'engagement politique.....	39
5.2.1.	Trois décennies de construction d'un système national de formation et de services d'accompagnement de l'agriculture familiale dense et intégrant les préoccupations de FAR de masse	39
5.2.2.	Une période nouvelle marquée par les incertitudes et le démantèlement progressif des fragiles acquis de la période antérieure	41
5.2.3.	Perception des modalités d'apprentissage informel dans ce contexte.....	41
5.3.	Togo, un stratégie nationale FAR ne traitant pas des enjeux de « massification » mais soucieuse d'adapter l'offre de formation à la demande	42
5.3.1.	Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale	42
5.3.2.	Centres de formation et APCFAR.....	43
5.3.3.	APCFAR et massification.....	43
5.3.4.	Programmes de soutien.....	44
5.3.5.	Positions de différents réseaux de centres de formation.....	44
6.	La place, le rôle et les modalités de mise en œuvre des apprentissages informels pour les populations rurales au Cameroun, à Madagascar et au Togo.....	46
6.1.	De la diversité des apprentissages informels à l'émergence d'innovations paysannes.....	46

6.1.1.	Innovations au Cameroun	47
6.1.2.	Innovations à Madagascar	47
6.1.3.	Innovations au Togo	47
6.2.	Parcours d'apprentissage paysans : enseignements tirés de trajectoires de vie paysannes	48
6.2.1.	Agriculteur.rice (femme) ayant eu accès à toutes les formes de formation (exemple tiré de l'étude de cas Cameroun)	49
6.2.2.	Agriculteur.rice (femme) ayant eu accès à des sources non formelles et qui continue à y avoir accès, en plus des modalités informelles qui s'offrent à lui (exemple tiré de l'étude de cas de Madagascar)	50
6.2.3.	Agriculteur.rice (homme) « 100%" informel » (exemple tiré de l'étude de cas au Togo)	51
6.2.4.	Quelles leçons transversales tirer de ces trajectoires d'apprentissage ?	52
7.	Eléments de conclusion : Repenser la FAR à une échelle systémique, pluri-acteurs et territorialisée, vers le concept de « territoire apprenant » ?	53
8.	Identification de conditions préalables pour qu'un territoire soit « apprenant »	60
9.	Pistes de recommandations	64
	Recommandations par type d'acteurs	67

Liste des acronymes

ASS	Afrique sub-saharienne
AFD	Agence Française de Développement
AFOP	Appui à la Formation Professionnelle
AU NEPAD	Africa Union - Agence du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
CARITAS	Organisation caritative
CEDEAO	Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest
CVA	Conseil Vulgarisation Agricole
CSD	Construction Sociale de la Demande
EFA ou EAF	Exploitation familiale agricole
EPA	Environnement personnel d'apprentissage
ETFP	Enseignement technique et formation professionnelle
FAO/OAA	Organisation des nations unies pour l'agriculture et l'alimentation
FAR	Formation Agricole et Rurale
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
ICAT	Institut de Conseil et d'Appui Technique
INADES	Institut Africain pour le Développement Économique et Social
MINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINEPIA	Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales
MSFP	Milieu Socio-Professionnel
OECD/ OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OP	Organisation Paysanne
OPA	Organisation Professionnelle Agricole
PEA-Jeunes	Projet d'Entrepreneuriat Agropastoral des Jeunes
PIB	Produit Intérieur Brut
PIF	Plants Issus de Fragments
SAILD	Service d'Appui aux Initiatives Locales de Développement
SNFAR	Stratégie Nationale de formation agricole
SPC	Société de Promotion du Cacao

1. Les enjeux de la formation agricole et rurale et le concept de « massification » en Afrique subsaharienne

1.1. La formation agricole et rurale « de masse » en Afrique subsaharienne : une dynamique au carrefour d'enjeux multiples

En Afrique subsaharienne (ASS), les **projections démographiques** indiquent que le nombre de personnes vivant en milieu rural devrait continuer de croître de manière importante, pour atteindre 980 millions de personnes en 2050 (Mercandalli et Losch, 2018). Parmi cette population, les jeunes ruraux constituent une part importante (sur le continent, 2 personnes sur 3 ont moins de 25 ans)¹. Le secteur agricole et rural occupe une place centrale dans les politiques de développement et d'emploi. Les projections indiquent que l'agriculture, qui représente aujourd'hui en moyenne 15% du PIB des pays du continent et 60% des emplois, va rester un des premiers pourvoyeurs d'emplois dans ces pays² (OECD - FAO, 2016).

La **réduction drastique des dépenses publiques** des États africains dans les années 1980 a conduit à délaisser les principaux dispositifs d'appui à la formation et de vulgarisation existant en milieu rural mis en place aux lendemains des indépendances et reposant alors principalement sur des structures publiques. Si des systèmes variés (informel et formel, diplômant ou qualifiant) et des stratégies les supportant (SNFAR) ont été financés dans les années 1980 jusqu'à la décennie 2000 par les banques de développement, ils ont subi une baisse de financement pendant une quinzaine d'années. Des initiatives privées ont également vu le jour. Au début des années 2000, le constat général est celui de dispositifs de formations souvent **inadaptés** et qui concernent encore **trop peu de personnes**.

En **2005**, une centaine d'acteurs africains de la formation (principalement francophones), des organisations professionnelles agricoles, des pouvoirs publics et des partenaires techniques et financiers réunis dans le cadre d'un atelier international qui s'est tenu à Ouagadougou portant sur la « **Formation de masse en milieu rural, élément de réflexion pour la définition d'une politique nationale** », partageaient le constat du manque crucial de FAR et de l'urgence de relever le défi de la massification de la formation des agriculteurs, majoritairement jeunes et peu alphabétisés : « Les débats ont porté sur le sens donné à la stratégie nationale de formation de masse en milieu rural [...] qui prend en compte et met en cohérence, au regard d'une politique agricole, l'ensemble des dispositifs et des offres existantes, mobilisant tous les acteurs et présentant des coûts soutenables »³. Depuis lors, un des outils phares pour répondre à cette préoccupation a été de décroiser les acteurs au sein de chaque pays en les rassemblant sous forme de « plateforme » de concertation à l'échelle nationale (les réseaux nationaux) et d'œuvrer à l'élaboration des stratégies nationales de formation agricole et rurale (SNFAR). De nouvelles dynamiques d'analyses et d'approches permettant de mieux cerner les demandes au niveau des familles, des nations, des collectivités territoriales sont apparues. L'approche par la demande des acteurs a été privilégiée dans certains accompagnements, notamment ceux

¹ En 2020, 20 millions de nouveaux jeunes actifs intègrent chaque année le marché du travail, les projections démographiques indiquent que ce chiffre passera à 30 millions en 2030.

² Plus spécifiquement selon <https://perspective.usherbrooke.ca> : % PIB agricole 2023= 18% au Togo, 16% au Cameroun, 21% à Madagascar ; % emplois dans le secteur agricole 2022= 30% au Togo, 42% au Cameroun, 70 % à Madagascar

³ <https://www.reseau-far.com/atelier-international-ouagadougou-2005/>

menés via le Réseau international FAR, pour envisager les démarches de construction et de rénovation des dispositifs, particulièrement dans le domaine de la formation continue. Le développement de cette approche « construction sociale de la demande des acteurs » dans les pratiques s’est fait en parallèle de l’émergence des concepts d’ingénierie de la formation et de la diffusion des approches par les compétences, qui sont plus communément partagés dans les pays d’Afrique sub-saharienne. Ces approches ont de fait constitué les piliers de la réflexion sur la formation de masse et des dynamiques de rénovation des dispositifs de formation afin de les adapter aux enjeux et défis démographiques.

A partir de 2010, la **tendance s’est à nouveau inversée** à la faveur des objectifs de développement durable (ODD). Une priorité a été mise sur les secteurs de la formation et de l’agriculture par les Etats, et il a été observé un engouement de différents partenaires techniques et financiers pour ces secteurs (exemples des prêts accordés par l’AFD pour des interventions FAR en RCI, au Bénin, en Angola, au Nigéria ; idem pour les subventions accordées par l’AFD pour des interventions FAR en RDC, au Cameroun, en Guinée, au Togo, c’est également le cas du FIDA à Madagascar, au Mali et au Togo, mais aussi d’autres agences coopération bilatérale comme la Suisse, l’Allemagne, le Luxembourg, etc.). Au cours des vingt dernières années, le paysage de la FAR est marqué par une **remise en cause des dispositifs de formation et de vulgarisation** mis en place au lendemain des indépendances qui dans certains pays persistent sans pour autant rendre les services désormais attendus d’eux. Dans la plupart des pays, des dynamiques de rénovation des offres de formation techniques et professionnelles émergent avec des initiatives plus structurées de rénovation des dispositifs de formation à des échelles différentes (nationale, provinciale, territoriale, locale), avec des niveaux d’avancement variables et des acquis à consolider et à capitaliser. Par ailleurs, les questions de l’insertion professionnelle des jeunes en milieu rural et de la formation continue des agriculteurs sont remontées à l’agenda des Etats et des acteurs de la coopération internationale.

Les **défis restent nombreux** face aux enjeux contemporains et structurels des territoires agricoles et ruraux, qui accentuent la nécessité de rénover les dispositifs de FAR. Des tendances lourdes posent actuellement de nombreux défis à la FAR : fragilité des modèles de production et des systèmes alimentaires et nutritionnels mis en évidence par la crise de COVID-19 et la guerre en Ukraine, forte urbanisation et la croissance démographique, exode rural et vieillissement de la population agricole, évolution de la réglementation sur les normes et la qualité des produits, changements climatiques et perturbations occasionnées sur les calendriers agricoles, baisse de la fertilité des sols et des ressources en eau, essor des technologies de l’information et de la communication, manque d’attractivité du secteur agricole et des filières de formation associées, etc. Ces tendances soulèvent non seulement l’enjeu du renouvellement intergénérationnel de la main-d’œuvre agricole par la formation et l’insertion des jeunes, mais aussi le défi de produire plus et mieux, tout en préservant l’environnement, dans un contexte marqué par les incertitudes climatiques, économiques et le contexte insécuritaire (Inter-Réseaux, 2024). Si aujourd’hui les enjeux sont bien connus, le « comment » y répondre reste relativement flou malgré l’urgence de la situation.

1.2. Des dispositifs de formation agricole et rurale fragmentés, peu coordonnés et sous-dimensionnés, ne permettant pas de prendre en compte une majorité de la population rurale

La plupart des pays d’ASS font actuellement face à des cohortes de jeunes non scolarisés ou déscolarisés en âge de travailler qui se retrouvent sur le marché du travail avec très peu d’instruction et aucune formation professionnelle. Dans le secteur agricole et rural, les dispositifs formels existants restent cependant fragmentés (plusieurs tutelles qui ne se coordonnent pas forcément), sous dimensionnés et ne peuvent accueillir souvent qu’une très faible partie de la cohorte de jeunes à former.

Tableau 1 : Comparaison des cohortes de 18 à 25 ans en formation agricole

Pays	Jeunes de 18 à 25 ans	Jeunes en formation agricole (18-25 ans)	Proportion de jeunes en formation agricole
Cameroun	6,5 millions	344.000 à 650.000	5 à 10%
Togo	2,18 millions	58.000 à 145.000	2,5 à 6,5%
Madagascar	6,9 millions	204.000 à 410.000	3 à 6%

Source : Estimations ont été élaborées à l'aide d'une intelligence artificielle à partir des bases de données de la banque mondiale⁴, mais aussi des rapports des instituts nationaux de statistiques, de l'UNESCO, de la FAO, de l'OCDE et de la BAD).

Les programmes de rénovation de la FAR mettent plus facilement l'accent sur des formations longues relevant de la formation initiale, au mieux basées sur l'alternance et ouvertes sur les dynamiques des territoires. Des expériences positives mettent aussi en avant l'articulation de la formation avec l'accompagnement à l'installation aux métiers agricoles et facilitent l'autonomie des apprenants. Ils contribuent ce faisant à la mise en réseaux et la création de liens entre apprenants et professionnels.

Ce décalage entre défis démographiques et capacité des dispositifs nationaux à prendre en charge l'ensemble de la cohorte de personnes à former pose la question de la « massification » de la FAR.

Au-delà des jeunes, cela concerne aussi l'ensemble des demandes non satisfaites de formation et d'accompagnement aux métiers ruraux, notamment en matière de formation continue des producteurs et productrices, tout en considérant que les demandes en formation puissent être prises en compte par d'autres dispositifs non formels ou par des processus d'apprentissages informels de différente nature. Malheureusement, il n'a pas été possible dans le cadre de cette étude de dénombrer le nombre de conseillers agricoles disponibles dans les services publics et privés de conseil agricole. Cependant, nos entretiens « qualitatifs » tendent à confirmer ce fort décalage entre ressources humaines des services de conseils et nombres d'agriculteurs en activités. Selon la FAO le nombre d'agriculteur encadré par conseiller ne devrait pas dépasser 500 (ce ratio est inférieur à 100 dans les pays développés). La réalité serait que ce ratio dépasse 1 pour 2000 dans les trois pays.

1.3. Dimensionner la formation agricole et rurale ?

Si l'on considère les enjeux démographiques pour dimensionner la FAR, à l'image des données du tableau n°1 le nombre de jeunes en âge d'entrer sur le marché du travail, dans le secteur agricole et rural se compte en centaines de mille voire millions. Cette dimension démographique, pourtant évoquée dans certains documents stratégiques au niveau régional (AU-Nepad, CEDEAO), l'est encore peu au niveau des politiques nationales.

Les capacités d'accueil des établissements de FAR connus et soutenus par l'Etat ou des entités privées (souvent trop peu reconnues) restent très faibles et ne permettent pas d'accueillir les cohortes de jeunes qui de fait s'installent en agriculture... les pourcentages relatés dans le tableau N°1 peuvent être généralisés à de nombreux pays d'Afrique Subsaharienne. L'exemple de la République de Côte d'Ivoire (30 millions d'habitants), indique que la cohorte des 15-19 ans représente plus de 3 millions de jeunes⁵ dont seulement

⁴ <https://data.worldbank.org/>

⁵ Données RGPH 2021. Population totale 29 389 150 habitants. Taille de la cohorte des 15-19 ans 10,99 %. Soit environ 3 231 000 personnes

moins de 46 000 sont accueillis dans l'enseignement technique et la formation professionnelle (ETFP)⁶. Ce serait donc environ 1,4 % de cette cohorte de 15-19 ans, inscrits dans l'enseignement technique. Pour diverses raisons, parmi lesquelles la faible attractivité du secteur agricole, la part concernant la FAR est encore plus faible. Ces enjeux démographiques ont des implications directes sur la souveraineté alimentaire et la gestion du potentiel productif (sols, eau, ...) des pays dès lors que : l'accroissement de la population va se poursuivre dans la plupart des pays jusqu'en 2050 ; malgré les migrations des populations rurales vers les zones urbaines qui vont se poursuivre et s'amplifier, le nombre de ruraux va continuer de croître ; le rapport urbains / ruraux va doubler en moins de 20 ans ; l'augmentation des populations rurales va accroître les tensions sur les ressources foncières.

Tableau 2 : Evolution de la production alimentaire de la population rurale et de la population urbaine en Afrique Sub saharienne de 2000 à 2025

Année	Production alimentaire (indice 2004-2006 = 100)	Population rurale (en millions)	Population urbaine (en millions)	Urbains/ruraux
2000	85	345	211	61%
2005	95	370	250	67%
2010	105	390	308	79%
2015	115	410	370	90%
2020	125	430	450	105%
2025*	135	450	520	115%

* Projections selon les tendances actuelles

Sources : FAO et FNUAP

Avec le quasi doublement de leur population et du rapport urbains/ruraux d'ici 2050, l'ensemble des pays d'Afrique Subsaharienne, devraient doubler la productivité du travail en agriculture (tout en préservant les ressources foncières) pour conserver le même niveau de satisfaction alimentaire. Cela implique des dynamiques diverses d'innovation et d'amélioration du capital humain qui devront être prises en considération : formation formelle publique et privée, formation non-formelle et modes de transmission des savoirs pratiques « traditionnels » plus informels. A ces enjeux liés à la souveraineté alimentaire, s'ajoutent ceux liés au changement climatique et à la nécessité d'une transition vers une agriculture prenant mieux en compte les enjeux environnementaux. Ces enjeux posés aujourd'hui l'étaient également, quasiment de la même façon, il y a 20 ans. Pour autant, le niveau de satisfaction alimentaire des pays concernés a certes baissé mais pas dans les proportions annoncées. Cela nous interroge sur la contribution de la FAR, notamment dans son assertion formelle, aux innovations et aux changements de pratiques des agriculteurs, car celle-ci n'a souvent pas eu l'adaptation nécessaire (en matière de quantité et de qualité des dispositifs

⁶ Données RGPH 2021 : en 2018-2019, 46153 élèves étaient inscrits dans l'ETFP. A la date du 05/03/2025 : 13938 élèves en seconde technique et 20504 élèves en 1ère année professionnelle.

formels) pour répondre à ces enjeux. Cela nous invite aussi à redéfinir le concept de FAR de masse pour effectivement prendre en compte toutes les formes d'apprentissages paysans.

1.4. Pour une conception large de la formation agricole et rurale

Sous le **label générique** de formation agricole et rurale (FAR) se cachent des **conceptions différentes de son sens exact**. Le sens le plus généralement accepté fait référence à l'enseignement technique et la formation professionnelle (ETFP), définie par l'UNESCO et le BIT (2001) comme les « processus d'enseignement qui impliquent, en plus de l'enseignement général, l'étude des technologies et sciences connexes, et l'acquisition de compétences pratiques, d'attitudes, de compréhension, et de savoir liés aux métiers dans les différents secteurs de l'économie et de la vie sociale ». Comprise dans ce sens, la FAR n'est que la partie agricole et rurale de l'ETFP. Dans le monde anglophone, les catégories sont également multiples : *Technical and Vocational Education and Training (TVET)*, dont la composante agricole est *ATVET*. D'autres catégories sont *Post-Secondary Agricultural Education and Training (PSAET)*, *Agricultural Education and Training (AET)*⁷.

Toutefois, elle peut faire l'objet d'**acceptions différentes** en fonction de ses ancrages institutionnels souvent multiples. Ainsi, comme l'analyse le NEPAD, la FAR en Afrique est **très fragmentée et non intégrée** dans un système de formation unique, y compris les systèmes de formation non formels. Cette fragmentation est de plusieurs ordres. Alors que dans les pays du Nord, la formation initiale agricole est généralement intégrée au secondaire ou au post-secondaire, comme alternative à la formation universitaire, dans les pays en développement son ancrage institutionnel est moins bien défini, allant de la formation primaire ou secondaire, à la formation à des compétences spécifiques, à des centres de formation professionnelle classiques, y compris des types de formation non formels et des programmes de certification divers. Un autre type de fragmentation est la dispersion des formations entre établissements de statuts différents (privé, public, religieux, associatif, etc.) aux programmes plus ou moins certifiés par les autorités en charge de l'éducation nationale ou de l'enseignement technique. Dans la plupart des pays francophones, les formations agricoles sont généralement – mais pas toujours – sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture (schéma hérité du modèle français), et par extension pour les formations associées au « monde rural », sous la tutelle des Ministères techniques du secteur visé (pêche, élevage, industrie, etc.). Par contre les formations à caractère professionnel sont également légitimement sous la tutelle du Ministère de la formation professionnelle et de l'enseignement technique (dont les dénominations varient) qui dispose généralement d'un rôle de régulation et d'harmonisation de l'ensemble des dispositifs de formation. D'autres ministères, comme celui de la Recherche, de l'enseignement supérieur ou de l'éducation peuvent également être impliqués en fonction des cas.

En ce qui concerne les dispositifs de renforcement de capacité et de conseils des producteurs et productrices, assimilés à des dispositifs non-formels, hérités des programmes nationaux de vulgarisation agricole puis transformés sans les nécessaires accompagnements budgétaires, ils ne permettent pas de façon structurelle de couvrir la demande de l'ensemble des agriculteurs en activité. D'autres dispositifs de conseils privés (OP, ONG, entreprises) ont émergés et complètent le dispositif (à l'échelle de certaines filières ou territoires) sans pour autant satisfaire l'ensemble des demandes sur les territoires nationaux.

Enfin, il existe des processus d'apprentissage intrinsèques aux milieux paysans, qui occupent une part important des dispositifs de FAR (pour les jeunes et pour les moins jeunes) qu'il faut considérer et qui peuvent contribuer à expliquer pourquoi les pratiques agricoles évoluent (et en fonction de quels facteurs). En effet, du point de vue des producteurs et productrices, la formation inclut les **processus**

⁷ https://www.reseau-far.com/fileadmin/user_upload/SYNTHESE_SUR_LA_FAR_EN_AFRIQUE_FRANCOPHONE.pdf

d'apprentissage de manière plus globale, et notamment ce qui est communément appelé les **“apprentissages paysans”**. L'étude et la reconnaissance de ces processus passe par (i) une meilleure compréhension sur la façon dont les paysans apprennent ; (ii) un contenu renouvelé de la notion de formation professionnelle paysanne ; (iii) le soutien à l'acquisition de connaissances et de savoir-faire adaptés.

L'éventail des définitions de la notion de « FAR » varie donc du primaire au supérieur pour le secteur formel public, les activités de formation et d'apprentissage dispensées par les secteurs privé, associatif, professionnel (OP), non gouvernemental, les formes d'apprentissages dits « traditionnels » familiaux et communautaires, etc. Les différentes entités constituant le “système FAR” bénéficient de capacités diverses d'investissement, de qualité des formateurs et encadreurs, de reconnaissance institutionnelle, d'accès à des fonds publics de financement de la formation, etc.

Encadré 1: Lexique

F pour Formation : Processus d'acquisition de connaissances, de compétences, de qualifications qui se déroule dans un espace social déterminé.

A pour Agricole : Métiers liés à la production, transformation, la commercialisation des produits agricoles et alimentaires et de services à l'agriculture, à l'élevage ou encore la pêche et la pisciculture, et sur toute la chaîne de valeur d'une filière.

R pour Rurale : Métiers ruraux connexes à l'agriculture tels que la petite mécanique, la forge, la menuiserie, l'irrigation, etc., qui assurent aussi le dynamisme du territoire.

FAR formelle, informelle, non formelle : Au fil des parcours de vie, les systèmes d'enseignements agricoles formels (délivrant certificats et diplômes) peuvent se chevaucher avec d'autres systèmes de nature non-formelle (programmes de vulgarisation agricole, certification, apprentissage et formation durant l'emploi...) mais aussi informelle. Dans ce dernier cas, on parle d'apprentissage entre pairs ou au sein du noyau familial, par la radio ou bien encore les médias.

Insertion socioprofessionnelle : Objectif de toute formation, ce processus s'échelonne dans le temps et ne se rapporte pas qu'à l'emploi agricole, c'est une trajectoire à la jonction de plusieurs sphères de la vie : sociale (famille, communauté, territoire, parcours de vie), économique (marché, services), professionnelle (formation, réseaux, organisations agricoles...). Elle implique de la reconnaissance. La FAR facilite l'insertion en ce qu'elle renforce les compétences, les pratiques et les réalisations des producteurs, installés et futurs.

Source : « Formation agricole et rurale : la clef des champs ? », Inter Réseaux, Réseau FAR, Revue Grain de Sel, n°84, 2023.

Dans le cadre de cette étude, nous faisons le choix de retenir que la formation agricole et rurale regroupe un ensemble de dispositifs de formation pluriels - formels, non formels et informels -, qui répond de manière systémique et complémentaire aux enjeux de mise à l'échelle et de qualité afin de satisfaire la demande en formation des acteurs des territoires agricoles et ruraux et plus généralement le développement des compétences agricoles et rurales, en vue d'accroître la productivité agricole et agro-alimentaire de manière durable.

Enfin, la FAR intègre **l'ensemble des métiers ruraux** : (i) au-delà des métiers de la production, il s'agit d'intégrer les métiers de l'amont (pépiniéristes, fournisseurs d'intrants, etc.) et de l'aval des filières agricoles (transformateurs, commerçants, etc.) ; (ii) il s'agit aussi d'autres métiers ruraux, assumant des fonctions de services indispensables pour le développement des territoires ruraux et répondant à la diversité des attentes des populations rurales (mécanicien, forgeron, couturier, etc.) ; (iii) la FAR s'adapte enfin à la réalité des systèmes d'activités des exploitations agricoles familiales qui combinent différents métiers, différentes temporalités de l'exercice de ces métiers et l'ensemble des espaces concernés par ces métiers ; (iv) enfin, la FAR intègre également le renforcement des compétences de « base » (i.e. alphabétisation fonctionnelle).

1.5. Qu'entend-on par « massification » de la FAR ?

Au regard de la diversité des acceptions et des modalités de mise en œuvre de la FAR présentée ci-dessus, la « massification » de la FAR **ne peut être vue comme le soutien à une solution unique** mais bien comme une synergie et une combinaison entre dispositifs alliant : la formation initiale, la formation continue, l'appui-conseil, la formation entre pairs, la mobilisation des savoirs endogènes, les systèmes d'apprentissage dits « traditionnels » ou informels au sein des familles et des communautés, entre acteurs qu'ils soient institutionnels ou opérationnels, privés et publics ou communautaires et familiaux.

Cela suppose **d'intégrer la diversité et la pluralité des dispositifs existants sur un territoire donné**. Chacun de ces dispositifs, dans sa singularité, couvre des objectifs, concerne des publics et mobilise des approches différentes. Ainsi, massifier la FAR, c'est donc considérer l'ensemble de ces dispositifs et dépasser l'approche simpliste actuelle des Etats et leurs partenaires à ne considérer que des dispositifs formels d'offre de formation, « en silos », avec souvent des tutelles différentes et/ou non coordonnées.

Cela suppose également de prendre en considération l'ensemble des pratiques de formation et de conseil, formel, non formel et informel, dans le but de contribuer à toutes les faire évoluer, tout en veillant à leur articulation.

De manière spécifique, cela implique de : (i) relier plus nettement la FAR et les dispositifs de conseil agricole existants ; (ii) associer, mettre en synergie ou tout simplement considérer des dispositifs de formation formelle (des centres de formation publics ou privés reconnus par l'Etat), non formelle (des structures de formations portées par des ONG, des OP, des entreprises qui délivrent des formations non reconnues par l'Etat) et informelle (des pratiques d'apprentissages portées par des professionnels dont les formes d'organisations sont inconnues de l'Etat ; des pratiques d'apprentissages traditionnelles au sein des familles et des communautés) ; (iii) intégrer le renforcement des compétences de « base » (ie. alphabétisation fonctionnelle) en articulant la FAR avec l'éducation de base pour offrir non seulement des connaissances techniques mais aussi un socle de compétences générales (alphabétisation, mathématiques, citoyenneté, santé)⁸.

Ainsi, par « formation de masse » nous nous référons aux initiatives, dispositifs et modalités de formation, conseil et/ou accompagnement, touchant une part importante de personnes (hommes/femmes, en particulier des jeunes) et contribuant à impacter significativement et durablement le développement agricole et socio-économique des territoires ruraux.

Le terme « **masse** » signifiant : « grande quantité de personnes ou multitude de personnes constituant un ensemble permanent » selon le dictionnaire « Le Petit Robert ».

2. Problématique révisée de l'étude

Le groupement Institut Agro-FERT-RIFAR-IRAM-TERO a été sollicité par l'AFD pour engager une étude sur la **formation agricole et rurale de masse**. Les **objectifs généraux** de cette étude sont clairement identifiés dans ses termes de référence. Il s'agit de :

- Générer des connaissances utiles sur le sujet de la « FAR de masse » dans des pays d'intervention de l'AFD hors-UE, connaissances qui seront diffusées dans ces pays afin de nourrir et améliorer les

⁸https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2016-3-page-122.htm#xd_co_f=MzVkOTe1MzAtMWI1OS00NjNlWFhZmMtNDljM2UyYWM3ZmY5~

projets et programmes de FAR et, in fine, répondre aux demandes de l'ensemble des agriculteurs et agricultrices et plus largement des populations rurales.

- Accompagner les bénéficiaires des interventions financées par l'AFD et les acteurs de la FAR dans la mise en place de dispositifs de « FAR de masse » pour les différents public cibles (jeunes en formation, exploitants en activité, etc.) ;
- Permettre à l'AFD d'appréhender de futures instructions sur des projets de formation agricole et rurale (FAR), comme instrument de dialogue avec ses contreparties notamment, et plus globalement à nourrir les connaissances sur le sujet en lien avec les missions du réseau FAR

De manière spécifique il s'est agi de :

- Redéfinir les enjeux relatifs à la massification de la FAR et poser une problématique et une définition partagée de ce que recouvre la « FAR de masse » (incluant si possible un changement de dénomination) ;
- Mieux comprendre et illustrer les différentes dimensions et axes d'intervention d'une « FAR de masse », au regard des pratiques et dispositifs existants (formel, non formel, informel) et des principales parties prenantes impliquées dans sa mise en œuvre (acteurs étatiques, privés, communaux, associatifs, confessionnels, organisations de la société civile, organisations professionnelles, communautés, familles, acteurs de l'aide internationale, etc.) ;
- Capitaliser et illustrer les expériences et dispositifs de massification de la FAR, pour mieux comprendre comment ceux-ci répondent aux enjeux et à la problématique identifiée ;
- Formuler des recommandations de nature stratégique et opérationnelle pour de futures interventions en matière de FAR permettant de mieux répondre aux attentes des jeunes et de leurs familles, c'est-à-dire l'amélioration de leurs conditions de vie.

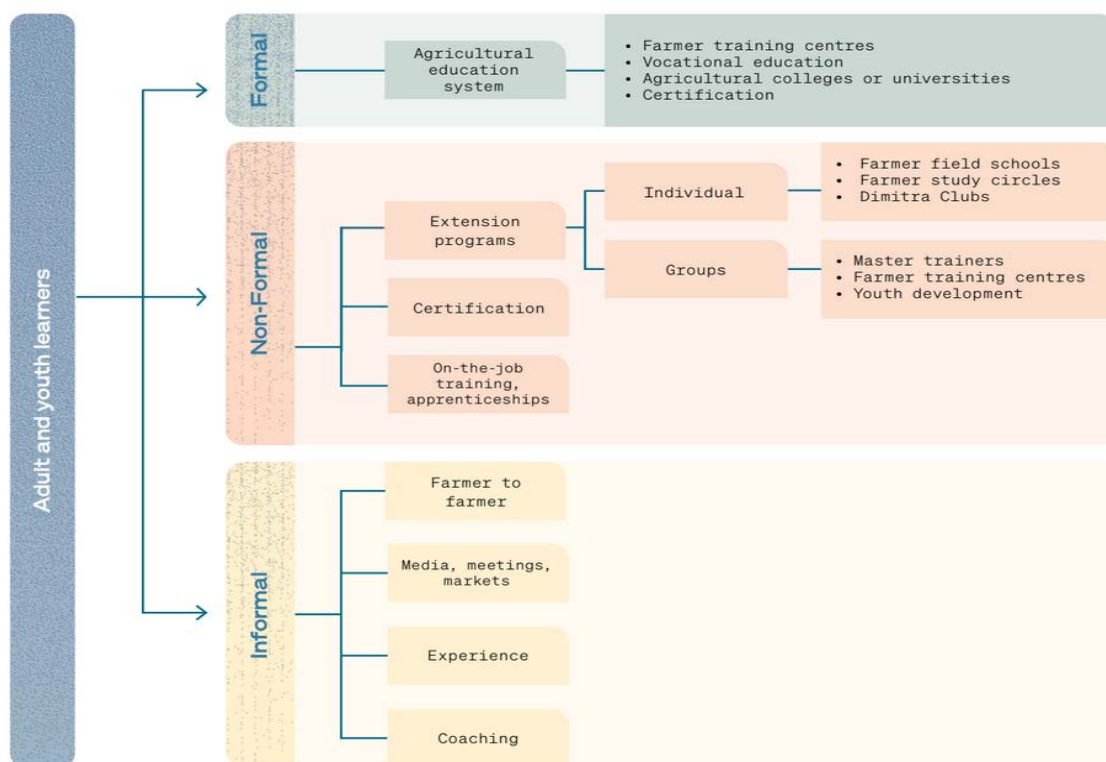
Par rapport à cette commande initiale, la phase de cadrage de l'étude (novembre 2023 – mars 2024) a permis de mettre en évidence les trois points suivants :

1. **Un large consensus sur les enjeux de la « FAR de masse », mettant en particulier en avant :**
 - La nécessité d'une **approche systémique** de la conception de la FAR et de l'acquisition de compétences agricoles et rurales, la formation n'étant que l'un des maillons des processus d'installation des jeunes et d'accompagnement des acteurs des territoires ruraux. De ce fait, le besoin d'étendre l'acception de la FAR aux domaines du conseil, de l'alphabétisation fonctionnelle, de l'échange d'expériences entre pairs, de la transmission de savoir et savoir-faire par les familles et les communautés rurales.
 - Plus largement, la nécessité d'appréhender **l'ensemble des systèmes d'activités en milieu rural** (en amont et aval de la production, voire en dehors).
 - La nécessité de prendre en considération la **diversité des réponses existantes** mises en œuvre par des initiatives, modalités et/ou dispositifs qu'ils soient formels, non formels et/ou informels, portées par des institutions publiques, privées, associatives, communales, professionnelles, communautaires ou familiales. Parmi ces dispositifs et modalités, nombreux sont ceux qui « passent sous les radars », en particulier les systèmes d'apprentissage paysans au sein des familles, exploitations familiales et communautés rurales, des institutions en charge et impliquées dans la mise en œuvre des politiques publiques en matière de formation, conseil et accompagnement.
2. **Un besoin partagé d'engager plus spécifiquement un travail exploratoire au niveau des territoires sur les modalités informelles d'apprentissages paysans** moins connues des acteurs de la FAR mais susceptibles d'apporter des réponses avec de forts impacts en terme de nombre d'agriculteurs touchés. Et la nécessité d'inscrire les modalités de formation informelle dans des politiques publiques inclusives, associant, dans le temps long, toutes les catégories d'acteurs

(professionnels, maîtres d'apprentissage, organisations de la société civile, organismes privés, institutions publiques, etc.). Ceci implique aussi de s'intéresser à la question de l'évaluation de ces politiques et notamment à leurs potentiels effets levier sur les modalités informelles de FAR.

3. Un questionnement autour de l'articulation de ces différentes modalités informelles et des nécessaires articulations entre eux et les autres dispositifs formels et non formels.

Figure 1: Typologie des dispositifs et modalités pour le conseil et la formation agricole et rurale



Source: Davis, K., Gammelgaard, J., Preissing, J., Gilbert, R. and Ngwenya, H. 2021. *Investing in Farmers: Agriculture Human Capital Investment Strategies*. FAO, Rome. 2021.

Ainsi, par rapport à la proposition initiale formulée dans le cadre des termes de références de cette étude et en accord avec l'AFD, **il a été décidé que l'étude se concentre, via des études de cas territorialisées, sur la contribution de l'informel aux « apprentissages paysans », en rapport avec les dispositifs formels et non formels dans trois pays d'Afrique subsaharienne** : Quels sont la place, le rôle et les modalités de mise en œuvre des apprentissages informels pour les populations rurales sur les territoires analysés ? Comment ces modalités participent-elles à des installations et/ou insertions performantes et durables ? Comment pourraient-elles être mieux valorisées, soutenues et articulées avec les dispositifs formels et/ou non formels existants (dans des contextes de politiques publiques FAR variées) ?

3. Méthodologie et processus d'analyse

3.1. Une étude en trois phases, pour faire évoluer des objets et des concepts complexes

3.1.1. Phase 1 : Phase de structuration de la démarche d'analyse (novembre 2023- mars 2024)

La première phase de l'étude a permis la structuration de la démarche d'analyse. Elle a démarré en novembre 2023, par une réunion de lancement avec l'AFD sur base des termes de référence formulés pour cette étude et la constitution du groupe de référence de l'étude constitué des organisations suivantes : Institut Agro-FERT-RIFAR-IRAM-TERO.

Entre novembre 2023 et mars 2024, plusieurs temps de travail collaboratifs ont été organisés avec les membres du groupe de référence pour arriver à une compréhension commune des enjeux et objectifs de l'étude, des principaux axes d'analyse et des hypothèses préliminaires, de la méthode de collecte et analyse des données, du choix des études de cas pays, des livrables attendus pour cette étude, du calendrier et de la répartition des rôles au sein du groupement.

Sur la base de ces échanges et d'une revue de littérature préliminaire menée par les membres du groupe de référence, plusieurs livrables ont été produits :

- Trois notes préliminaires d'analyse et / ou de revue de la littérature produites par les membres du groupe de référence (opérateurs, ONG, RIFAR) ;
- Des termes de référence pour les stages ;
- Une note de cadrage.

Plusieurs temps d'échange ont été organisés avec l'AFD à cette étape, en particulier : (i) au lancement de l'étude ; (ii) au moment de la préparation de la note de cadrage.

A cette étape, le processus de recrutement des stagiaires a été engagé sur base des termes de référence produits. Trois stagiaires ont été retenus, soit un par pays sélectionné (Cameroun, Madagascar, Togo). A noter que le stage réalisé à Madagascar a été pris en charge par l'Agri Agence Fert.

3.1.2. Phase 2 : Phase de conduite de l'analyse et de mise en œuvre des études de cas territorialisées (avril – août 2024)

Une fois la note de cadrage validée, la phase de conduite de l'analyse et de mise en œuvre des études de cas territorialisées a été engagée.

Cette phase a débuté par un **travail de co-construction de la méthodologie de collecte et d'analyse des données** dans le cadre défini (cf. paragraphe suivant). Ce travail, réalisé de manière collaborative entre les membres du groupe de référence et les étudiants retenus pour les stages, a nécessité plusieurs temps d'échange, en mobilisant des outils collaboratifs en ligne.

A l'issue de cette phase de préparation, la **mise en place des stagiaires dans les zones d'études ciblées** (Cameroun, Madagascar et Togo) auprès de leur structure d'accueil s'est réalisée, et les stages de terrain ont duré 4 mois (mai – août 2024).

Au cours de cette phase de terrain, le groupe de référence, et en particulier les expert.e.s seniors mobilisé.e.s dans le cadre des études de cas ont accompagné la mise en œuvre des stages à distance, en appui de l'Institut Agro et des structures d'accueil.

Une mission d'expertise à mi-parcours a été réalisée dans chacun des pays par les expert.e.s seniors mobilisé.e.s dans le cadre de cette étude avec pour objet de : (i) réaliser un point d'étape du travail du stagiaire deux mois environ après le démarrage du stage; (ii) réaliser des entretiens auprès d'acteurs de la FAR dans le pays pour ensuite prolonger l'analyse et aller vers des recommandations en termes de politiques publiques, et notamment la question de l'articulation entre les dispositifs (y compris les dispositifs de conseil).

3.1.3. Phase 3 : Phase de synthèse et de restitution des travaux (septembre 2024 – janvier 2025)

A l'issue de la phase de terrain, les trois étudiants ont rédigé et soutenu leur **mémoire de stage le 24 octobre 2024**, sous l'encadrement de l'Institut Agro, des structures d'accueil et des expert.e.s seniors mobilisé.e.s dans le cadre de cette étude. Une réunion de **restitution des études de cas territorialisées** s'est déroulée avec l'AFD le 28 octobre 2024.

Après les périodes de stages et les soutenances, un **travail de synthèse et de formulation de conclusions, leçons transversales aux trois études de cas et recommandations stratégiques et opérationnelles tirées des pratiques** a été réalisé par les membres du groupe de référence (novembre 2024). Ce travail s'est principalement basé sur les analyses conduites dans le cadre des stages réalisés sur les pratiques informelles de FAR et la mise en perspective réalisée par les expert.e.s seniors du groupe de référence (mission d'expertise + revue de littérature).

Plusieurs temps d'échange collaboratifs, avec le groupe de référence et les trois étudiants, ont permis de nourrir quatre grilles d'analyse transversales portant sur : (i) la contribution des modalités informelles à des exemples de processus d'innovation et (ii) aux changements de trajectoires de vie types d'agriculteurs; (iii) la caractérisation et l'illustration du concept de « territoire apprenant » ainsi que (iv) l'identification de leviers d'action. Ces éléments sont présentés dans le présent document qui constitue le **rapport final provisoire de l'étude**.

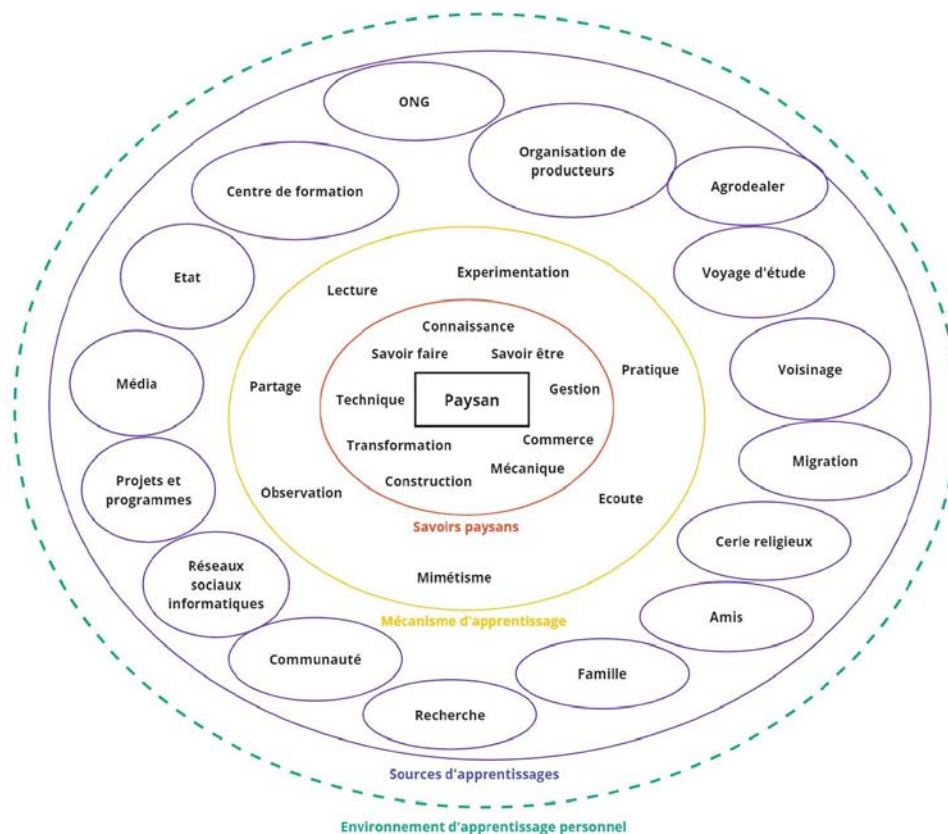
Ce rapport final provisoire fera l'objet de discussions avec l'AFD au cours d'une réunion prévue début décembre et des commentaires écrits seront transmis par l'AFD. A l'issue de cet échange, une **version révisée** sera produite tenant compte des commentaires reçus (courant janvier 2025).

3.2. Une démarche méthodologique commune aux trois études de cas territorialisées, avec des adaptations selon les contextes

3.2.1. Un cadre d'analyse commun

Dans cette étude, les paysans sont au cœur de nos travaux et la compréhension de notre analyse se fait autour d'eux, en remettant toujours le paysan au centre. Nous considérons que le paysan évolue dans un **environnement personnel d'apprentissage (EPA)** représenté ci-dessous.

Figure 2 : Représentation de l'environnement personnel d'apprentissage



Source : Travail de cadrage des études de cas territorialisées, mars 2024.

L'EPA est constitué des différentes sources d'apprentissages auxquelles le paysan a ou a eu accès, et par lesquelles il (ou elle) acquiert des savoirs paysans à travers différents mécanismes d'apprentissages. Il mobilise ces savoirs paysans dans ses activités et pratiques agricoles.

Ce sont ces modalités d'apprentissage formant l'EPA des paysans que nous cherchons à décrire dans la présente étude. Nous cherchons notamment à comprendre le fonctionnement de ces modes d'apprentissages, à identifier les situations d'apprentissages rencontrées dans la vie d'un paysan et à comprendre quels savoirs sont détenus et comment ils sont appris et transmis.

Nous retenons que cet environnement prend forme dans un système de valeurs spécifique à chaque territoire. Et que les acteurs et services dans le domaine de la formation et du conseil ont une influence sur la constitution de cet environnement à l'échelle territoriale.

Cette approche basée sur les **trois éléments constitutifs de l'EPA** (savoir, source, mécanisme de transfert / appropriation) contribue à nous en apprendre plus concernant les modalités d'apprentissages formels, non formels et informels et les stratégies d'apprentissages qu'utilisent les paysans à l'égard de chacun des acteurs.

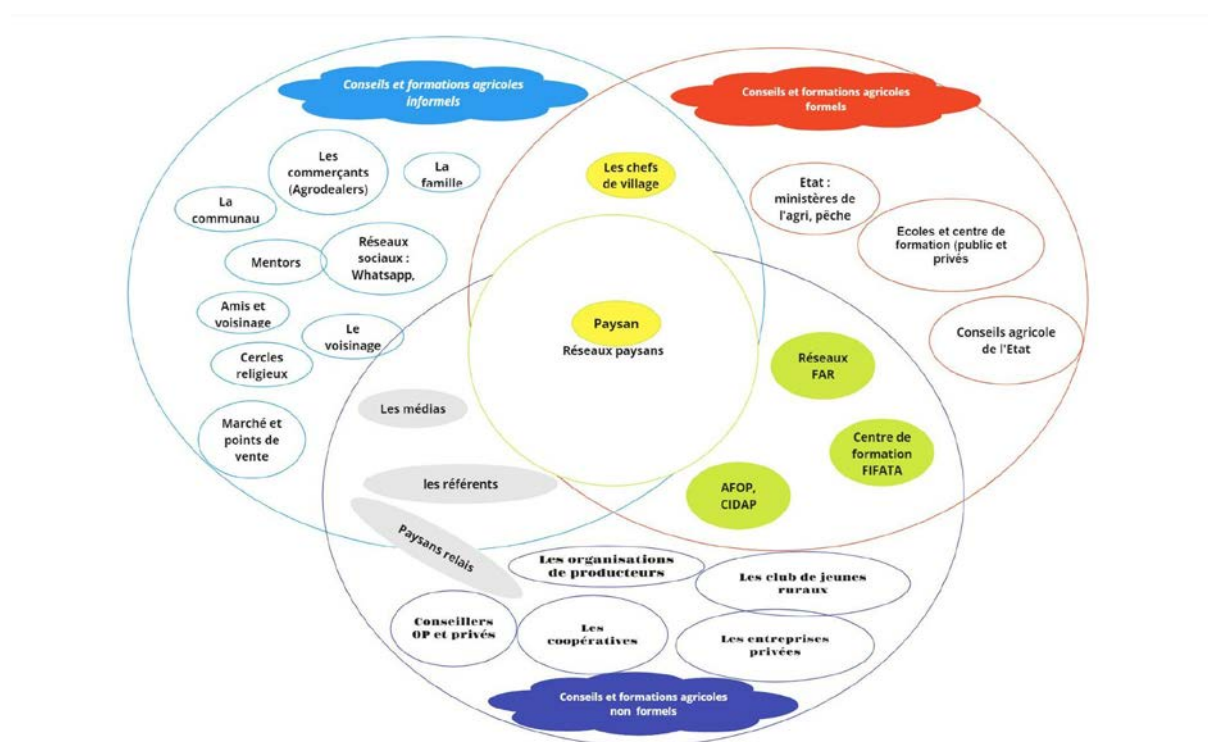
Elle nous permet ainsi d'aboutir à une description des zones d'études et de les comparer les unes aux autres en identifiant des territoires plus ou moins tournés vers l'apprentissage, permettant de caractériser un « territoire apprenant ».

Pour alimenter notre analyse nous distinguons **trois « sources d'apprentissage » : formel, non formel et informel** (Jankowski et Lewandoski 2017).

Le schéma ci-dessous présente notre classification des sources d'apprentissages entre formel, non formel et informel. Il est à noter que certaines catégories d'acteurs peuvent être difficiles à classer, car elles se situent souvent à l'interface entre deux types, comme les chefs traditionnels, les référents ou encore les paysans relais. Tous ces acteurs, entourant le paysan, contribuent à son apprentissage et à l'acquisition de connaissances. Il est toutefois important de noter que le paysan, à travers son expérience, peut lui-même construire son savoir en expérimentant et en commettant des erreurs.

Le paysan évolue donc dans un environnement plus ou moins propice à l'apprentissage, où il peut accéder à diverses sources d'informations et de connaissances, qu'elles soient formelles, non formelles ou informelles. Il peut interagir avec les acteurs de ces dispositifs et ainsi tisser un réseau d'apprentissage. C'est cela que nous avons cherché à vérifier, décrire et compléter dans nos terrains d'enquêtes.

Figure 3: Schéma de classification des sources d'apprentissages entre formel, non formel et informel



Source : Travail de cadrage des études de cas territorialisées, mars 2024.

3.2.2. Des étapes dans la collecte de données communes

L'étude commence par l'analyse de l'offre de FAR existant au niveau national et sur nos différents territoires, par une revue bibliographique, complétée par quelques entretiens avec des personnes ressources tout en essayant de répondre aux questions suivantes : Quelle est la diversité des offres en FAR formelle et non formelle ? Quels sont les acteurs en présence, leur places, référentiels, rôles, mode de gouvernance, modèles économiques, stratégie de développement ? Quelle est la politique de FAR ? Quels sont les besoins en FAR ?

Les éléments à l'échelle nationale sont inclus dans la présentation du contexte du pays et les résultats à l'échelle territoriale sont présentés dans la partie « caractérisation des zones d'étude ».

Ensuite, notre analyse est centrée sur les agriculteurs. En effet, afin de comprendre les processus d'acquisition de savoirs, les besoins en FAR et l'offre de FAR sur le territoire, nous analysons les trajectoires des paysans, les systèmes d'acteurs qui les entourent ainsi que les systèmes de services auxquels ils ont accès.

Ensuite, afin de bien analyser les modalités informelles de formation, nous essayons de comprendre le fonctionnement des différents acteurs et réseaux d'apprentissages que nous aurons identifiés. Nous essayons de comprendre quelles sont les personnes qui se rencontrent, à quel endroit, quels sont les sujets des échanges, dans quelles situations les personnes apprennent. Nous analysons la qualité de ces réseaux et nous analysons les connexions possibles entre le formel, le non-formel et l'informel.

Les entretiens individuels réalisés avec les paysans sur les terrains sont structurés autour de ces quatre grands thèmes d'analyse :

- Comprendre le système d'activité de la personne aujourd'hui, l'environnement et les réseaux dans lesquels elle s'insère ;
- Analyser les processus d'apprentissage à travers la trajectoire de vie de la personne et les moments de bifurcation importants dans cette trajectoire ;
- Analyser les modes d'apprentissages à partir des pratiques d'activités aujourd'hui ;
- Discuter des principales préoccupations de la personne aujourd'hui afin d'identifier ses besoins, en particulier concernant l'apprentissage.

Les entretiens avec les personnes ressources sont variés : nous avons rencontré des institutions nationales de FAR, des centres de formations et organismes de services pour connaître leurs actions et effets sur les paysans ; mais aussi les anciens, les chefs de village et autres personnes ressources au sein des villages sur l'histoire, les coutumes, le système agraire, la vie au village pour comprendre la situation actuelle et son évolution en lien avec les apprentissages.

Les entretiens de groupes servent à comprendre les réseaux paysans, le fonctionnement des groupes et les connaissances partagées. L'observation et les discussions informelles ainsi que des restitutions suivies de commentaires ont permis d'apporter d'autres informations.

3.3. Pilotage et réalisation de l'étude

Le **pilotage de l'étude** est assuré, au niveau de l'Agence française de développement (AFD), par les divisions techniques suivantes : ARB, EDU et EVA. Ce pilotage comprend : le suivi administratif : la procédure d'appel d'offres, la sélection des consultants, l'attribution du marché et la signature du contrat ; la validation des travaux réalisés par les experts et, notamment, des livrables ; le contrôle de la qualité du processus. Plusieurs temps d'échanges ont été ménagés à intervalles réguliers avec l'AFD : (i) réunion de lancement de l'étude ; (ii) réunion de mise en discussion et validation de la note de cadrage ; (iii) réunion de préparation des enquêtes de terrain et de mise en discussion de la méthodologie d'enquête ; (iv) réunion de restitution des études de cas pays ; (v) réunion de restitution du rapport final provisoire. Un espace de travail collaboratif en ligne a également été mis en place par l'Institut Agro : y ont été déposés l'ensemble des livrables produits dans le cadre de cette étude ainsi que l'ensemble de la revue bibliographique réalisée.

Le **groupement Institut Agro-FERT-RIFAR-IRAM-TERO** a été sollicité par l'AFD pour réaliser cette étude. Au lancement de l'étude, ces organisations se sont constituées en **groupe de référence** chargé d'apporter ses contributions tout au long de l'étude. En particulier, le rôle de ce groupe de référence était d'apporter son appui et l'expertise de ses membres pour enrichir le travail de collecte et d'analyse de données ; de contribuer à la construction de la méthodologie de collecte et en particulier, la méthodologie d'enquête qui sera mise en œuvre dans le cadre des études de cas territorialisées. Au sein de ce groupe de référence, une **équipe d'experts seniors** a été identifiée pour réaliser les travaux prévus dans le cadre de

l'étude (trois experts), et en particulier, encadrer les travaux de terrain qui ont été mis en œuvre dans le cadre des études de cas à réaliser dans trois pays par des étudiants du parcours MOQUAS (Institut Agro Montpellier).

4. Résumés exécutifs des trois études de cas territorialisées

Les **trois études de cas territorialisées** résultent d'un choix parmi des situations/pays qui avaient été analysées lors de la phase de cadrage de l'étude. Sans prétendre recouper la diversité des cas, le choix a porté sur trois pays (Cameroun, Madagascar, Togo) concentrant des interventions de l'AFD et des modalités de pilotage de la FAR déjà engagées par les pouvoirs publics (avec ou sans SNFAR) promouvant des approches différentes pour adresser les enjeux de « massification ». Les résumés des études réalisées sur trois terrains, une échelle locale (d'un village à un territoire comprenant 5 villages) dans ces trois contextes permettent dans un premier temps de rendre compte de la diversité des situations observées au niveau local pour ensuite mieux comprendre les analyses transversales proposées dans la suite du document. Une synthèse par pays préparées par les étudiants est proposée ci-après.

4.1. Cameroun⁹

4.1.1. Caractérisation de l'offre de FAR au Cameroun

Le Programme AFOP : Le Programme d'Appui à la Rénovation et au Développement de la Formation Professionnelle dans les secteurs de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche vise à réformer et développer la formation professionnelle agricole pour faciliter l'insertion des jeunes au Cameroun. Ce programme compte 122 centres et écoles de formation professionnelle à travers le pays, dont 96 centres rénovés et répartis entre structures publiques, privées et communales. Ces centres et écoles offrent une formation post-primaire et post-secondaire aux jeunes, en alternance, pour des métiers variés, tels que ceux d'entrepreneurs agricoles, maîtres pêcheurs, et conseillers en agropastoral. En parallèle, des formations continues sont proposées aux agriculteurs actifs.

Le programme ACEFA : ce programme vise à améliorer les revenus et la compétitivité des exploitations familiales dans le secteur agropastoral. Il propose une diversité de services comprenant le diagnostic, le suivi technico-économique, le financement d'équipements, ainsi que le soutien au développement des organisations paysannes (coopératives, associations, GIC) pour une amélioration de la productivité agricole. Le programme, sous la tutelle des ministères MINADER et MINEPIA, est structuré en un dispositif à différentes échelles : national, régional et départemental, permettant un encadrement technique et financier aux agriculteurs par des conseillers agropastoraux (35 par département). L'accompagnement se déroule en cinq étapes (diagnostic, contractualisation sur 3 ans, planification, accompagnement, et évaluation) et s'adresse aux agriculteurs individuels et aux groupements qui en font la demande dans le but de résoudre des difficultés et améliorer leurs pratiques agricoles.

Appui technique des Ministères : Le MINADER et MINEPIA organisent des séminaires de renforcement de capacités à travers des projets et programmes, ciblant des cultures à hautes potentialités

⁹ Tamague, Y. Etude sur la formation agricole et rurale de masse au Cameroun : Modalités informelles d'apprentissage paysans à Ebolowa et Sangmélima, Mémoire de fin d'étude, Institut Agro Montpellier, 2024.

économiques et l'amélioration des pratiques agricoles (espacement des plants, techniques de multiplication végétative, les traitements phytosanitaires. Les agriculteurs acquièrent des connaissances et pratiques agricoles en participant à ces séminaires et en sollicitant les chefs de poste agricole et zootechnique en cas de difficultés.

Organisations Internationales (GIZ et FIDA) : En collaboration avec le MINADER, MINEPIA et les instituts de recherche, la **GIZ** propose des formations à l'entrepreneuriat agricole et la diffusion de bonnes pratiques agricoles à travers des projets de développement du secteur agricole; le **FIDA**, à travers le programme PEA-Jeunes, vise à soutenir l'entrepreneuriat agropastoral des jeunes ruraux en leur offrant des accompagnements techniques (incubation et coaching) et financiers adaptés.

Entreprises Privées et Fournisseurs d'Intrants : SPC et ses partenaires (BelgoCam et Agrocama) offrent des séminaires techniques sur la conduite d'élevage et sur la prophylaxie (fiche technique). Les agriculteurs reçoivent également des conseils lors de l'achat d'intrants et bénéficient d'un appui technique en cas de problèmes sanitaires. L'entreprise « Telcar » offre des séminaires de renforcement des capacités des agriculteurs dans la transformation de produits (cacao)

Associations et ONG Locales (SAILD, Inades-Formation et CARITAS) : elles apportent un soutien aux populations rurales en organisant des sessions de renforcement de capacités en agriculture comme le cas de l'ONG Caritas; des ouvrages de lectures pour les techniques agricoles sont diffusés par les ONG SAILD et INADES.

4.1.2. Caractérisation de la demande sur les territoires analysés (Région Sud)

La culture de cacao, profondément enracinée dans les traditions des Bulus, est une culture de rente des territoires Ebolowa et Sangmélina. Considérée comme un symbole de maturité et d'accomplissement familial, cette culture pérenne se pratique sur des parcelles forestières héritées ou acquises selon des règles coutumières. Les techniques agricoles varient entre méthodes traditionnelles (semis direct de fèves, défrichage manuel à la machette) et pratiques modernes (pépinières, piquetage en quinconce), souvent adoptées par des jeunes formés. Les cacaoyers, cultivés en association avec des arbres fruitiers, nécessitent un entretien, incluant désherbage, taille, traitements phytosanitaires, récolte, fermentation et séchage. La production est vendue via des coopératives, acheteurs privés ou des acheteurs ambulants (Coxeurs). La transformation artisanale est limitée et principalement menée par des femmes. Cependant, ils sont confrontés à la pourriture brune de cabosse de cacao et aux coûts élevés de produits phytosanitaires

Les cultures vivrières dans les exploitations agricoles locales reposent sur les cultures associées (comme le "fourretout") et les monocultures. Le "fourretout" est une pratique traditionnelle où diverses espèces (maïs, manioc, plantain, etc.) sont cultivées ensemble sur une même parcelle, favorisant la sécurité alimentaire et limitant les besoins en main-d'œuvre et en intrants chimiques. Les cultures associées, souvent semées en période de pluie, bénéficient d'interactions naturelles entre plantes, par exemple l'arachide qui freine la survenue des adventices au bénéfice de la culture principale. En monoculture, certaines techniques modernes (comme le piquetage pour le plantain ou les variétés améliorées pour le manioc) coexistent avec des pratiques traditionnelles. Les récoltes destinées principalement à l'autoconsommation, sont aussi une source de revenus, et la conservation des semences se fait de manière artisanale, garantissant leur qualité pour les campagnes suivantes. Cependant les agriculteurs sont confrontés régulièrement à la pourriture de manioc et de plantains.

L'élevage de poulets de chair au Cameroun est majoritairement réalisé en bâtiments spécialisés situés en périphérie des grandes villes pour un meilleur accès aux services et marchés urbains. Cette activité, principalement menée dans la région de l'Ouest, s'inscrit dans une dynamique de réduction des importations et de stimulation de la production locale. La production suit des étapes précises, débutant par un vide

sanitaire pour désinfecter les installations, suivi de la réception des poussins commandés auprès des fournisseurs Belgocam et Agrocam situés à Yaoundé ou Bafoussam, et la conduite se poursuit par le chauffage, l'alimentation provenant du fournisseur SPC et la prophylaxie. Les poulets sont nourris avec des aliments commerciaux ou formulés par les éleveurs pour réduire les coûts. L'élevage de poulets de chair est principalement destiné à la commercialisation sur les marchés locaux. Cependant les éleveurs font face à des difficultés d'approvisionnement en poussins disponibles dans leur territoire; le coût élevé d'aliments des agro fournisseurs et la non structuration de la filière pour atteindre d'autres marchés ou alimenter les usines

La pluriactivité, utilisée comme un moyen d'améliorer les revenus des ménages, aussi bien par les hommes que par les femmes, se manifeste par la pratique d'activités extra-agricoles en complément des activités agricoles principales. Parmi ces activités secondaires figurent la chasse et le piégeage, le commerce (vente de boissons, fournitures scolaires, épices), l'artisanat (menuiserie, maçonnerie, moulinage, pâtisserie), l'enseignement, la vinification (à partir de palmier à huile ou de raphia), ainsi que le transport par taxi-moto.

4.1.3. Caractérisation des modalités informelles d'apprentissage

Les principales sources d'apprentissage informel sont la famille, les amis agriculteurs, les voisins, les groupements paysans, les réseaux sociaux et Internet.

Apprentissage au sein de la famille : Dès l'enfance, les jeunes agriculteurs sont initiés aux pratiques agricoles par leurs parents. Cette initiation commence par l'observation, l'imitation et la participation aux travaux agricoles, comme le défrichage, le semis, et la récolte, ce qui leur permet d'acquérir des techniques et des compétences pratiques agricoles et d'élevage. Les filles apprennent souvent le semis des cultures vivrières auprès de leurs mères, tandis que les garçons sont initiés au travail de la machette et au défrichage. Ces transmissions des parents vers les enfants permettent d'acquérir les savoirs et savoir-faire et de construire une mémoire paysanne pouvant être mobilisée lors de l'installation de l'agriculteur.

Réseaux d'amis agriculteurs : Les agriculteurs apprennent aussi auprès de leurs amis et pairs. L'apprentissage dans ce cadre repose sur des interactions régulières, l'observation et l'échange de pratiques agricoles efficaces, favorisées par la proximité géographique et l'observation de réussites agricoles visibles chez leurs amis. Cet échange mutuel et basé sur la confiance favorise un apprentissage "horizontal" (entre amis), où chacun peut partager ses expériences et bénéficier de conseils pratiques.

Apprentissage par le voisinage : Les agriculteurs observent leurs voisins dans l'exercice de leur travail agricole, ce qui leur permet la mise en place de nouvelles pratiques en reproduisant ce qu'ils ont observé. L'observation des pratiques agricoles comme la mise en place de pépinières ou les discussions sur les traitements des cultures est nécessaire pour ceux qui n'ont pas accès à des formations et des appuis techniques, car elle offre un apprentissage direct par observation.

Groupements paysans et tontines : Les agriculteurs membres de Groupements d'Initiative Commune (GIC) bénéficient d'une entraide et d'un partage de connaissances agricoles. Ces groupes facilitent la résolution collective des difficultés et l'échange de techniques, notamment à travers des activités pratiques comme la création de pépinières ou l'organisation de travaux communs. Les tontines, quant à elles, fournissent un soutien financier essentiel pour les activités agricoles et l'achat d'intrants, permettant aux agriculteurs de renforcer leurs capacités de gestion financière.

Internet et médias sociaux : Les technologies numériques, y compris les réseaux sociaux et les vidéos en ligne, se révèlent être des nouveaux outils pour les jeunes agriculteurs ayant accès à la connexion Internet et au moins partiellement alphabétisés. YouTube et Google permettent aux agriculteurs d'obtenir des informations sur les nouvelles pratiques agricoles (l'élevage de hannetons, la multiplication végétative par PIF, la formulation d'aliments pour poulets de chair...), tandis que WhatsApp et Facebook facilitent

l'échange de conseils pratiques, notamment en termes de formulation d'aliments pour animaux ou de soins vétérinaires.

Innovations et expérimentations : Les agriculteurs intègrent et expérimentent des techniques apprises de diverses sources pour s'adapter aux défis rencontrés dans leurs exploitations. Par exemple, certains agriculteurs développent des formules d'aliments pour volaille adaptées à partir de connaissances issues de recherches sur Internet, d'échanges avec d'autres éleveurs, et d'expériences pratiques.

4.1.4. Analyse du lien entre formel, non formel et informel

L'analyse des trajectoires de vie et situations d'apprentissage des agriculteurs à Ebolowa et Sangmélima révèlent le développement de compétences, s'appuyant sur une articulation des apprentissages informels, non formels et formels.

Dès leur enfance, les agriculteurs acquièrent des compétences agricoles de manière informelle par la transmission intergénérationnelle au sein de leurs familles. Cet apprentissage initial, basé sur l'observation et l'imitation, établit une mémoire de pratiques agricoles, fondements de leur identité agricole.

Suivant la trajectoire de vie, les agriculteurs peuvent poursuivre les études jusqu'à l'entrée dans une école ou centre de formation agropastorale (cas de 20 agriculteurs de l'échantillon enquêté), et d'autres s'installent en activité agricole sans formation professionnelle initiale (cas des 30 autres agriculteurs de l'échantillon).

La formation initiale offre aux agriculteurs des compétences en production, transformation et commercialisation agricoles, ainsi que des pratiques comme la gestion d'une exploitation, la planification culturelle et l'élevage. Grâce à une alternance entre théorie et stages pratiques auprès d'agriculteurs expérimentés, les apprenants appliquent leurs connaissances et gagnent en autonomie professionnelle. Toutefois, le soutien financier du programme AFOP est essentiel pour leur installation, soulignant l'importance d'allier financement et formation pour créer des emplois agricoles. Une fois installés, les agriculteurs s'appuient sur les pairs de leur entourage pour résoudre des difficultés auxquelles ils sont confrontés et/ou sollicitent les structures d'appui et de renforcement de capacité.

L'entourage d'un agriculteur, que ce soit la famille, le réseau d'amis, les voisins et les groupements paysans, est source d'apprentissage en cas de préoccupations. A travers l'observation, les discussions dans différents lieux (bars, marché, maison ou au champ) et la démonstration de technique, un agriculteur apprend de son pair et ensuite expérimente. L'entourage est complété par des recherches sur internet (YouTube et Google) et de la lecture (Journal du paysan et ouvrages d'Inades-formation) pour l'acquisition de savoir et savoir-faire agricole.

Les agriculteurs bénéficient de formations et d'appuis fournis par l'État, des organisations comme la GIZ et les agro-fournisseurs. Ils acquièrent des compétences via des séminaires et sollicitent les agents techniques du MINADER et du MINEPIA en cas de besoin pour améliorer leurs pratiques et productivité.

Les agriculteurs ont accès à ces différentes sources et l'articulation entre ces sources peut différer d'un agriculteur à l'autre dans son processus d'acquisition de compétences. Même si, l'informel reste commun à tous les agriculteurs, le rôle des dispositifs formel et non-formel dans l'acquisition de connaissance varie d'un agriculteur à l'autre.

4.1.5. Pistes de propositions en lien avec l'étude de cas Cameroun

Une inclusion systématique de l'informel dans les politiques publiques de FAR pourrait être complémentaire aux dispositifs formels et non formels existants et contribuer à une formation de masse en réponse à la demande. Une stratégie nationale de gouvernance intégrant les dispositifs formels, non formels et informels

est donc nécessaire pour l'atteinte de cet objectif. Depuis 2018, l'État camerounais a pris des mesures pour mobiliser tous les acteurs du secteur de la formation professionnelle, en collaboration avec les collectivités locales et les organisations professionnelles, dans le but d'assurer un encadrement et un suivi adaptés. L'analyse à l'issue du travail de terrain fait ressortir les propositions suivantes pour mieux inclure l'Informel dans la formation agricole et rurale :

- **Rôle des jeunes formés** : Les jeunes agriculteurs ayant suivi des formations, notamment dans le cadre du programme AFOP, pourraient devenir des « relais paysans », transmettant leurs connaissances aux autres agriculteurs dans leurs communautés par des ateliers pratiques et des échanges d'expérience. Cela créerait une dynamique d'apprentissage par les pairs.
- **Implication des Groupements Paysans (GIC)** : Les groupements d'entraide et les groupements d'initiative en commun (GIC) peuvent servir de canaux pour la diffusion des pratiques agricoles et innovations. Un formateur local pourrait y intervenir régulièrement pour répondre aux besoins spécifiques des agriculteurs et organiser des sessions internes de formation, renforçant ainsi l'adhésion des agriculteurs à ces groupements.
- **Groupes de tontines** : En tant que structures de solidarité locale, les tontines peuvent faciliter l'accès au crédit agricole. En renforçant leur implication, elles pourraient également jouer un rôle dans la formation financière des agriculteurs et la gestion de microcrédits pour tester des pratiques innovantes, traditionnelles ou modernes.
- **Intégration des Coxeurs** : Les collecteurs de produits agricoles, ou « coxeurs », ont une connaissance approfondie des zones reculées et peuvent sensibiliser les agriculteurs aux bonnes pratiques agricoles. Plutôt que de limiter leur influence, les politiques publiques devraient encadrer et valoriser leur rôle pour faciliter la diffusion d'innovations pratiques.
- **Ateliers de sensibilisation dans les lieux informels** : Organiser des sessions d'information et de formation dans des lieux d'échanges naturels comme les marchés et les églises pourrait renforcer l'accès aux savoirs des agriculteurs qui ne fréquentent pas les centres de formation.
- **Formation à l'utilisation du numérique** : Inclure une formation aux outils numériques dans les programmes de FAR pourrait ouvrir aux agriculteurs de nouvelles voies d'apprentissage et d'échange d'information, même dans des régions isolées.
- **Reconnaissance et Préservation des Savoirs Endogènes** : Enfin, il est essentiel de documenter et intégrer les pratiques agricoles traditionnelles dans les programmes formels, afin d'adapter l'enseignement aux réalités locales et d'éviter le rejet des nouvelles techniques perçues comme inadaptées. Une co-construction de ces programmes avec les acteurs locaux et informels s'impose pour optimiser la transmission des savoirs.

4.2. Madagascar¹⁰

4.2.1. Caractérisation de l'offre de FAR à Madagascar

Madagascar est caractérisée par une population jeune et rurale, dont l'activité principale est l'agriculture. Pour accompagner son développement, une stratégie nationale de formation agricole et rurale (SNFAR) s'est structurée au cours des 20 dernières années, mobilisant la diversité des acteurs qui interviennent dans le domaine.

¹⁰ Tchatikpi, F. les processus d'apprentissage paysans à l'échelle d'un territoire pour mieux appréhender la formation agricole et rurale de masse : Cas de deux communes de la région Amoron'i Mania à Madagascar. Mémoire de fin d'étude, Institut Agro Montpellier, 2024.

La région Amoron'i Mania, où se trouvent nos deux zones d'étude (communes de Soavina et d'Alakamisy Ambohimahazo), bénéficie aujourd'hui de divers dispositifs de formation et de conseil agricole portés par différents acteurs publics et privés (organisations de producteurs, ONG, confessionnels, etc.).

Plus localement, à Soavina comme à Alakamisy Ambohimahazo, les principaux acteurs de conseil pour les paysans sont la Chambre d'agriculture (TTM) et l'ensemble des OP du groupe Fifata en région Amoron'i Mania (l'OP régionale Fifatam, Cap Malagasy, collège Fekama Ambondromisotra, Cecam) qui disposent chacun de conseillers. TTM et le groupe Fifata partagent des objectifs similaires : accompagner l'émergence et le développement des organisations de producteurs locales. Cependant, leur approche diffère légèrement : en plus de la formation, TTM favorise l'accès des paysans aux intrants, ce qui peut parfois les mettre en position d'attentisme. Le groupe Fifata, en revanche, mise uniquement sur l'animation, le conseil et l'accès à la formation, en mobilisant également des paysans relais. À Soavina, Fifatam a laissé plus de place à Cap Malagasy, l'OP spécialisée du groupe pour le conseil de proximité auprès des paysans.

Soavina bénéficie de la proximité géographique du collège agricole Fekama d'Ambondromisotra et est situé à la frontière avec la commune d'Ambondromisotra. Ce collège est destiné à la formation initiale des jeunes ayant des projets d'installation en agriculture et propose également des formations courtes pour renforcer les capacités des jeunes déjà installés. Le collège ayant une vocation régionale, huit jeunes en formation initiale viennent d'Alakamisy Ambohimahazo, située à 100 km de Soavina. Ceci, montre que la proximité géographique n'est pas un obstacle à l'acquisition de connaissance.

Dans les deux communes, des organisations professionnelles pour la contractualisation avec les paysans telles que Bionexx (pour la culture d'artémisia) et Malto (pour la culture de l'orge) à Soavina, ainsi qu'OFMATA (pour la culture du tabac), ont des conseillers pour garantir une bonne production de leurs cultures.

Par ailleurs, ces deux communes ont historiquement bénéficié de projets et programmes sur des périodes de trois à six ans, mis en œuvre par l'État, des acteurs religieux, des ONG, etc. Ces initiatives ont abordé divers problèmes agricoles, tout en prenant parfois en compte des dimensions beaucoup plus larges, comme la sécurité alimentaire, l'accès à l'eau et la santé.

Ces différents acteurs, à travers leurs actions, ont apporté des innovations. Certaines de ces innovations ont perduré, continuent d'exister et se sont même développées, tandis que d'autres ont complètement disparu. Entre ces deux cas de figure, il existe également des adaptations...

4.2.2. Caractérisation de la demande

Dans les deux zones d'étude, 90 % de la population vit de l'agriculture. Les paysans disposent de très petites surfaces agricoles, éparpillées dans plusieurs fokontany (la plus petite échelle administrative à Madagascar), avec des potentiels agricoles différents : des rizières fertiles dans les bas-fonds (caractéristique typique de Soavina) aux surfaces sur les flancs des collines (caractéristique typique d'Alakamisy Ambohimahazo). Au sein de chaque commune, certaines zones sont difficiles d'accès, ce qui limite parfois l'intervention des acteurs de développement.

L'agriculture est principalement tournée vers l'autoconsommation. La majorité des systèmes d'exploitation sont basés sur la culture du riz, principal aliment contribuant à la sécurité alimentaire des ménages, ainsi que sur des cultures comme le manioc et la patate douce. L'élevage de "poulets gasy"¹¹, de porcs ou de zébus

¹¹ "poulet gasy" signifie : poulet de race locale.

contribue à la stratégie de gestion des périodes de soudure et au renouvellement de la fertilité des sols grâce au fumier.

À Soavina, les paysans disposant de surfaces dans le périmètre irrigué peuvent produire du riz en contre-saison, réduisant ainsi la période de soudure, qui varie de 3 à 8 mois en fonction des systèmes d'activité, des moyens et des besoins des ménages. Par ailleurs, à Alakamisy Ambohimahazo, où les terres ont une faible vocation agricole, d'autres filières adaptées, telles que l'apiculture et la pisciculture, se développent.

Face à une riziculture peu productive, les paysans ont également recours à l'agriculture contractuelle avec certaines entreprises : depuis 1980 à Alakamisy Ambohimahazo pour la culture du tabac, et plus récemment à Soavina (à partir de 2019) pour la culture de l'artémisia et de l'orge. Ces cultures prennent une place croissante dans les systèmes d'exploitation des ménages en raison de leur rentabilité économique, qui permet d'assurer la sécurité alimentaire ou d'investir dans d'autres activités.

De manière plus globale, les ménages diversifient leurs sources de revenus en menant des activités non agricoles, telles que la maçonnerie, la menuiserie ou le salariat agricole.

Dans les deux communes, il existe un système d'entraide agricole consistant à mettre en commun la force de travail entre paysans pour travailler dans les champs, principalement pour la culture du riz entre septembre et février. Les hommes s'occupent essentiellement du labour, du sarclage, et plus tard de la récolte, tandis que les femmes sont mobilisées pour le repiquage. En lieu et place d'une rémunération, les paysans sont nourris par le demandeur de service avec du riz, de la viande de porc, etc. Ces organisations informelles peuvent exister au sein des familles, du voisinage, du fokontany et s'associer à des OP ou autres structures pour l'accès à des services de crédit, d'épargne ou de stockage. Cependant, avec des conditions de vie de plus en plus difficiles, l'entraide reste majoritairement familiale. Les paysans jonglent ainsi entre la main-d'œuvre familiale, l'entraide villageoise et la main-d'œuvre salariée.

Dans ces zones, les paysans ont très peu accès à la télévision ou à Internet, mais écoutent beaucoup la radio, en particulier Radio Maria et la radio nationale malgache. Plusieurs acteurs de formation et de conseil agricole utilisent ce canal pour sensibiliser, partager de nouvelles pratiques ou inciter les paysans à suivre des formations.

La prise en compte de ces caractéristiques est essentielle pour comprendre les processus d'apprentissage et les facteurs qui influencent les choix d'apprentissage des paysans.

4.2.3. Caractérisation des modalités informelles d'apprentissage : comment les paysans apprennent entre eux ?

Les processus d'apprentissage entre paysans dans les communes étudiées mettent en lumière des dynamiques diverses, où l'interaction sociale joue un rôle clé.

Les apprentissages informels commencent généralement au sein du cercle familial. Les enfants, dès leur plus jeune âge, observent et participent aux activités agricoles, acquérant ainsi des savoir-faire de manière progressive. Ces interactions avec les membres de la famille sont souvent spontanées, mais elles marquent un premier pas dans l'acquisition des compétences agricoles.

En dehors du cercle familial, avant, pendant et même après leur installation, les paysans apprennent et partagent des connaissances et des innovations avec leurs amis, voisins et leurs pairs du village, de la commune, voire d'ailleurs. Étant presque tous paysans, avec des parcelles accessibles à tous, les observations des pratiques agricoles des uns et des autres sont fréquentes. Lorsqu'un paysan constate la productivité des cultures ou encore l'état de santé des animaux d'un voisin, cela soulève souvent des questions qui peuvent déclencher un processus d'apprentissage. Cependant, ces apprentissages peuvent prendre différentes trajectoires, parfois par pur hasard ou pour répondre à un besoin spécifique identifié.

Face à une innovation, un paysan peut n'avoir aucun intérêt ou, au contraire, y trouver un intérêt. Parmi ceux qui y trouvent un intérêt, certains peuvent simplement observer et essayer de reproduire chez eux (copier-coller), en supposant que ce qu'ils ont vu ou entendu est suffisant pour pouvoir répliquer sur leur exploitation. D'autres s'approchent de l'innovateur pour poser davantage de questions, telles que : « Comment as-tu fais ? ». Parmi ces derniers, certains peuvent essayer directement dans leurs champs avec les explications reçues et revenir ensuite pour plus de précisions. D'autres encore peuvent être amenés, sur demande, à pratiquer avec le paysan « innovateur » afin de mieux maîtriser l'innovation avant de la tester eux-mêmes.

Certains apprentissages informels se font dans des lieux qui rassemblent plusieurs paysans, notamment au sein de groupes formels ou informels. Les collectifs de travail, tels que les groupes d'entraide et par extension, le salariat agricole, sous ses diverses formes, constituent des environnements riches pour les apprentissages paysans. Ces apprentissages peuvent porter sur les pratiques mises en œuvre ou sur le partage d'expériences concernant d'autres pratiques, cultures ou innovations.

Dans les groupes liés aux églises, en plus des collectifs de travail qui peuvent s'y greffer, des échanges directs entre responsables d'églises et fidèles peuvent aussi déclencher des processus d'apprentissage. L'adoption, l'adaptation ou la non-adoption de ces pratiques dépendent toujours des besoins, des ressources et des objectifs des paysans.

Les foires constituent un autre lieu propice aux apprentissages. Elles permettent aux paysans d'être sensibilisés, d'entrer en contact avec des innovations agricoles, d'échanger entre eux et de créer des réseaux avec d'autres acteurs d'une filière donnée. Cependant, leur organisation rencontre parfois des limites financières et logistiques.

La radio est également une source d'apprentissage. Certains paysans l'écoutent pour acquérir des connaissances, mais la majorité la suit sans grand intérêt pour un quelconque apprentissage. Cependant, elle reste un bon moyen de partage auprès d'un grand nombre de paysans sur le territoire.

Dans le contexte des difficultés d'accès à Internet dans les zones étudiées, nous avons observé très peu d'apprentissages par Internet ou via les réseaux sociaux.

Par ailleurs, l'acquisition de connaissances peut aussi provenir de jeunes ayant suivi une formation initiale. Ces derniers partagent leurs connaissances avec leurs familles, voisins et amis, et peuvent avoir un ancrage territorial avec d'autres dispositifs formels ou non formels, ainsi qu'avec les paysans de leurs territoires pendant et après leur formation et leur installation. Ces connaissances peuvent être transmises par des paysans relais à des non-membres de leurs organisations, par des paysans ayant acquis des compétences dans un dispositif ou un programme, ou encore par des paysans « innovateurs » qui aiment expérimenter de nouvelles pratiques.

Cependant, un résultat positif obtenu grâce à une innovation ne garantit pas son adoption. Pour chaque paysan, le processus d'apprentissage peut être favorisé ou limité par des facteurs comme les besoins (taille du ménage à nourrir, période de soudure, etc.), les ressources disponibles (sol, eau, argent, fumure organique, etc.) et les objectifs (production pour autoconsommation, marché, durabilité, etc.). Ces processus peuvent également évoluer au fil du temps.

Enfin, un paysan a un système d'exploitation diversifié. Il n'acquiert pas toutes ses connaissances auprès d'un même paysan. La construction de ses compétences résulte de différents fragments de connaissances accumulés tout au long de sa vie de paysan et provenant à la fois d'apprentissages issus de dispositifs formels et d'échanges avec ses pairs.

4.2.4. Analyse du lien entre formel, non formel et informel

Sur un territoire donné, la FAR implique une diversité d'acteurs intervenant de différentes manières et dans des contextes spécifiques à chaque territoire. Le contexte des zones rurales dans la région Amoron'i Mania se caractérise par l'intervention d'un nombre non négligeable d'acteurs de développement, incluant la formation agricole dans leurs actions. De plus, certaines de ces interventions ont contribué à l'émergence et au développement d'organisations paysannes, qui sont aujourd'hui fortement présentes dans le paysage de la formation agricole malgache.

Dans les deux communes où nous avons mené cette étude, on observe un « tissu d'intervention de développement », produit des interventions historiques et actuelles. Cette image est renforcée par les nombreuses interactions, visibles ou non, qui existent entre ces différentes actions. La majorité d'entre elles, intervenant sur des périodes limitées, ont créé un écosystème répondant à un besoin. Lorsque les conditions de développement sont réunies, certaines continuent de se développer. Parmi ces derniers, on peut citer les organisations paysannes, les églises et les entreprises privées.

Bien que certaines interventions soient limitées dans le temps, les différentes actions de formation et de conseil menées dans les territoires ont permis à de nombreux paysans et jeunes d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences agricoles. De manière volontaire ou involontaire, ce tissu d'interventions a également favorisé l'émergence d'un niveau intermédiaire de relais de savoirs. Cela se manifeste par certains paysans jouant le rôle de « relais » auprès de leurs pairs, mais aussi par des techniciens locaux parfois sollicités pour des actions de formation. Ce niveau intermédiaire se retrouve dans des organisations de producteurs formelles, non formelles ou informelles. Ainsi, un tissu d'experts locaux, plus ou moins dense et efficace, émerge dans les deux zones étudiées. L'enjeu est donc de trouver comment accompagner ces compétences locales lorsque l'intervention de développement qui les a fait émerger « s'arrête ».

4.2.5. Pistes de propositions pour l'étude de cas Madagascar

La proposition principale est de contribuer à favoriser l'extension des tissus de compétences locales en s'adaptant aux contextes et aux besoins spécifiques des territoires et des paysans.

Les politiques publiques peuvent :

- Investir à l'échelle territoriale, en collaboration avec les autorités locales, dans la mise en place et le renforcement de réseaux de compétences locales issus des organisations paysannes, des projets/programmes et même des entreprises privées. Les actions de FAR doivent mobiliser tous les acteurs capables de contribuer à la transmission des savoirs et à l'optimisation des ressources disponibles.
- Fournir aux structures locales de décentralisation les compétences et les ressources nécessaires pour mieux coordonner le tissu de compétences locales présent sur le territoire. Ces structures doivent bien connaître les acteurs de la FAR et les processus d'apprentissage sur leurs territoires. Dans le contexte malgache, la commune est une échelle d'intervention appropriée pour garantir un meilleur accès aux paysans.
- Accompagner le renforcement des organisations paysannes en mettant l'accent sur l'animation et la structuration des OP locales, en plus de leur financement, afin de les rendre plus efficaces dans la diffusion des pratiques agricoles.
- Soutenir plus efficacement l'installation des jeunes agriculteurs, notamment en matière d'accès à la terre et au financement. Ces jeunes constituent un moyen potentiel de diffusion des connaissances.
- Proposer tout type d'accompagnement en matière de FAR sur le long terme, en adoptant une vision de développement agricole durable sur les territoires.

Le groupe Fifata peut :

- Poursuivre son rôle central dans l'accompagnement des jeunes agriculteurs en favorisant leur intégration dans les réseaux locaux en fonction de leurs besoins.
- Adapter les formations et accompagner de manière plus poussée les jeunes pour les aider à développer des projets plus intégrés, selon les contextes agricoles des régions. Ce dernier peut passer par des études locales.
- Continuer à renforcer les mécanismes d'apprentissage entre paysans en formant et mobilisant les paysans relais, qui sont des vecteurs essentiels de diffusion des savoirs dans les communautés. Mener des études pour comprendre les processus de partage des savoirs entre paysans selon les contextes territoriaux afin d'optimiser leur diffusion.
- Capitaliser sur les résultats obtenus grâce aux foires agricoles et aux émissions radio pour toucher le plus grand nombre possible de personnes.

4.3. Togo¹²

4.3.1. Caractérisation de l'offre de FAR formelle et non formelle dans les territoires

Une grande partie de la population togolaise dépend de l'agriculture. Ce secteur représente près de la moitié du PIB du pays. Une stratégie nationale de formation agricole et rurale (SNFAR) a été élaborée pour la période 2016-2020. La SNFAR du Togo n'a pas été mise en œuvre par les projets du gouvernement mais a servi de cadre à ses partenaires sur plusieurs projets. Une nouvelle SNFAR est actuellement en cours d'élaboration.

L'Association Professionnelle des Centres de Formation Agricole et Rurale au Togo (APCFAR-TOGO) a été créée en 2015. Elle regroupe 71 centres de formation agricole et rurale (CFAR) dont 8 publics. L'association a pour mission l'amélioration de la qualité de la FAR au Togo et la mise en œuvre de la SNFAR.

Le conseil aux producteurs est assuré par l'Institut de Conseil et d'Appui Technique (ICAT). Cet établissement de vulgarisation agricole est présent sur le terrain dans tout le Togo à travers ses conseillers agricoles présents dans chaque canton. Les agents de l'ICAT travaillent en relation directe avec les membres des coopératives agricoles et les producteurs des Zones d'Aménagement Agricole Planifiées (ZAAP). Ils sont responsables de la vulgarisation et de l'exécution des projets du ministère. L'ICAT est donc présent dans les deux territoires étudiés : la préfecture de Doufelgou et la préfecture d'Akébou.

En Akébou, il n'y a aucun centre de formation tandis qu'à Doufelgou, le Centre International de Développement Agro-Pastoral (CIDAP) est le seul CFAR du territoire. Le CIDAP cumule différents programmes ; la formation initiale (BT et CAP) mais aussi des modules de formations courtes, un programme d'été : « vacances utiles » pour les enfants afin de susciter des vocations ainsi qu'un accompagnement de groupes de paysannes. Ce centre intègre des savoirs et mécanismes de transmission traditionnels de leur territoire dans leurs outils de formation.

D'autres acteurs de la formation et du conseil sont présents au niveau des filières d'exportation dont le coton pour une partie de Doufelgou et le cacao pour l'Akébou. Les producteurs disposent d'un accompagnement particulier sur ces produits à travers des conseillers dédiés et un accompagnement des OP. De plus, AVSF

¹² Carrère, M., Comprendre les processus d'apprentissage paysan de deux territoires du Togo pour mieux appréhender la formation agricole et rurale de masse, Institut Agro Montpellier, 2024.

soutient l'union des coopératives de cacao d'Akébou sur le cacao bio équitable en offrant des formations sur la gestion de l'organisation paysanne (OP) et les bonnes pratiques agricoles à travers différents outils. Les autres coopératives sont toujours liées à des cultures tournées vers le marché (maïs, soja, riz, arachide, haricot), elles bénéficient uniquement de l'appui des conseillers agricoles ICAT. Nous pouvons également noter à Doufelgou la présence de l'agropole de la Kara où interviennent de nombreux projets en lien avec la politique agricole du Togo.

L'étude au Togo ayant été menée dans deux villages de Doufelgou et un village d'Akébou, il existe des dispositifs à l'échelle des villages. La congrégation des Sœurs des Campagne dans le village de Kawa-Bas dans l'est de Doufelgou délivre des formations en petit élevage (porc, chèvres et poules), accompagne une coopérative maraîchère et effectue un suivi auprès des paysannes et paysans du village. Dans ce même village, de nombreux paysans ont suivi une formation par correspondance d'INADES dans les années 1980 et 1990. Le village de l'ouest de Doufelgou, Broukou, a quant à lui bénéficié d'une très grande densité de projets passés et actuels du gouvernement et ses partenaires, comprenant notamment des formations courtes et des accompagnements techniques sur la durée.

4.3.2. Caractérisation des territoires : systèmes d'activités et demande

Dans le territoire de Doufelgou, les deux villages enquêtés (Kawa-Bas et Broukou) présentent des situations différentes.

A l'est de la préfecture de Doufelgou, le village de Kawa-Bas compte environ 800 habitants répartis dans une centaine de concessions. Toutes les familles du village dépendent de l'agriculture familiale. Les terres sont cultivées à la daba et la petite houe, les producteurs n'utilisent ni mécanisation ni traction animale. L'agriculture repose principalement sur la culture du maïs, du soja, du sorgho et de l'igname, à la fois pour l'autoconsommation et comme principaux produits de vente. Les productions sont vendues sur les marchés locaux par les femmes ou via des entreprises privées en lien avec un collecteur (soja) ou la coopérative du village (maïs). Le sorgho joue un rôle important dans les coutumes, il est cultivé par tous.

Toutes les familles pratiquent le petit élevage (poules, porcs, chèvres) et le compostage en y associant les déjections animales. Cela permet d'assurer la fertilité des champs en particulier de maïs en rotation avec le soja. L'utilisation d'engrais minéraux en complément pour la culture du maïs est systématique, Cependant, la dose est deux à six fois inférieure à celle appliquée dans le village de Broukou.

Au village, la taille des exploitations agricoles varie peu, se situant principalement entre 2 et 3 hectares, et atteignant jusqu'à 5 hectares. Cela s'explique par le travail systématique en groupe d'entraide d'hommes durant toute la saison, disposant ainsi d'une force de travail similaire.

Le reste de la main-d'œuvre est assuré par la famille. Les femmes parfois accompagnées des enfants ont pour tâches aux champs : le semis, la récolte, le vannage et le conditionnement des produits du champ. Le labour à la daba n'est réalisé que par les hommes, cette tâche permet de réaliser des billons ou buttes.

Toutes les femmes ont également une activité de commerce et gèrent de plus en plus un petit élevage, en particulier des porcs, bénéficiant de l'accompagnement des Sœurs des Campagnes du village.

L'organisation en entraide de 4 à 8 paysans cadre les activités agricoles. Ils sont tous les jours ensemble au champ tout au long de la saison. De plus, ils effectuent également deux à trois sollicitations au cours de la saison en invitant les autres entraides du quartier et amis à venir travailler dans leurs champs pour une journée. Il y a peu de pluriactivité chez les hommes, ils sont souvent uniquement paysans et les jeunes effectuent une migration saisonnière pour travailler dans les champs avant le début de la saison au village.

Broukou, dans l'ouest de la préfecture de Doufelgou, est une petite ville de 5000 habitants en plein développement. Ses habitants dépendent principalement de l'agriculture. Ils ont bénéficié de lourds projets d'aménagement agricole du gouvernement dans les années de 1976 à 1990 ayant pour objectifs l'installation de populations défavorisées de la région. La proportion de ses différentes populations de migrants et leurs descendances est aujourd'hui plus importante que celle des autochtones. Ce projet reposait sur l'accompagnement par des encadreurs dans l'adoption de techniques modernes, incluant le développement de la culture attelée, l'utilisation de semences améliorées (coton, maïs), l'application d'engrais minéraux et le suivi d'un itinéraire technique précis, entraînant une transformation significative des pratiques agricoles. Ces dernières années, cette ville est devenue un centre stratégique des politiques agricoles qui visent à en faire une vitrine du développement à travers l'agropole de la Kara et le futur agroparc de Broukou, dédié à la transformation agricole.

Aujourd'hui plusieurs types d'exploitations sont présents : nous retrouvons de grands producteurs, grands propriétaires terriens et autochtones, ils cultivent 20 ha à 50 ha avec leurs tracteurs et charrues à bœuf. Mais également des producteurs autochtones en culture attelée sur environ 10 ha. Ainsi que des allochtones et autochtones travaillant à la daba en entraide ou seuls en culture attelée sur moins de 5 ha. A la daba, ils travaillent systématiquement en entraide et pratiquent la prestation de services pour d'autres agriculteurs, certains groupes d'autochtones ont intégré la traction animale dans leurs systèmes d'entraides. D'autres, en mécanisé ou traction animale ont individualisé leurs pratiques, en faisant appel à des prestations de services pour les différentes tâches agricoles en complément de leurs outils et employés saisonniers pour les plus grands producteurs. Grâce à la disponibilité de main-d'œuvre et à la possibilité de recourir à des services pour toutes les tâches agricoles, des femmes entrepreneures ont émergé en tant que cheffes d'exploitation en agriculture patronale.

La ville est maintenant confrontée à de très importants problèmes de foncier pour les populations issues des migrations. L'ensemble des terres subit une baisse de fertilité des sols et des rendements et l'utilisation non contrôlée d'herbicide se développe par le marché informel. L'élevage est souvent très peu présent dans les familles dû aux problèmes de santé animale avec des pestes répétitives décimant tous les animaux de petits élevages.

La préfecture de l'Akébou est un territoire particulièrement enclavé avec un réseau de pistes en mauvais état. La quasi-totalité de la population rurale est composée de cultivateurs et cultivatrices. Les artisan.nes et commercant.es cultivent également. Ils pratiquent la jachère forestière avec de petites parcelles vivrières sur lesquelles ils cultivent le maïs, l'arachide, le haricot et des légumes pendant un à trois ans avant de planter le manioc qui restera 6 mois à 3 ans en sol avant de laisser la parcelle en jachère 3 à 15 ans. Le manioc constitue l'alimentation de base consommée tout au long de l'année, tandis que la substitution de cet aliment par le maïs est de plus en plus courante dans certaines familles. Certains hommes ont également des parcelles de cacao ou de café. Cependant au village les plantations de cacao ont tendance à diminuer de par leur ancienneté, les feux de brousse, ainsi que les difficultés à planter avec succès en raison des changements climatiques. Les producteurs.trices n'accordent que peu d'importance à l'élevage et ne possèdent que quelques animaux par familles.

Les travaux des champs sont surtout réalisés en individuel, les entraides sont présentes mais ne concernent que la période de défrichage.

Les productions issues des champs sont vendues sur les marchés locaux. Les femmes réussissant à dégager suffisamment de trésorerie se lancent dans le commerce (achat-revente entre marchés) en parallèle de leurs champs. Les femmes mariées cultivent de plus en plus leurs propres parcelles indépendamment de leurs maris (dont un homme de la famille est le propriétaire).

Ces dernières années, le développement du marché et l'augmentation du prix du maïs, de l'arachide et du haricot ont changé les priorités des agriculteurs. Aujourd'hui ils se dirigent davantage vers ces produits là

que le cacao ou le café et représentent aujourd'hui pour la majorité des familles leurs principales sources de revenus. Ces changements ainsi que l'arrivée de nouvelles variétés via les marchés, voyages et projets, transforment les systèmes de cultures en accordant une place plus importante à ces nouveaux produits de rente et en allongeant les rotations de 1 an à 2 ou 3 ans avant de planter le manioc.

Des migrants venus du nord du Togo se sont installés au village depuis les années 1970, pratiquant le métayage pour les parcelles de cacao. Ils représentent la principale main-d'œuvre journalière. Ils ont leur propre quartier au sein du village. Les métayers et journaliers seraient maintenant de plus en plus rare à Sérégbéné, les allochtones étant maintenant installés depuis plusieurs générations sur des terres acquises par le métayage et louent des terres vivrières. La baisse de cette main-d'œuvre pousse certains cultivateurs (peu nombreux) à utiliser des herbicides dont ils ont fait l'expérience lors de leurs séjours à l'étranger. En effet, les migrations temporaires des jeunes hommes sont systématiques. Ils partent travailler dans des parcelles agricoles une à plusieurs années au Ghana, Bénin ou Nigéria. Les jeunes filles migrent aussi temporairement couramment avant de revenir au village.

Le village est marqué par l'absence de personnes ayant réalisé une formation longue en agriculture. Le niveau de scolarisation est beaucoup plus bas que dans les villages de Doufelgou. Leur principal problème est l'état des pistes qui rend les déplacements et le transport des produits compliqués, limitant leurs possibilités de ventes. Bien que le manioc soit la principale culture, les débouchés de vente restent très limités. Cependant, la commercialisation de tubercules auprès d'une entreprise privée, bien que portant sur un volume réduit, s'est avérée très profitable pour certains cultivateurs.

4.3.3. Caractérisation de modalités informelles d'apprentissage des territoires

Chaque modalité informelle d'apprentissage identifiée joue un rôle plus ou moins important selon les contextes et diffère entre les terrains. Les principales sources d'apprentissages mobilisés au cours d'une vie paysanne sont : les parents, les migrations saisonnières, les migrations temporaires, la mixité d'origine, les groupes d'entraide et la diffusion par la « tricherie » (imitation) entre pairs.

Pour les deux territoires, **l'apprentissage aux champs avec les parents** est la première source d'apprentissage qui constitue le premier socle de savoirs et pratiques de l'apprenant. Le processus n'est pas perçu directement comme de l'apprentissage par les enquêtés mais comme un processus d'observation, d'imitation et répétition des pratiques suivi de corrections des tâches que les enfants effectuent en grandissant. Dans la petite enfance, jusqu'à l'âge de sept ans, ils se rendent au champ mais ne font que jouer et observer. A partir de cet âge, ils commencent à réaliser le semis et le sarclage. Petit à petit, les garçons commencent à cultiver à la houe. Les filles apprennent aussi à vanner, stocker, préparer la bière de sorgho (Doufelgou), à transformer du gari (Akébou) ainsi qu'à effectuer les tâches domestiques. Les garçons, quant à eux, apprennent à « écabosser » et faire fermenter le cacao en Akébou par exemple. Il en est de même pour les activités de commerce. Tout ce qui est pratiqué au champ par les parents durant la période de l'enfance peut être transmis, c'est ainsi qu'à Broukou, se sont transmis aux jeunes agriculteurs les itinéraires techniques du maïs appris par leurs parents ou grands-parents via les projets d'aménagement agricole passés. Et inversement, ce qui n'est plus pratiqué n'est logiquement plus transmis. Il existe également des situations particulières de substitutions à cet apprentissage initial en agriculture lorsqu'il ne peut pas être effectué directement par les parents. Il peut alors se faire avec ses grands-parents, un oncle, une tante quand l'enfant a grandi avec eux ou plus tardivement à l'âge adulte dans des situations diverses (belle-mère, observation au champ, entraide).

Les migrations saisonnières des jeunes du nord (dont Doufelgou) vers des exploitations du sud, permettent d'observer et d'apprendre de nouvelles techniques agricoles. Dès l'adolescence, ces jeunes travaillent pendant les vacances scolaires dans des exploitations de la famille éloignée. Plus tard, ils continuent de s'y rendre avant le début de la campagne agricole afin de gagner de l'argent pour s'acheter

une daba, des engrais et pour faire face à la période de soudure. Ils poursuivent ces migrations tant qu'ils ne se sentent pas financièrement à l'aise, car le travail est très difficile ; toutefois, certains, dans des situations précaires, continuent d'y retourner malgré leur âge. En dehors des expériences acquises lors de ces migrations, des transferts ou échanges de semences se font, les jeunes ramenant avec eux des graines ou tubercules afin de les planter. Il peut également y avoir un échange de conseils avec les contacts au Sud sur des solutions à apporter, notamment sur les produits phytosanitaires.

Les migrations temporaires sont aussi réalisées par les jeunes, tant d'Akébou que de Doufelgou. Nombreux sont ceux qui partent un à trois ans à l'étranger pour revenir avec une moto, de l'argent pour construire une pièce de maison, un moulin ou autre avant de retourner s'installer au village. À Doufelgou, les migrations de ce type semblent rares pour les femmes. Les jeunes hommes, en revanche, se rendent au Bénin pour travailler dans les champs d'anacarde ou au Nigéria pour cultiver des céréales (soja, sorgho, maïs) et faire des buttes d'ignames. Ces expériences peuvent varier considérablement en tant que source d'apprentissage. Pour certains, elles ne représentent aucun apport en agriculture, tandis que d'autres apprennent beaucoup de choses qu'ils mettront en pratique après leur installation au village. En Akébou, cette forme de migration est appelée « l'aventure » et semble presque systématique chez les jeunes hommes et courante chez les jeunes femmes. Les filles partent parfois très jeunes, vers l'âge de 12 ans, pour travailler dans une grande ville du Togo, au Ghana, en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso ou au Niger. Elles partent pour travailler avec une patronne dans une boutique en tant que vendeuse, faire le « bonnage » (travaux domestiques) dans une famille, être serveuses dans un bar, et plus rarement, travailler dans les champs. Les apprentissages liés à ces migrations féminines ne leur apportent souvent aucune pratique nouvelle aux champs à leur retour au village. Les hommes d'Akébou partent surtout travailler dans les champs de cacao et de plantain au Ghana, mais aussi dans les plantations d'anacarde au Bénin ou pour récolter les noix de palme au Nigéria. Ils reviennent avec de nouvelles connaissances qu'ils « répliquent » à leur retour. Certains reviennent ainsi du Ghana « expert » en pratique d'entretien du cacao conventionnel.

Les groupes d'entraides à Doufelgou sont mis en place dès l'école primaire, les enfants copient le système d'entraide des parents. Ils se mettent entre amis de l'école pour travailler ensemble à trois ou quatre. Soit ils réalisent leur tour d'entraide dans le champ de leurs parents soit pour quelqu'un du village contre une petite rémunération et repas. Ils perfectionnent ainsi les techniques apprises par les parents par la pratique et ils apprennent des uns des autres comme en entraide d'adulte tout en participant aux sollicitations réunissant de nombreux paysans du village. En Akébou, il n'y a pas d'entraide d'élèves structurées, mais lors de la période de vacances scolaires et des weekends, les adolescents effectuent de petits travaux contre paiement. Généralement à trois ou quatre, ils vont surtout effectuer des tâches pour des cultivatrices, en particulier le défrichage. Les paysans du village de Kawa-Bas (Doufelgou) doivent obligatoirement passer par l'initiation à l'âge de 18 ans. Son processus illustre bien l'importance accordée à l'apprentissage de l'agriculture dans la communauté : En travaillant dur pendant trois mois aux champs, accompagné d'un aîné et d'un cadet, ils continuent de se former à la dureté physique du travail au champ mais aussi aux techniques. Il y a une transmission à deux niveaux, dans un premier temps par l'aîné expérimenté qui initie le jeune accoutumé, et dans un second temps, au jeune cadet qui observe et effectue de petites tâches. Ainsi quand il aura atteint l'âge de son aîné, chacun saura comment transmettre ses connaissances sur le maniement des outils à un plus jeune. Enfin les entraides d'adultes rejointes lors de leurs installations agricoles indépendamment des parents constituent souvent leurs principales sources d'apprentissages. En plus d'être un moyen de peaufiner sa formation initiale au champ pour les jeunes qui s'installent en travaillant dans l'entraide avec des hommes plus expérimentés, cette organisation sociale du travail en communauté apporte une formation continue tout au long de la vie. A Kawa-bas, le réseau d'entraide et de sollicitation est très performant en termes d'apprentissage et diffusion de pratiques. Ensemble au champ tous les jours, les paysans observent les gestes des autres, la manière de manier l'outil et imitent ce qui est le plus efficace. De plus, en travaillant dans les champs des autres, ils connaissent ainsi toutes les pratiques aux champs des paysans du village. Lors des

pauses, à la fin des travaux aux champs ou le soir en buvant de la bière de sorgho, ils discutent de leurs projets et donnent des conseils. En cas de problème lié à l'agriculture, c'est avant tout auprès des membres de leur entraide qu'ils vont chercher une solution. Si les membres de l'entraide n'ont pas de solution, ils vont ensuite chercher à se renseigner ailleurs, mais une fois qu'ils ont trouvé une solution, ils relaient l'information sur la façon dont ils ont résolu leur problème à leur entraide. Les sollicitations étendent le nombre de personnes qui travaillent ensemble et continuent à forger des liens sociaux, bien que la circulation de connaissances soit à un degré moindre que dans son propre groupe d'entraide. Les entraides d'ignames constituées à la fin de la saison permettent de se mélanger avec le quartier voisin et de propager et confronter les pratiques et innovations de la campagne. Le fonctionnement de l'entraide et les coutumes associées créent des liens forts entre les membres, ce qui favorise l'accès aux conseils de leurs pairs. Ce réseau est d'autant plus performant qu'il comprend des membres « innovateurs » qui « tirent » des nouvelles connaissances de l'extérieur par leurs formations, migrations, amis personnels, contact avec l'ICAT, réseaux des unions de coopératives et entreprises privées. Une fois qu'un membre du réseau aura essayé et adopté une nouvelle pratique, celle-ci peut être rapidement diffusée aux autres.

En Akébou cependant les entraides sont rarement source d'apprentissage, elles n'ont lieu que pour le temps du défrichage chez les hommes et que périodiquement pour les femmes, les enquêtes affirment généralement ne rien apprendre dans ces groupes.

En conclusion, bien que l'entraide soit une situation d'apprentissage identifiée comme très prolifique à Doufelgou, en Akébou, cela semble n'être le cas que dans des situations exceptionnelles.

La mixité d'origine à Broukou favorise la diffusion des meilleures techniques traditionnelles. Les savoir-faire traditionnels sont confrontés, ce qui permet de découvrir d'autres méthodes de travail et d'adopter les plus efficaces. C'est le cas de la technique de semis des Kabyè, toutes les femmes reconnaissent que c'est la technique la plus performante et l'adoptent. A Kawa-Bas il n'y a pas d'étranger. Dans le village d'Akébou, bien qu'il y ait des étrangers du Nord au village depuis plus d'une cinquantaine d'années dans un quartier qui leur est dédié, ils restent cependant peu nombreux, et le transfert de savoir-faire ne semble pas très présent.

La tricherie n'est pas une source d'apprentissage à proprement parler, mais un mécanisme d'apprentissage. Cependant, il est associé à différentes sources. La tricherie consiste à apprendre une pratique après l'avoir observée, ou encore, acquérir une connaissance d'un dispositif dont on n'est pas bénéficiaire. Pour décrire ce mécanisme, les paysans et paysannes utilisent aussi des expressions telles que « voler une connaissance » ou « récolter ». Ils peuvent ainsi tenter de répliquer une pratique observée dans un champ, que ce soit lors d'une migration, d'un voyage ou dans leur propre quartier. Cependant, poser des questions à une personne observée dans son champ, pour mieux comprendre ses pratiques, nécessite de bien la connaître à Doufelgou. L'efficacité de la tricherie est donc conditionnée par le niveau d'insertion sociale.

En Akébou l'expression « tricherie » n'a jamais été utilisée par les cultivateur.trices. Ces derniers se contentent de décrire ce mécanisme par les mots « imiter » ou « copier ». C'est la méthode la plus utilisée pour acquérir de nouvelles pratiques auprès des pairs dans ce village. Ils voient chez l'autre une pratique et tentent de la reproduire. Cela concerne aussi bien les pratiques agricoles que l'élevage. Il s'agit du même mécanisme d'apprentissage que « la tricherie » mais en Akébou, il est extrêmement rare de demander un conseil et des détails sur la pratique ; ils se contentent uniquement de l'observation.

4.3.4. Analyse liens modalités formels, informels, non formels

L'analyse des liens entre les différentes modalités peut s'effectuer au niveau de l'individu à travers les lieux d'apprentissages rencontrés de différents types dans une trajectoire de vie. Ainsi des personnes formées ou ayant bénéficié de conseils d'un dispositif formel ou non formel, cumulent les connaissances acquises par ces modalités avec celles venant des apprentissages informels. Les paysans mobilisent ainsi leurs savoirs

pour mettre en œuvre des pratiques selon les cultures et les connaissances associées. Les conseils des agents de l'ICAT à travers les coopératives concernent principalement les cultures portées sur la vente tel que le maïs et le soja, ce sont ces techniques non acquises par des modalités informelles, qui vont être mise à profit par les paysans pour ces cultures. Tandis que pour les cultures traditionnelles telles que le manioc et l'igname, les savoirs associés proviennent majoritairement de savoirs endogène acquis au village.

Ces liens entre modalités peuvent également être analysés à travers les réseaux paysans en complémentarité de leurs parcours d'apprentissage. L'étude du réseau d'entraide et de sollicitation du village de Kawa-Bas montre les connexions entre les sources d'apprentissages, les détenteurs de savoirs et la diffusion des connaissances dans un réseau paysan qui intègre toutes les exploitations familiales du village. Un paysan de ce réseau « tire » à lui (c'est le mot employé par les enquêtés) des connaissances de l'extérieur de par : une formation continue, une migration, l'ICAT, un projet, un réseau de coopérative, une entreprise privée, un ami personnel ou une autre source. Une fois testées et adoptées, les pratiques innovatrices issues des connaissances « tirées » par l'individu pourront facilement être diffusées aux autres membres de ce réseau. Dans un premier temps, cela se fait auprès des membres de son entraide, avec qui ils sont tous les jours. Dans un second temps, cela se diffuse grâce aux autres entraides de son quartier notamment via les sollicitations, puis en discutant de la campagne s'achevant avec les paysans du quartier voisin, lors des entraides d'ignames à la fin de la saison.

Un autre point de vue d'analyse des liens entre modalités d'apprentissages formels, non-formels et informels peut être fait en entrant par l'histoire d'un territoire et son héritage. Chacun des trois villages a ses exemples : les projets de 1976-1990 du gouvernement à Broukou, les formations par correspondances d'INADES-formation dans les années 1980 et 1990 à Kawa-Bas et les différentes vagues d'accompagnement liées au cacao ou café depuis les époques coloniales en Akébou. Pour tous ces cas un événement de formation d'un dispositif formel ou non formel passés a mené à l'adoption de pratique par la suite « endogénéisée » et d'acquisition de connaissances transmises par les parents ou via d'autres modalités informelles aux autres générations.

4.3.5. Pistes de proposition pour l'étude de cas Togo

Cette étude de cas, à l'échelle de trois villages, permet simplement de suggérer des pistes de leviers, des questionnements et les freins éventuels, afin d'aborder la massification de l'acquisition de compétences agricoles.

L'analyse réalisée sur les modalités informelles d'apprentissages en lien avec les dispositifs formels et non formels nous montre bien la complexité des processus.

« Massifier » reviendrait globalement à **prendre en compte les systèmes de circulation des savoirs et pratiques** pour penser un dispositif adapté permettant de favoriser l'accès aux savoirs au plus grand nombre de paysans et paysannes.

Il s'agirait aussi et surtout de **construire un modèle avec les paysans** (pas que les responsables et leaders), avec leurs réalités, plutôt que de créer des modèles de toutes pièces sans considération de l'existant qui profite in fine qu'à un faible nombre d'agriculteurs capables d'accéder à ce dispositif.

Pour cela, il paraît important de **capitaliser et travailler avec ceux qui ont toujours formé** en prenant en compte les modalités informelles et plus généralement les réalités paysannes, notamment le CIDAP et INADES-formation.

Les mécanismes de vulgarisation pourraient être repensés. Les méthodologies de diffusion s'appuient essentiellement sur des outils de démonstration de pratiques au champ tandis que les techniques promues sont issues de la science et peuvent s'éloigner de l'ontologie et des logiques des agriculteurs ciblés. Il s'agirait

pour cela de **porter plus d'attention aux savoirs de bases liés aux pratiques** que l'on souhaite promouvoir, en particulier, les connaissances scientifiques sous-jacentes aux pratiques agricoles pour aussi questionner les modèles techniques proposés.

5. Perceptions, dispositifs et enjeux de l'action publique en matière de « massification » de la formation agricole et rurale au Cameroun, au Togo et à Madagascar

Les trois études de cas reposent sur des dynamiques propres aux trois pays, disposant de leurs propres documents d'orientation en matière de formation agricole et rurale. Dans chacun des pays, une partie de l'étude visait à comprendre comment l'environnement institutionnel formel intègre ou pas les préoccupations de FAR de masse et comment est perçue l'hypothèse « les apprentissages informels peuvent participer de manière décisive à la FAR de masse ». Pour chaque pays il est question de présenter de manière synthétique l'offre de FAR, les politiques, et les enjeux relatifs à la « massification » et la prise en compte des apprentissages informels.

5.1. Cameroun : une période charnière pour l'implantation des dispositifs de FAR et de CVA rénovés au niveau national et sur les territoires

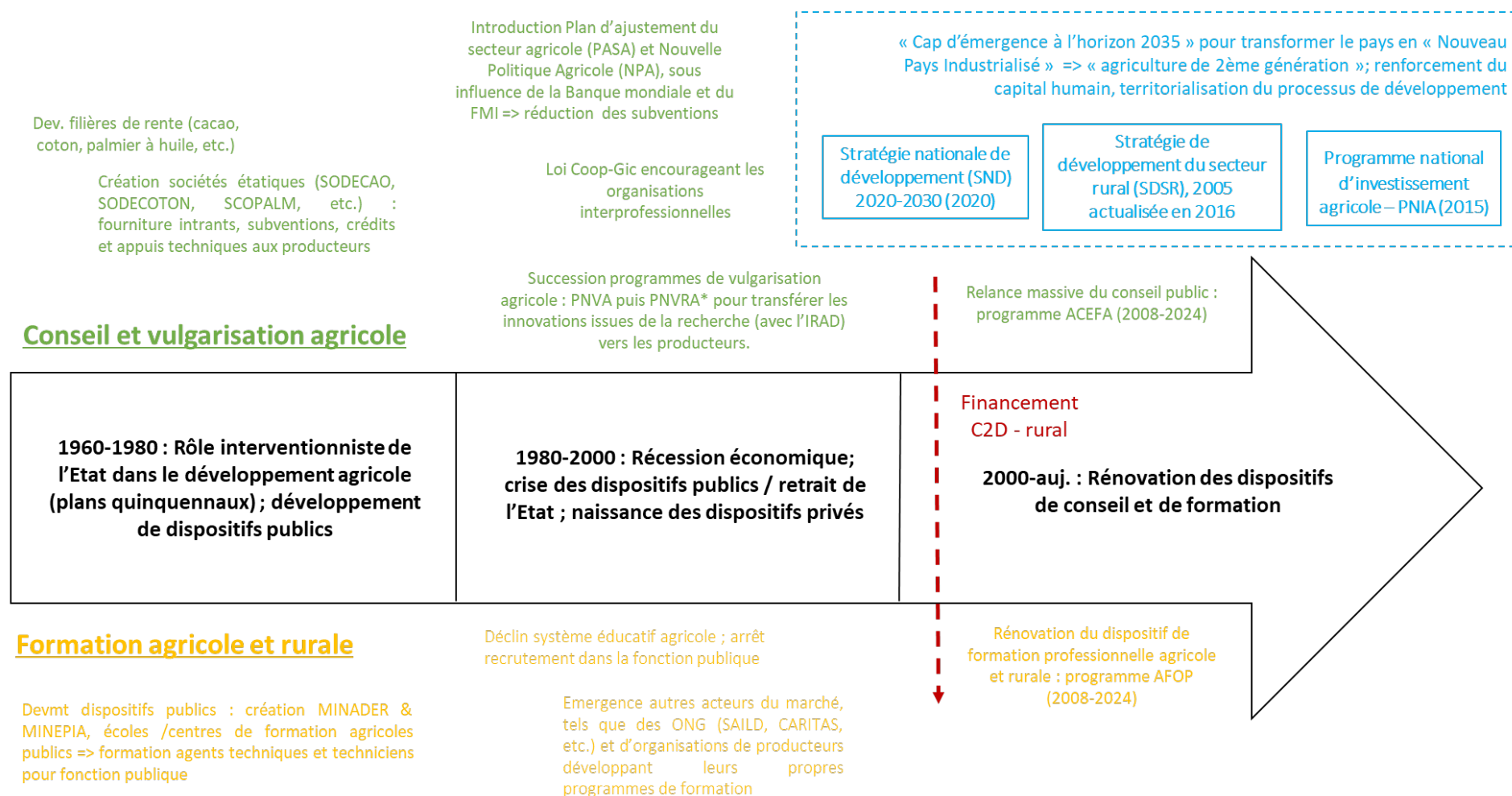
5.1.1. Les dispositifs de formation, de conseil et/ou d'accompagnement des agriculteur.rice.s au Cameroun

Dans le tournant des années 2010, l'Etat camerounais s'engage dans une rénovation profonde de ses dispositifs de conseil et vulgarisation agricole (CVA) et de formation agricole et rurale (FAR) mis en place au lendemain des Indépendances. Ces rénovations s'inscrivent dans un nouveau cadre de politique publique progressivement adopté au cours de la période¹³, qui pose de nouveaux jalons en matière de développement économique des territoires ruraux, basé sur une « révolution » agricole (agriculture dite de « 2ème génération ») et la décentralisation de leur gouvernance économique et passant par le développement du capital humain via la formation agricole et rurale¹⁴.

¹³ Stratégie nationale de Développement du secteur Rural (SDSR)/Plan National d'Investissement Agricole (PNIA).

¹⁴ République du Cameroun, janvier 2020, Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 pour la transformation structurelle et le développement inclusif, 225 p.

Encadré 2: Historique du conseil et de la formation agricole au Cameroun



* Programme national de la vulgarisation agricole – (PNVA) ; Programme national de vulgarisation et de recherche agricole (PNVRA)

Source : Auteurs, sur base des informations du Réseau FAR (<https://www.reseau-far.com/cameroun/>)

Ces rénovations sont rendues possibles grâce au financement massif institué par le mécanisme français dit du C2D (Contrat de désendettement et de développement) - mis en œuvre par l'AFD qui a permis de financer deux programmes, le Programme d'amélioration de la compétitivité des exploitations familiales agropastorales (ACEFA) et le Programme d'appui à la rénovation et au développement de la formation professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches (AFOP) qui se sont déclinés respectivement en trois phases entre 2008 et 2024.

Avec le **Programme d'amélioration de la compétitivité des exploitations familiales agropastorales (ACEFA)**, l'Etat camerounais s'est engagé dans une relance massive du conseil public, avec des éléments en continuité de l'ex-PNVRA (priorité donnée au dispositif public avec la sélection des meilleurs vulgarisateurs fonctionnaires devenus des conseillers) et des éléments d'innovation (introduction du conseil de gestion aux OP pour des projets productifs et aux producteurs, conseil en montage de projets, prémices d'une cogestion État-profession agricole)¹⁵. Avec le **Programme d'appui à la rénovation et au développement de la formation professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches (AFOP)** c'est l'ensemble du dispositif public et privé de formation agricole et rurale, mis en place aux lendemains des Indépendances, qui est rénové en profondeur, dans toutes ses dimensions (refondation du dispositif au niveau institutionnel et territorial, gouvernance, accès et qualité de formation, lien avec l'insertion, certification, etc.).

Encadré 3: Dispositifs rénovés de CVA et de FAR - Cameroun

Le **programme AFOP** a pour finalité de contribuer à l'emploi des jeunes et à la croissance inclusive et durable des territoires ruraux au Cameroun, en améliorant l'offre de formation professionnelle agricole et rurale sur l'ensemble du territoire national et incluant tant le secteur public que les centres privés. Le programme cible en priorité les jeunes en situation post-primaire (18-35 ans), dont un objectif de 40% de femmes, et des jeunes issus du secondaire afin de les préparer au métier d'exploitants agricoles. Il a été développé en trois phases (i) de test à l'échelle pilote sur base d'une refonte du dispositif de formation et d'un renforcement des capacités des agents (AFOP-1), (ii) de passage à l'échelle nationale avec extension de la couverture géographique et des flux de jeunes formés, ainsi que prise en compte de leur insertion (AFOP-2) et (iii) de pérennisation et consolidation du dispositif de rénovation (AFOP-PCP). Ce processus de pérennisation du dispositif de rénovation de la formation professionnelle agricole et rurale repose sur de nombreux acquis accumulés depuis une douzaine d'années par le programme C2D-AFOP. Le dernier chiffre actualisé à fin 2021 indique un total de 16 960 jeunes formés (7 513 au niveau des centres ; 9 447 au niveau des écoles). Pour ce qui est de l'accompagnement à l'insertion, le programme enregistre 3.670 jeunes porteurs de projet formés et installés (dont 28 % de jeunes femmes), soit 3 532 exploitants agricoles, 64 entrepreneurs agropastoraux et 74 maîtres pêcheurs.

Mis en place en 2008 et financé sur fonds C2D, le **programme ACEFA** déploie des conseillers publics sur le terrain avec plusieurs spécialisations en privilégiant du conseil de gestion auprès de groupements de producteurs de base et d'OPA pour leur pérennisation, leur développement et la mise en place de projets productifs. Ce conseil d'accompagnement est couplé à du conseil technique et technico-économique collectif sur les productions principales des membres appartenant à ces groupements ainsi qu'à des groupes de producteurs constitués de façon ad hoc. Certains conseillers de gestion accompagnent individuellement des exploitations familiales (environ 3 000 exploitations actuellement), ce qui a permis de mettre en place un observatoire pour la réalisation de références technico-économiques sur les productions et sur les systèmes de production qu'elles représentent, et ce sur l'ensemble du Cameroun. En 2023, plus de 1 800 conseillers publics étaient déployés pour accompagner 255 247 exploitations familiales agropastorales, correspondant à 73% de l'objectif final de la phase 3 (350 000 EFA ciblées) et 6 707 projets avaient été subventionnés pour un montant de plus de 26.4 milliards de FCFA dans le cadre de la phase 3.

D'autres dispositifs, projets et programmes existent par ailleurs sur le territoire : (i) en matière de conseil et/ou de vulgarisation agricole, notamment les quelques agents restants du PNVRA, le dispositif intégré à la filière coton et entièrement financé par celle-ci, ainsi qu'une multitude de petits opérateurs liés aux ONG dont des églises, coopératives - cacao, vivriers... ; (ii) en matière de formation agricole et rurale, tels que les

¹⁵ Rigour, C (IRAM), Dugué, P (CIRAD), « Relancer le conseil et la vulgarisation agricoles en Afrique subsaharienne : pour de nouvelles politiques en cohérence avec les réalités de terrain », Note technique n°55, AFD, juillet 2019.

dispositifs publics (lycées techniques agricoles de l'enseignement général, établissements de l'enseignement supérieur, centres de formation aux métiers sous tutelle du MINEFOP) et les dispositifs privés, associatifs et/ou confessionnels (MFR, EFA, CODAS-Caritas, INADES, etc.). Ces dispositifs n'ont pas fait l'objet d'une analyse approfondie dans le cadre de cette étude.

5.1.2. Quelle perception et quelle prise en compte des enjeux de « massification » de l'offre de formation par les acteurs de la FAR au Cameroun ?

Au cours des entretiens réalisés, les personnes-ressources ont été interrogées sur la perception de leur organisation sur les enjeux relatifs à une « massification » de la FAR et l'existence éventuelle, au sein de leur organisation, de mécanismes et/ou de stratégies explicites et/ou implicites autour de la « massification » de la FAR.

Consolider, perfectionner et pérenniser les dispositifs rénovés de conseil et de formation :

Dans le cas des dispositifs de FAR et de CVA rénovés, la priorité actuelle réside dans la consolidation et la pérennisation (réglementaire, socle de compétences, organique, financière) des chantiers de rénovation de ces deux dispositifs. Deux approches distinctes sont poursuivies :

- La stratégie de pérennisation du programme ACEFA a pour objectif, à terme, de créer une Agence nationale du conseil agropastoral au Cameroun, laquelle serait financée pour partie par l'État, pour partie via des taxes parafiscales sur les filières organisées et enfin par des bailleurs de fonds internationaux.
- Le scénario actuellement en cours de construction au niveau du programme AFOP correspond à un « retour vers l'Etat » (i.e. vers un fonctionnement normalisé au sein des institutions publiques), avec pour objectif principal d'organiser et de préparer le perfectionnement et le transfert des fonctions aux structures pérennes des ministères de tutelle (MINADER et MINEPIA) ainsi qu'aux territoires, tout en préservant ses atouts, notamment l'excellence et la souplesse opérationnelle (notamment sur le plan des ressources humaines), ainsi que l'implication des territoires et des communautés dans la gouvernance des centres et écoles de formation¹⁶.

Les entretiens réalisés au niveau de ces deux dispositifs montrent par ailleurs une **certaine réticence à parler de « massification »** dont le champ lexical est, de leur point de vue, peu adapté à la nature de ces dispositifs rénovés. De leur point de vue, un objectif de « massification » ne serait ni envisageable ni même souhaitable, en particulier pour les actions de formation (en particulier de formation initiale) qui reposent sur une formation et un accompagnement individuel et de proximité et se construisent sur base des projets agricoles des personnes formées et qui ont un projet d'installation agricole. Si des indicateurs quantitatifs cibles existent (en termes de nombre de personnes formées, accompagnées et/ou installées), la majorité de nos interlocuteurs, qu'ils coordonnent des programmes de formation agricole et rurale ou de conseil agricole, estiment « ne pas faire de la massification », ne pas avoir eu pour mandat de le faire et ne pas avoir développé de stratégies de « massification » en tant que telle (dans le sens de toucher une « grande quantité de personnes ou multitude de personnes »). Des réflexions relatives à l'augmentation des cibles existent, mais elles sont toujours tributaires des moyens humains et financiers disponibles (RH et enveloppes budgétaires). Et ce n'est généralement qu'en lien avec les réflexions conduites sur une « stratégie de sortie » (pour les projets et programmes sur financement extérieur) que se pose la question du « passage à l'échelle » des actions soutenues, généralement en silo.

¹⁶ AFOP, Etude d'analyse organisationnelle et prospective de la pérennisation institutionnelle du dispositif rénové de formation et d'insertion agricole. Rapport de diagnostic, octobre 2022.

- Au niveau du **programme AFOP**, au lancement de la phase 3, il est demandé aux équipes de se questionner sur le changement d'échelle du dispositif et de sa « massification ». Deux entées sont alors imaginées par la coordination nationale : (i) une stratégie de formation continue par les établissements de formation, des référents, des jeunes installés et des producteurs du territoire en activités ; (ii) une stratégie de « massification » visant à structurer l'effet « tâche d'huile » observé sur le terrain (voir encadré ci-dessous). Au lancement de la phase 3 du programme (PCP-AFOP), le choix est finalement fait de se concentrer sur la consolidation et la pérennisation du dispositif plutôt que sur son extension géographique (en augmentant par exemple le nombre de centres et écoles soutenus) et/ou l'augmentation des flux de formation dans une optique de « massification ». La préoccupation étant alors tournée en priorité vers le maintien de la qualité de la formation professionnelle délivrée au niveau des établissements de formation plutôt que son extension. La stratégie de « massification » par la mise en place d'un mécanisme de type « jeunes relais » n'est donc finalement pas mise en œuvre. Des dynamiques se poursuivent de manière informelle sur le terrain, mais sans accompagnement et/ou suivi spécifique du programme jusqu'à ce jour permettant d'en connaître la performance. Du point de vue des équipes AFOP, la question de la « massification » ne serait pas une question pertinente pour la formation professionnelle (notamment initiale) dont les objectifs sont des objectifs de qualité, d'insertion et qui nécessitent un accompagnement individualisé de proximité, sur base d'un projet d'installation spécifique que tout le monde (la masse) ne pourra pas formuler. Une autre préoccupation du dispositif AFOP concerne la finalité de la formation professionnelle, la formation étant conçue, du point de vue du dispositif et de ses promoteurs, comme un instrument de préparation à l'insertion professionnelle et non comme une finalité en soi. C'est la raison pour laquelle la phase 2 du programme a introduit un volet insertion avec la mise en place d'une subvention « coup de pouce » destinée à soutenir l'installation des jeunes formé.e.s et un accompagnement des projets d'insertion professionnelle des jeunes par des conseillers insertion.

Encadré 4: Stratégie de « massification » AFOP

La conception de la stratégie de « massification » réfléchié dans le cadre du programme AFOP repose sur des constats de terrain des équipes AFOP qu'il s'agissait d'accompagner / de structurer. Il avait en effet été constaté, qu'à l'issue de la formation, certains jeunes installé.e.s sortis du dispositif AFOP, non seulement attiraient des gens vers les formations délivrées par le dispositif, mais pouvaient également être amenés à (i) réaliser de la prestation de services pour d'autres personnes de leur environnement sur base des connaissances acquises ; (ii) faire l'objet d'imitation, par l'observation et par des conseils fournis, des pratiques développées sur leur exploitation suite par des personnes de leur entourage qui, à leur tour, expérimentaient ces pratiques sur leur propre exploitation. Cet « effet tâche d'huile », correspondant à une dynamique de propagation lente et continue, de proche en proche, des pratiques, savoirs et savoir-faire acquis au cours des formations, n'était toutefois ni encadrée, ni suivie et mesurée pour analyser la qualité des savoirs transmis de proche en proche. La stratégie présentée fait partie des chantiers de perfectionnement du dispositif envisagé au cours de la phase 3 du programme. Elle visait à **soutenir la démarche informelle** observée sur le terrain, par des actions de renforcement de capacités de jeunes relais, soit des jeunes installé.e.s (techniques, pédagogiques) soutenus pour pouvoir former à leur tour d'autres jeunes qui ne souhaiteraient ou pourraient pas suivre la formation complète et en prévoyant un accompagnement et un suivi de ces jeunes par les moniteurs des centres. Ces mêmes jeunes ainsi accompagnés par les installés pouvant ensuite être à leur tour des relais auprès d'autres producteurs de manière informelle et sans cette fois de dispositif d'accompagnement et de suivi par le projet. Les **conditions de mise en œuvre** suivantes sont alors imaginées : (i) signature d'un contrat de formation ou d'apprentissage entre les jeunes et les producteurs ; (ii) non rémunération des jeunes relais qui interviendraient sur le principe de redevabilité, en lien avec la formation gratuite et la subvention reçue. Ces modalités pouvant également permettre aux jeunes relais de continuer à évoluer dans leurs pratiques agricoles et à montrer en compétences.

Source : Coordination nationale du programme AFOP.

- Du point de vue du programme **ACEFA**, l'offre de conseil proposée par le programme aux producteurs reste limitée au regard des 1,5 à 2 millions d'exploitations agricoles familiales (EFA) estimées au Cameroun et très loin d'une couverture globale du pays. Nos interlocuteurs estiment ne pas être en capacité, au regard des moyens disponibles et du quota de groupements suivis par les conseillers (10

groupements par conseiller), d'« absorber la masse ». Entre la phase 2 et la phase 3, la cible ayant été revue à la hausse (250 000 EFA ciblées en phase 2 et 350 000 EFA ciblées en phase 3), le choix a été fait de réduire la durée d'accompagnement à 3 ans (vs 5 ans avant) pour favoriser la rotation et le renouvellement des EFA accompagnées par les conseillers. En revanche, l'augmentation du nombre de groupements suivis par un conseiller n'a pas été considéré comme étant une option, les équipes ACEFA craignant que cette augmentation ne se fasse au détriment de la qualité. Une autre option citée par les équipes serait d'augmenter le nombre de conseillers ... mais l'enveloppe budgétaire ne permet pas cette option... Enfin, l'option de mettre en place des « paysans-relais n'a pas fait l'objet de réflexion spécifique au niveau du programme, bien que les équipes indiquent avoir pu observer des pratiques de « ruissellement sur le terrain » sans que ces pratiques ne soient capitalisées au niveau du programme. Nos interlocuteurs y voient toutefois un risque de perte de qualité des éléments transmis et d'érosion des connaissances acquises.

Du côté des projets d'amélioration de la productivité et de la compétitivité des filières agricoles, la question de la « massification » de l'appui-conseil réalisé fait sens et elle est directement évoquée par nos interlocuteurs comme étant tout à la fois un objectif (former un grand nombre de personnes) et une stratégie d'intervention, via la diffusion de bonnes pratiques techniques et la formation de vulgarisateurs (paysans-relais) et de producteurs à des bonnes pratiques agricoles (BPA).

- C'est le cas, par exemple du Projet centre d'innovation vertes pour le secteur agro-alimentaire (ProCISA) un projet financé par la GIZ et mis en œuvre dans la Région de l'Ouest du Cameroun. Du point de vue de la GIZ, ce projet qui avait pour objectif de permettre que les innovations agricoles et agroalimentaires améliorent les revenus des petites exploitations agricoles ainsi que l'emploi et l'approvisionnement régional en denrées alimentaires autour de trois spéculations (pommes de terre, cacao et poulet villageois), mettait en œuvre de la « formation de masse » par la diffusion de BPA auprès des producteur.rice.s et se fixait explicitement comme objectif de « toucher tous les producteurs de pommes de terre dans l'Ouest du pays jusqu'à arriver à saturation ».
- Dans le cas du Projet d'appui au développement des filières agricoles (PADFA) II, un projet financé par la FAO et qui vise à accroître durablement les revenus et la résilience des exploitations agricoles familiales productrices de riz et d'oignon dans la région des Hauts-Plateaux et la région Nord sur la période 2020-2026 : la question de la « massification » est appréhendée sous l'angle de la mise en place d'agents de conseil chargés de réaliser un appui-conseil collectif auprès des coopératives de producteur.rice.s. Du point de vue de nos interlocuteurs, cette approche collective permettrait d'atteindre un plus grand nombre de producteur.rice.s (par rapport à une approche individuelle). L'augmentation du nombre de producteur.rice.s. accompagné.e.s (par une augmentation du nombre de coopératives soutenues) n'est en revanche pas une option envisageable d'un point de vue budgétaire et la priorité reste à l'atteinte des cibles fixées dans le cadre de cette seconde phase du projet.

Former la « masse » ou s'adapter à la demande (économique et sociale) des territoires et des individus ? : « Une offre de masse suppose qu'une demande de masse existe ».

Au-delà de la problématique de l'offre de formation, une dimension importante à prendre en compte, du point de vue des dispositifs rénovés (CVA et FAR), concerne la question de la **demande économique et sociale de FAR**, et avec elle celle de l'attractivité des métiers agricoles et ruraux. Une offre de FAR ne peut être pensée qu'au regard de la demande de FAR existante sur les territoires, au risque sinon de s'apparenter à une injonction (externe) à la formation, sans véritable ancrage territorial et/ou de base sociale et avec pour conséquence un taux d'insertion réduit, les formations ne conduisant pas en majorité à une insertion pérenne et dans des conditions de revenus suffisamment confortables. Cela suppose de mettre les **projets de vie des gens au cœur des dispositifs**, pour être en capacité d'identifier les contraintes à lever et les leviers sur lesquels s'appuyer. Cela suppose également de savoir valoriser et faire découvrir la diversité des métiers non

agricoles en milieu rural (travail d'orientation) pour répondre à la fois aux enjeux de développement des zones rurales et à la diversité des aspirations des ruraux.

Les discussions menées avec des personnes-ressources et avec des agriculteur.rice.s mettent également en évidence les **besoins multiples de ces derniers** (mobilité, financement, foncier, intrants, commercialisation, transformation, etc.) et la diversité des acteurs et des services, tant matériels (crédit, fourniture d'engrais, approvisionnement en équipement, etc.) qu'immatériels (conseil, vulgarisation, formation initiale ou continue, information, plaidoyer, etc.) auxquels ils peuvent être amenés à faire appel.

Dans ce contexte, soutenir le développement d'une offre de FAR n'a véritablement de sens que dans le cadre, ou en articulation avec des **projets et programmes holistiques visant le développement des territoires ruraux** par : (i) l'amélioration des conditions de travail des producteur.rice.s, en travaillant notamment sur les principales contraintes auxquelles les personnes sont confrontées dans leur parcours d'installation et/ou de développement de leur activité (foncier, financement, mobilité, intrants, marché, etc.) ; (ii) l'amélioration des conditions de vie dans les zones rurales (accès à un logement, accès aux services sociaux de base – éducation, santé ; accès à l'énergie ; développement des infrastructures rurales ; développement d'activités culturelles et sportives ; etc.) qui ne relèvent pas des dispositifs de formation ou d'accompagnement en tant que tels, mais impliquent de mettre en place des politiques claires en faveur de l'insertion agricole et rurale. Cela suppose d'être en capacité de travailler sur la demande (économique et sociale) de FAR au niveau des territoires et d'avoir une vision du développement économique et social des territoires, en lien avec une vision démographique et de l'emploi rural. A ce stade, les entretiens menés avec quelques services techniques déconcentrés (STD) et collectivités territoriales décentralisées (CTD) dans la Région Sud montrent que ces capacités restent limitées, tandis que la mise en œuvre de stratégies nationales (filères prioritaires) à décliner sur les territoires (avec des adaptations liées aux zones agro-écologiques du pays) reste la norme dans une approche qui se veut aujourd'hui encore relativement descendante.

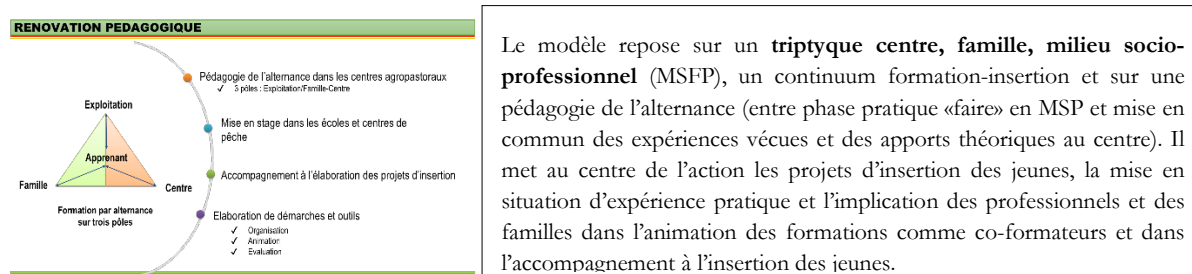
Une valorisation limitée des pratiques informelles d'apprentissage des savoirs-paysans.

Au cours des entretiens réalisés, il a été demandé aux personnes interviewées (qu'il s'agisse de maîtrise d'ouvrage publique et/ou d'institutions internationales), quels étaient, à leur connaissance, les systèmes d'apprentissage dits « traditionnels » ou informels, dans quelle mesure leur organisation accompagnait-elle cet apprentissage informel et, enfin, comment, de leur point de vue, ces pratiques informelles d'apprentissage, participaient-elles plus largement à la construction des savoirs paysans ? Les entretiens mettent en évidence les éléments suivants :

- Il existe une connaissance empirique, au niveau des personnes et des organisations, des apprentissages paysans informels au sein des familles et des communautés : le « proche en proche », l'apprentissage, souvent par mimétisme, « sur le tas », sur la parcelle familiale d'abord, puis auprès d'un voisin ou d'un producteur « qui fait pareil ».
- Ces apprentissages paysans sont en revanche peu analysés, capitalisés et/ou valorisés dans les pratiques de rénovation de la formation agricole et rurale (FAR) et/ou du conseil et de la vulgarisation agricole (CVA) soutenues : Dans le cas des dispositifs de CVA, des diagnostics individuels / collectifs des EFA existent et permettent d'identifier les contraintes et les leviers des EFA et leurs besoins d'accompagnement. Les approches soutenues pour lever ces contraintes restent cependant fortement ancrées dans un modèle moderniste de développement agricole adossé à une technologie de pointe et à une pédagogie descendante visant à encadrer les producteurs et à réformer leurs pratiques agricoles (par le biais de dispositifs de vulgarisation des innovations et de bonnes pratiques agricoles harmonisées) et à aller vers une agriculture moderne (dite de « 2ème génération »). Le modèle de formation-insertion développé dans le cadre du programme AFOP qui contraste avec cette approche fait exception (voir encadré). Du point de vue de la coordination nationale du programme AFOP, si l'analyse des apprentissages paysans peut (et doit) contribuer à nourrir les dispositifs de formation et à identifier la

manière dont les producteurs apprennent et la demande d'appui / de services qu'ils ont, il serait hasardeux, dans une approche déductive, d'en conclure que ces apprentissages paysans, mis bout à bout, font « formation de masse » et de s'en attribuer les effets.

Encadré 5: Rénovation pédagogique soutenue par le dispositif AFOP : Un continuum formation-insertion mettant le jeune et son projet au centre de l'action



Source : Takamgang, M.F. et Lhoste, F. 2022 ; « Bilan des activités 2020 et perspectives 2021 », AFOP

- L'analyse des effets indirects des dispositifs et des formations sur les territoires et de la diffusion des savoirs et des compétences acquises par les personnes formées reste aujourd'hui encore limitée. Dans le cadre du programme AFOP, ces diffusions ne sont à ce stade pas structurées et/ou accompagnées et leurs effets ne sont pas mesurés en tant que tel. Elles sont cependant fortement encouragées auprès des jeunes formé.e.s, notamment en vue de favoriser l'acceptation et l'insertion sociale de leur projet agricole. Renforcer les dispositifs de suivi-évaluation des dispositifs, généraliser la réalisation d'études d'impact et les processus de capitalisation sur les pratiques de diffusion de producteur à producteur permettrait ainsi d'avoir une meilleure connaissance de ces pratiques et d'être en capacité d'alimenter les processus de rénovation des leçons qui seront tirées de ces analyses.

En conclusion, la rénovation des dispositifs de FAR et de CVA engagée par l'Etat camerounais dans le tournant des années 2000 se trouve désormais à une période charnière, celle de la consolidation des acquis et de la pérennisation des réformes engagées. C'est bien, en premier lieu, la réussite de cette « implantation » qui contribuera à une « massification » de la FAR, dans le sens d'un développement d'une offre de FAR de qualité sur les territoires. Dans ce contexte, un objectif de changement d'échelle de ces dispositifs (dans le sens d'une augmentation du nombre de personnes formées et/ou accompagnées), bien que recherché par les stratégies nationales et les politiques publiques en matière de FAR, serait peu adapté aux enjeux actuels et difficilement envisageable. Les échanges conduits lors de la mission de juillet 2024 nous invitent à changer de perspective : partir de la demande de FAR, plutôt que de l'offre, en développant, au niveau des territoires, une capacité d'analyse et de construction de cette demande, articulée à une vision du développement économique et social des territoires, incluant activités agricoles mais aussi en dehors ; renforcer notre connaissance des services et fonctions existants sur les territoires (en matière de conseil, de formation, de financement, d'aide à la structuration, à la commercialisation, ...) et qui répondent à une diversité de besoins ; travailler à une meilleure articulation et coordination de ces services au bénéfice des projets des agriculteur.rice.s et plus largement des acteurs ruraux ; investir dans des travaux de recherche-action pour mieux tenir compte, dans les dispositifs soutenus, des « apprentissages paysans » ; mettre les projets des personnes au cœur des dispositifs et tenir compte de la diversité des trajectoires de vie et des envies ; travailler sur l'orientation

5.2. Madagascar, une stratégie incluant les enjeux de « massification » avec une pluralité de dispositifs, mais questionnée aujourd’hui par les incertitudes de l’engagement politique

A Madagascar, le système national de formation et de services d’accompagnement de l’agriculture familiale a connu trois décennies de construction et d’innovation institutionnelles fécondes (1990- vers 2020) intégrant les préoccupations de FAR de masse ; mais les fragiles acquis de cette période semblent être fortement questionnés depuis quelques années (depuis 2020 ...) par des évolutions politiques et institutionnelles moins favorables à l’agriculture familiale. Les sections i) et ii) explicitent cette analyse. La section iii) montre différentes facettes de la perception de l’hypothèse « *les apprentissages informels peuvent participer de manière décisive à la FAR de masse* » rencontrées pendant la mission.

5.2.1. Trois décennies de construction d’un système national de formation et de services d’accompagnement de l’agriculture familiale dense et intégrant les préoccupations de FAR de masse

Le système de formation et de services d’accompagnement des agricultures familiales s’est progressivement structuré à Madagascar depuis les années 90 du XX^{ème} siècle en combinant différentes innovations institutionnelles portées par l’Etat mais aussi par le secteur non formel des organisations agricoles et par des partenaires techniques et financiers internationaux partageant un référentiel favorable à l’agriculture familiale.

Avant de faire l’objet d’une stratégie politique nationale, les initiatives de FAR ont été à Madagascar, dans les décennies 90 et 2000 le fait d’acteurs privés, confessionnels ou organisations paysannes (Maison familiales rurales, centres de formation confessionnels, collèges agricoles, ...) qui ont mis en place de la formation continue pour les producteurs, mais aussi de la formation « initiale » pour des jeunes issus des exploitations agricoles familiales.

En 2012, Madagascar s’est doté d’une Stratégie Nationale de FAR pour assurer la rénovation et le développement d’une formation agricole et rurale adaptée aux transformations et aux défis auxquels sont confrontés les agricultures familiales. En 2022, l’évaluation de 10 ans de mise en œuvre de cette stratégie a montré des acquis de la SNFAR 1 mais aussi des limites importantes (Formaprod 2023). En 2022, le système de formation de Madagascar comptait environ 200 établissements et centres de formation professionnelle, majoritairement privés et confessionnels, offrant des formations diplômantes (dans environ 40 établissements) mais surtout des formations courtes qualifiantes. D’après l’évaluation, la SNFAR a initié un processus fécond de concertation entre acteurs de la FAR, de coordination et de pilotage des actions de rénovation et de renforcement du dispositif de FAR. A travers le Conseil National de la FAR, les Conseils Régionaux de la FAR, avec l’appui de projets et programmes parmi lesquels Formaprod, et un engagement politique fort en appui à l’agriculture familiale, un cadre stratégique a été posé et des actions de rénovation du dispositif ont été effectives (élaboration d’une trentaine de référentiels de formation, élaboration d’un guide d’écriture des référentiels, renforcement des compétences des personnels du MINAGRI, organisation des établissements publics, appui à l’insertion professionnelle des jeunes formés, régionalisation du dispositif de FAR (Formaprod 2023). L’évaluation souligne cependant les grandes insuffisances du dispositif de FAR face à l’ampleur des besoins de formation, le manque de ressources financières et la faible implication du secteur privé.

Cette période a été fortement marquée par l'action du programme FORMAPROD. La préoccupation de « formation de masse » a largement guidé ce programme, de sa création en 2010, jusqu'à sa finalisation en 2022. L'objectif affiché était de former une cohorte de 100 000 jeunes arrivant sur le marché du travail. Après des tâtonnements méthodologiques, FORMAPROD a élaboré un modèle de FAR fondé sur des tuteurs professionnels, recrutés pour leurs compétences reconnues dans leur environnement. Le tuteur assurait une formation par apprentissage d'une durée de 2 à 3 mois pour un petit groupe de jeunes. Les tuteurs n'étaient pas rémunérés, mais ont bénéficié d'un « kit tuteur ». 2500 tuteurs auraient ainsi formé plus de 60 000 jeunes sur la période d'action du programme. L'évaluation réalisée en 2023 met en évidence des effets favorables de ce modèle de formation (acquisition de compétences, développement d'activités par les jeunes, ...).

L'émergence et le renforcement du système de FAR et de services d'accompagnement se sont largement appuyés sur la structuration du mouvement paysan à Madagascar. Ce mouvement a émergé au début des années 90 dans les Hautes Terres. Il s'est consolidé progressivement dans différentes régions de Madagascar, avec des apports de partenaires techniques et financiers extérieurs mais en s'appuyant sur des dynamiques paysannes endogènes. Ce mouvement s'est renforcé tout au long des trois décennies suivantes en développant une offre de services diversifiée aux agricultures familiales (appui technique, innovation, conseil agricole, commercialisation, accès à la santé animale, accès aux services financiers, ...). La formation est au cœur de cette offre de services, sous différentes facettes : formation technique, mais aussi formation à la gouvernance, formation des leaders paysans, formation des jeunes. Au fil des années 2010, le mouvement s'est consolidé par un renforcement des relations entre organisations d'un même réseau (à l'exemple du Groupe Fifata), mais aussi entre les divers réseaux historiques que compte le pays (Fifata, Soa, Fekritama, ...). Des organisations de défense des intérêts de l'agriculture familiale ont été créées sur cette base, donnant progressivement une assise politique au mouvement paysan (CIF, ...).

Ce mouvement paysan a largement contribué à promouvoir l'émergence d'une innovation institutionnelle, le Fonds National de Développement agricole (FNDA) et ses déclinaisons en Fonds Régionaux de Développement Agricole (FRDA), visant à lever une des contraintes majeures du développement agricole, l'accès au financement. Cette innovation était fondée sur un modèle financier de « basket fund », alimenté de manière coordonnée par les partenaires techniques et financiers souhaitant investir dans le développement agricole. Pendant ses premières années de fonctionnement, sa gouvernance était assurée de manière partagée entre l'Etat et les organisations agricoles. L'objectif du fonds était de financer des projets agricoles (équipements, bâtiments, fonds de roulement, ...).

Pendant les trois décennies de cette période, la fonction de financement de l'agriculture s'est également développée sur une base mutualiste avec des réseaux de mutuelles d'épargne et de crédit (CECAM, OTIV, ...) et de banques privées qui, ont su développer à Madagascar un peu plus qu'ailleurs, des services financiers adaptés aux agricultures familiales.

Pendant ces trois décennies, les stratégies et interventions des partenaires techniques et financiers en appui à l'Etat malgache ont été marquées par un fort appui à l'agriculture familiale.

Même si elle a connu pendant ces trois décennies, des hauts et des bas, des tensions, et des crises, cette synergie d'appui à l'agriculture familiale combinant l'action de l'Etat, des organisations agricoles, des embryons de systèmes de services agricoles, des structures de financement, des partenaires techniques et financiers, ... a créé des conditions favorables au développement du système de formation agricole à Madagascar.

5.2.2. Une période nouvelle marquée par les incertitudes et le démantèlement progressif des fragiles acquis de la période antérieure

La relative synergie d'action observée pendant la période précédente et les fragiles acquis qui en ont résulté semblent aujourd'hui fortement questionnés.

Le modèle proposé par FORMAPROD qui a fait ses preuves en matière de formation de grandes cohortes de jeunes dans un contexte et avec des moyens de projet, est aujourd'hui questionné quant à sa pérennisation. L'hypothèse qui avait été posée pour cette pérennisation ne semble pas fonctionner : les tuteurs FORMAPROD devaient se réunir en association ou structure privée pour offrir leurs services sous forme de prestation privée. Sur les 2500 tuteurs, une soixantaine a été identifiée, trois associations ont été créées, dont une seule semble fonctionnelle pour l'instant. La transformation en prestataire privé ne semble pas motiver les tuteurs et les coûts de prestations de formation qu'il faudrait facturer semblent hors de portée des familles.

La SNFAR 2 a été formulée et a mis l'insertion au cœur de ses priorités (« *Former les jeunes pour les insérer* »). Mais elle est, selon tous les interlocuteurs rencontrés pendant la mission, en « *attente de mise en œuvre* » : « *Qui va financer ? Qui va réaliser ? Qui décide ? Aujourd'hui on ne sait pas, on attend* ».

Les acteurs de la FAR sont préoccupés par les multiples signaux indiquant une baisse de volonté politique en faveur de la FAR et plus globalement en faveur de l'agriculture familiale. Le Conseil National de la FAR a été dissout ; les Conseils Régionaux de FAR restent en exercice, mais manquent de moyens de fonctionnement ; au sein du Ministère de l'Agriculture, la FAR, antérieurement érigée en Direction, a été réduite à un Service faiblement doté en ressources humaines et financières ; la FAR et surtout l'insertion des jeunes sont au cœur de tensions entre plusieurs Ministères et l'intersectorialité semble difficile à mettre en œuvre sur fonds de compétition pour les ressources financières.

Alors que les partenaires techniques et financiers étaient coordonnés de manière relativement satisfaisante autour de l'appui à l'agriculture familiale dans la période antérieure, des divergences de vue grandissantes apparaissent notamment autour de la coordination de l'insertion des jeunes, mais aussi de l'appui aux OP.

Le dispositif FNDA / FRDA qui dans la période antérieure avait été construit sur une gouvernance partagée entre l'Etat et les organisations paysannes a été entre temps érigé en établissement public et ce faisant, s'est affranchi de la gouvernance paysanne. Les règles et les procédures pour l'accès au financement se sont compliquées et durcies et le FNDA/FRDA semble aujourd'hui peu à même de pouvoir accompagner l'insertion en agriculture des jeunes formés et les initiatives des OP.

Tout comme le contexte politique global, c'est donc une grande incertitude qui domine aujourd'hui le système de formation agricole et rurale à Madagascar.

5.2.3. Perception des modalités d'apprentissage informel dans ce contexte

Disons-le d'emblée, l'hypothèse que l'étude voulait explorer, « *les apprentissages informels peuvent participer de manière décisive à la FAR de masse* », a, dans un premier temps, laissé bon nombre d'acteurs formels et non formels assez « dubitatifs ». Les cercles officiels rencontrés lors d'une des restitutions intermédiaires de l'étude, les experts techniques œuvrant au sein de projets et programmes consultés, les responsables d'organisations agricoles, et même certains agriculteurs et jeunes consultés sur cette question, ont exprimé d'abord leur forte conviction que les transformations positives nécessaires au développement agricole (transformations des représentations, des décisions et des pratiques, ...) passent par l'adoption d'innovations ; que ces innovations viennent plutôt de l'extérieur du monde paysan ; que les systèmes de formation – conseil formels et informels sont les vecteurs de ces innovations ; et que, au final, si les apprentissages informels existent bien, ils conduisent à des acquisitions de compétences qui se dégradent au

fur à mesure de leur transmission informelle, comme s'ils n'étaient pas reliés aux autres réseaux de connaissances...

Pourtant, en approfondissant la discussion avec ces interlocuteurs a priori sceptiques, il est apparu assez rapidement qu'ils s'accordent sur trois points : ils reconnaissent le fait que les dispositifs formels et non formels, même dans les zones les mieux pourvues, ne touchent qu'un faible pourcentage des populations, que leur potentiel de diffusion peut être certes amélioré, mais qu'il ne pourra jamais répondre à l'ampleur des besoins notamment du fait du coût des dispositifs¹⁷ ; et enfin que « *Oui, effectivement, les paysans apprennent entre eux* ».

L'étape suivante de la discussion a montré ensuite que certains processus d'apprentissage informels mis en évidence dans l'étude sont reconnus et sont déjà intégrés dans certains dispositifs formels et non formels : les paysans apprennent au sein du cercle familial, communautaire, lignage, ... ; tous les lieux de rencontre et de sociabilité peuvent participer à la transmission de connaissances (les groupes d'entraide, le salariat agricole, les cercles religieux, les foires, ...) ; les paysans apprennent entre pairs auprès de « ceux qui réussissent ».

Ce dernier point en particulier, l'apprentissage entre pairs, a donné naissance au système de formation-conseil par les paysans relais et est aussi à la base de l'espoir porté par les collègues agricoles de former des jeunes qui seront eux-mêmes des vecteurs d'apprentissage quand ils retourneront s'installer dans leur milieu d'origine. L'efficacité des apprentissages possibles avec les paysans relais est aujourd'hui si fortement reconnue que le système formel veut l'institutionnaliser en reconnaissant le métier de paysan relais et en créant une certification qui permettrait à l'Etat de garantir la qualité du service. Les paysans relais consultés semblent accueillir favorablement cette proposition et y voient la possibilité de faire reconnaître et rémunérer leurs services. Les organisations qui ont jusqu'ici promu le modèle du paysan relais sont plus circonspectes parce qu'elles voient une limite essentielle de la certification : si le paysan relais doit être pleinement rémunéré par les agriculteurs pour des services qui sont aujourd'hui partiellement bénévoles, les exploitations agricoles moyennes et précaires risquent d'être exclues de ce service.

Enfin, il y a un dernier point qui montre que l'efficacité des apprentissages informels est finalement reconnue : certains acteurs du système de formation et de la SNFAR 2 partagent la conviction que le niveau des communes, du territoire de proximité et du maillage de compétences qu'il peut porter est un facteur clé de diffusion des apprentissages agricoles et ruraux.

5.3. Togo, une stratégie nationale FAR ne traitant pas des enjeux de « massification » mais soucieuse d'adapter l'offre de formation à la demande ...

5.3.1. Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale

En 2012, le premier **diagnostic de la FAR** au Togo réalisé par AgroCampus Ouest a mis en évidence un manque de cadre juridique et institutionnel pour orienter la FAR, l'insuffisance des programmes et d'une pédagogie appropriée à la FAR, un manque de coordination et l'absence d'un réel dispositif de financement (Fantchede, 2018). 3 ans plus tard, la SNFAR 2016-2020 (non mise à jour depuis) est élaborée de manière participative. Elle a pour vocation d'être l'un des fondements de la stabilité sociale à travers sa contribution à la création d'emplois. Il s'agit également d'un moteur de la modernisation technico-économique du secteur

¹⁷ La question de la soutenabilité financière des dispositifs existants dans les pays n'est pas abordée dans le cadre de cette étude mais justifierait d'être étudiée par ailleurs, dans le prolongement des travaux déjà effectués avec le réseau Far notamment...

agricole en répondant à de grands enjeux : permettre à la jeunesse rurale de trouver des emplois, former les futurs producteurs et productrices à la création d'exploitations viables, améliorer le niveau de formation des producteurs et des productrices actuelles pour leur permettre d'améliorer leur productivité, améliorer la formation des techniciens en activité, et de la relève pour accompagner le secteur. Elle se base sur quelques grands principes : l'Etat doit être garant de la FAR, la gestion de la SNFAR doit être collective et prendre en compte la multiplicité des publics à cibler, et l'intersectorialité : elle doit préparer notamment « un certain nombre de femmes et jeunes à exercer en milieu urbain et périurbain ». Sans être validée, la SNFAR du Togo a été mise en œuvre autour d'un certain nombre de projets.¹⁸

La stratégie nationale ne présente pas d'objectif de massification de la FAR, en 2016, elle visait d'augmenter de 30% le nombre d'apprenants de l'EFTPA (Enseignement et Formation Technique Professionnelle Agricole) pour atteindre le ratio de 692 apprenants pour 100.000 habitants, en créant 10 établissements pour combler les disparités territoriales.¹⁹

5.3.2. Centres de formation et APCFAR

L'offre de formation agricole au Togo est assurée par des centres publics, placés sous la tutelle de l'État, ainsi que par des centres privés, financés par des ONG nationales ou internationales, des particuliers, ou des institutions confessionnelles. Le pays compte un total de 71 centres de formation spécialisés dans le domaine agricole, dont 8 centres publics et 63 centres privés. Certains de ces centres se sont regroupés au sein de l'Association Professionnelle des Centres de Formation Agricole et Rurale (APCFAR) dans le but de mutualiser leurs ressources, d'exploiter les opportunités disponibles, de renforcer leurs capacités, et de mieux défendre leurs intérêts auprès de leurs partenaires publics et privés. Le Réseau National APCFAR a été créé pour répondre aux besoins croissants en ressources humaines qualifiées dans le secteur agricole et rural du pays.

5.3.3. APCFAR et massification

L'APCFAR ne présente pas d'objectif d'augmentation du nombre de formés au Togo, elle n'intègre pas la problématique de la massification de la FAR dans ses objectifs²⁰. Elle se donne comme mission principale l'amélioration de la qualité de la formation professionnelle. Les centres de formation font face à des défis multiples comme la consolidation de leurs modèles économiques pour leur pérennisation, leur insertion sur les territoires (liens à la profession et aux besoins de formation des territoires), la formation des formateurs pour renforcer les capacités en ingénierie de formation et ingénierie pédagogique.

L'analyse de l'APCFAR est que **l'impact** des formations sur les territoires **semble limité** du fait de l'adaptation insuffisante de l'offre et des contenus de formation aux situations locales. Ce problème est au cœur des préoccupations de l'association²¹. Dans ce cadre, il est compréhensible que la question de la massification ne vienne à se poser qu'une fois ces difficultés abordées.

L'APCFAR souhaite produire des supports de formation en mutualisant les expériences des centres de formation. Mais le lien qui est fait entre la disponibilité de supports de formation et la massification de la FAR nous semble discutable : sans formateurs formés en ingénierie pédagogique et avec les compétences

18 Fournier Eléa, 2023. Prendre en compte le genre pour améliorer l'accès, le maintien et l'insertion post-formation des filles et des femmes dans la FAR : Analyse comparative dans 3 CFAR au Togo. Mémoire de fin d'études pour l'obtention du diplôme d'ingénieur AgroParisTech, option MOQUAS, Institut Agro Montpellier, 111p.

19 Document de stratégie nationale pour la formation agricole et rurale au Togo 2016 – 2020, Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de l'Hydraulique, 2016, 75 p., page 19

20 Présentation du réseau national APCFAR, Atelier de Ouagadougou, réseau FAR, fév 22, 22 p.

21 Source : entretien avec la coordinatrice APCFAR, juillet 24

techniques dans les domaines enseignés, le support ne permettra pas l'acquisition de compétences par les apprenants. Nous relevons même un paradoxe à souligner le manque d'adéquation entre les contenus de formation et les réalités locales avec la volonté d'homogénéiser les contenus de formation.

5.3.4. Programmes de soutien

Le projet Safari (Structuration, Amélioration de la Formation Agricole Rurale et Insertion au Togo) financé par l'AFD n'est pas uniquement tourné vers la formation formelle. Ce projet est organisé en deux volets opérationnels : (i) Appui aux Centres de Formation Agricole et Rurale (CFAR) et (ii) Appui institutionnel et coordination de la FAR. Le troisième volet est dédié à la coordination du projet.

La GIZ, soutient également la formation professionnelle agricole ainsi que le développement des chaînes de valeur au Togo. Certains autres programmes de soutien²² sont centrés sur le développement de filières : ceci est justifié par les demandes de l'aval des filières, cela concerne notamment des filières d'exportation et répond à un besoin des transformateurs et exportateurs plus qu'au besoin des producteurs. Ces approches ne sont pas mues par la volonté d'appuyer le plus grand nombre de producteurs, mais centrées sur ceux pouvant s'intégrer dans les filières (et sans remise en question du partage de la valeur ajoutée, ce qui limite souvent l'intérêt pour les producteurs).

L'ICAT dispose d'agents sur tout le territoire. Il a une mission de massification des appuis, cela passe par l'organisation d'émissions de radio notamment, à chaque nouvelle campagne. Des appuis sont réalisés auprès des coopératives structurées également. Mais l'approche est très empreinte de vulgarisation, avec toutes les limites que présentent les accompagnements qui partent du principe que les producteurs appliquent mal les techniques faute de connaissances. Pour que le dispositif soit plus fructueux, les partenaires internationaux explorent beaucoup la question des outils (numériques) mais ne posent pas la question de la posture et des méthodes d'accompagnement. Les apports de ces 20 dernières années de la sociologie²³ dans le développement agricole ne sont pas du tout identifiés comme voies de massification efficace des appuis. De plus, la vision du développement agricole est encore très marquée par les modèles anciens de la révolution verte : la vision d'avenir est centrée sur quelques « super paysans », ceux pouvant franchir un palier en termes techniques et de moyens de production pour devenir des agro-entrepreneurs. Dans cette vision, il est assumé que l'ensemble des producteurs ne pourra pas être intégré à ce modèle, la massification n'est donc recherchée que dans une certaine mesure.

5.3.5. Positions de différents réseaux de centres de formation

Les rencontres avec différents réseaux de centres de formation du Togo font ressortir plusieurs éléments touchant à la question de la massification de la FAR.

Pour l'INFA de Tové, trois problèmes différents sont identifiés comme limitant la massification de la FAR ou à l'impact de la FAR :

- L'accès à la formation : les familles en situation de précarités ne peuvent envoyer leurs jeunes en formations agricoles ni subvenir aux frais de la formation

²² Actions d'ADA pour le financement des chaînes de valeurs, du programme Equité soutenu par le FFEM et l'AFD.

²³ Les limites d'un modèle diffusionniste du développement, considérant l'agriculteur comme un récepteur ont été décrit par des sociologues comme ceux appartenant au Gerdal par exemple. Pour que les dynamiques de développement répondent aux problèmes des producteurs, la posture du technicien doit changer radicalement, les producteurs doivent être remis au centre du processus de problématisation et de recherche de solutions. Voir par exemple Le Clanche JF, Quelle posture pour accompagner les petits exploitants, POUR n°194, juin 2007, 9p. <https://shs.cairn.info/revue-pour-2007-2-page-152?lang=fr>

- L'inadéquation des modalités de formation avec les contraintes des publics cibles (par exemple les femmes ayant des enfants ne trouvent pas de solution pour se former avec la charge de leur enfant, seulement 23% des personnes en formation agricole sont des femmes)
- Et l'installation agricole des formés : les jeunes ont très difficilement accès aux moyens de production et ne sont pas soutenus dans leurs projets.

Le réseau des MFR du Togo a bénéficié de programmes nationaux pour renforcer la qualité des formations, notamment par la formation des formateurs, mais est soucieux de la pérennité de ses centres de formation, en raison d'un modèle économique précaire. Le réseau ne prévoit pas de multiplier le nombre de centres de formation, l'avenir des centres existants étant fragile du fait de l'absence de soutien national pérenne.

Un des réseaux dynamiques actuellement au Togo est le **RENAAT**, réseau national des acteurs de l'agroécologie. Il rassemble principalement des acteurs de la formation non-formelle. Avec une entrée technique, autour de l'agroécologie, il travaille à l'amélioration et l'optimisation des formations courtes auprès des producteurs et à harmoniser les approches des différentes structures, avec un souci sous-jacent donc de massification des appuis.

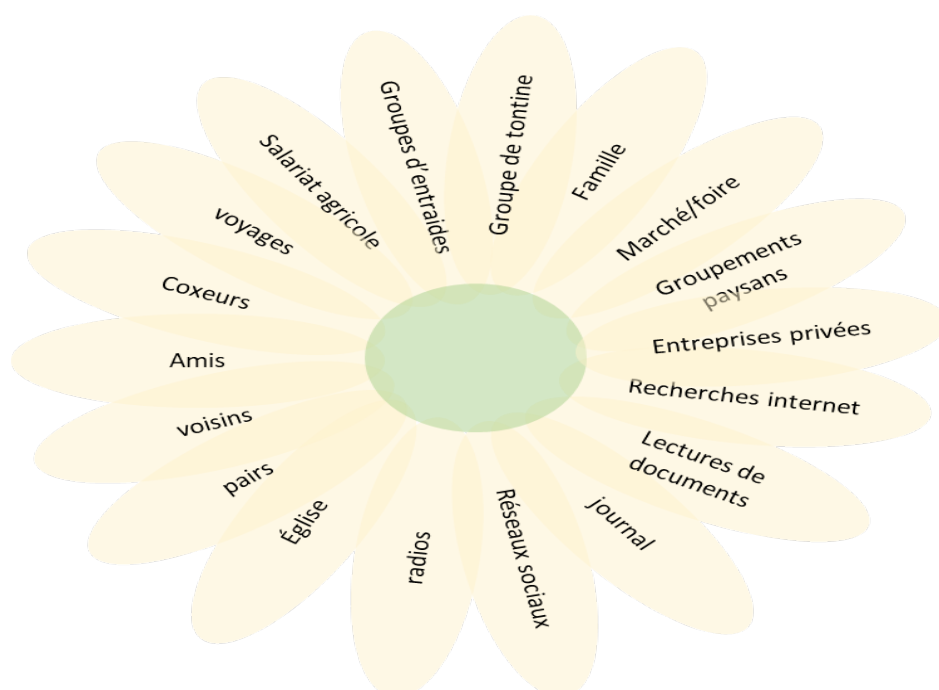
Inades formation est une organisation expérimentée dans le domaine de l'ingénierie de formation et pédagogique, elle met en avant son savoir-faire concernant l'adaptation des innovations en milieu paysan, l'accompagnement sous forme de recherche action, pour en extraire des savoirs adaptés aux conditions paysannes. A partir de ces connaissances pratiques, elle réalise des modules de formation diffusés de diverses façons, les livrets qu'elle édite sont toujours des références pour les producteurs y compris dans des zones reculées. L'organisation est très tournée vers l'agriculture familiale, elle a donc bien le souci de s'adresser à la grande masse des producteurs. Néanmoins, pour améliorer l'efficacité des interventions, il faudrait que la structure investisse plus la question de l'accompagnement de l'adoption des pratiques promues, le champ de la diffusion des pratiques innovantes (et il faudrait qu'elle dispose des moyens pour le faire). Pour le moment, la théorie du changement de l'organisation semble reposer sur le fait qu'il faille que les connaissances techniques soient à disposition des producteurs pour amener des changements des systèmes de production, ce qui n'est pourtant pas attesté (à moins que la limite des moyens les contraigne à s'arrêter sur le chemin de l'accompagnement au changement).

Pour conclure, la plupart des dynamiques autour de la FAR au Togo, programmes nationaux et organismes internationaux, cherchent principalement à améliorer l'existant, en investissant largement le champ de la formation continue, non formelle. Le continuum formation initiale formation continue est tout à fait intégré. Mais il n'y a pas de recherche de rupture avec les programmes passés dans le but d'une massification, l'objectif de la massification de la FAR n'est même pas posé dans la SNFAR. Plusieurs organisations ont néanmoins la massification des formations dans leur objet, mais les partenaires internationaux ont tendance à amener la réflexion sur les outils sans penser plus largement posture et méthodes, accompagnement des changements. En somme, le regard se porte beaucoup plus sur les outils et structures de la formation agricole plutôt que sur les producteurs qui ont besoin d'accompagnements.

6. La place, le rôle et les modalités de mise en œuvre des apprentissages informels pour les populations rurales au Cameroun, à Madagascar et au Togo

Les trois études de cas territorialisées rapportent une grande variété de modalités d'apprentissage informel. Chacune peut être déclinée de façon spécifique selon les contextes entre les pays ou au sein d'un même pays. Le schéma ci-dessous synthétise ces différentes modalités d'apprentissage.

Figure 4 : Modalités d'apprentissage informel



Source : Rapport de stage des étudiants, octobre 2024.

6.1. De la diversité des apprentissages informels à l'émergence d'innovations paysannes

Cette partie a pour but de montrer comment, pour chacun des contextes étudiés, ces modalités d'apprentissages se combinent entre elles et avec des dispositifs formels et non formels de formation ou de conseil pour contribuer à l'émergence et l'adoption d'une innovation.

Quelques exemples d'innovations (Voir Annexe n°1) ont été choisis pour illustrer la complexité de ces processus d'émergence. Ces exemples illustrent cependant le rôle clef de modalités informelles d'apprentissage dans ces processus.

6.1.1. Innovations au Cameroun

Dans le cas du **Cameroun**, quatre exemples d'innovations permettent de comprendre comment les réseaux d'apprentissages et leur interconnexion permettent aux agriculteurs de faciliter leurs tâches quotidiennes et / ou d'améliorer leur rentabilité :

- Un agriculteur, grâce à ses connaissances acquises sur les bancs de l'école, aux échanges avec d'autres éleveurs, à ses expérimentations et à des recherches sur internet a progressivement mis au point une formulation d'aliments pour le poulet de chair.
- Un autre agriculteur après avoir lu le journal "La voix du paysan", des fiches techniques d'INADES et avec l'aide d'un conseiller ACEFA, s'est inspiré d'une formule commerciale et a produit son propre aliment pour poisson.
- Avec une formation initiale agricole, et pour faire face à des difficultés d'accès aux vaccins, un agriculteur met au point une technique de conservation de vaccins innovante lui permettant de rapidement faire face à ses besoins.
- Un jeune agriculteur formé mobilise des connaissances acquises lors de séminaires de formation et d'autres acquises via des recherches internet pour mettre au point une méthode de multiplication végétative de plantain.

6.1.2. Innovations à Madagascar

Dans le cas de **Madagascar**, quatre exemples sont également rapportés, deux montrant des innovations ayant perduré dans le temps et deux autres ayant finalement disparu du territoire. Dans les deux éventualités, le rôle de l'informel contribue au maintien ou à la pérennisation de l'innovation:

- Un agriculteur a rapporté une nouvelle variété de riz de retour de travail saisonnier chez un gros producteur dans une autre région. A son retour, il confie les semences à un membre de sa famille dont il connaît les compétences de multiplicateur de semence. Après les premières productions les voisins ont cherché à acquérir cette nouvelle semence et le partage entre voisins a contribué à diffuser cette nouvelle semence dans le territoire.
- Face à un accès compliqué aux vaccins du fait de leur coût, des agriculteurs s'organisent avec l'appui de Cap malagasy, OP de conseil agricole de proximité, pour acquérir des vaccins et vacciner eux-mêmes les poulets.

6.1.3. Innovations au Togo

Dans le cas du **Togo**, trois exemples sont mis en avant pour illustrer la diversité des origines de ces innovations et du rôle plus ou moins important joué par des modalités informelles d'apprentissage :

- L'introduction de deux nouvelles variétés de maïs a été initiée par un projet de développement et, par la suite, la diffusion a pu se mettre en place via trois modalités informelles : les marchés, "l'expérimentation" et "l'imitation".
- Les adaptations des itinéraires techniques des cultures du maïs et du soja (avec le semis par poquets en ligne) proviennent de l'ICAT. Il ne s'agit ici que de l'intervention du conseiller en lien avec la coopérative du village de Kawa Bas puis de la diffusion de l'innovation dans le village via les groupes d'entraides.
- L'association du plantain avec le piment en Akébou provient de migrations temporaires de jeunes partis travailler dans les plantations voisines du Ghana (travaux de désherbage). Dans le territoire concerné cette nouvelle association culturelle semble n'être pratiquée que par ceux ayant eu l'occasion de travailler dans les plantations du Ghana.

Ces exemples choisis parmi les trois études de cas réalisées au cours de cette étude, illustrent bien comment des modalités informelles d'échanges entre paysans, d'acquisition de connaissances via tous les supports disponibles aujourd'hui complètent les apports de dispositifs formels (formations initiales et continues ou non formels (dispositifs de conseil). On mesure à travers ces exemples la nécessaire complétude des modalités d'apprentissages qui s'offrent aux agriculteurs dans leurs environnements.

6.2. Parcours d'apprentissage paysans : enseignements tirés de trajectoires de vie paysannes

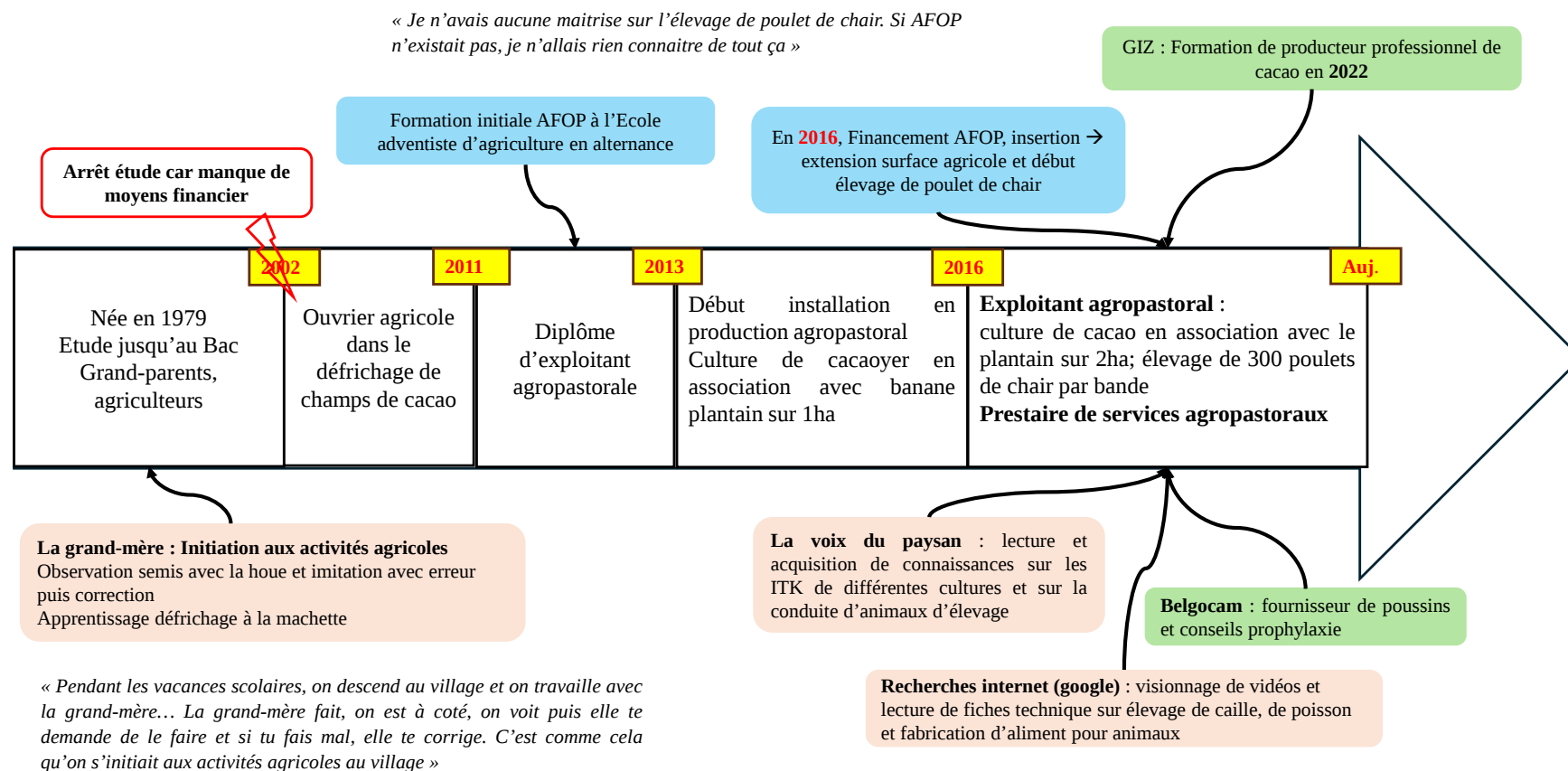
A partir d'exemples choisis dans les trois études de cas territorialisées (voir plus d'exemples de trajectoires en Annexe n°2 du présent rapport), les schémas ci-après illustrent comment des **modalités informelles d'apprentissages s'articulent avec des apprentissages issus de dispositifs formels ou non formels tout au long de la vie**, pour contribuer aux trajectoires professionnelles des agriculteur.rice.s.

Même s'il est illusoire de décrire des liens de causalité, on observe à chaque fois des changements résultant de la coexistence de différentes formes d'apprentissages, nécessairement complémentaires.

La **densité** de ces formes d'apprentissage et des liens entre elles, observée dans un parcours de vie, laissent une **place importante à l'informel**.

Ceci peut être illustré par les trois trajectoires-types ci-dessous.

6.2.1. Agriculteur.rice (femme) ayant eu accès à toutes les formes de formation (exemple tiré de l'étude de cas Cameroun)



Légende :

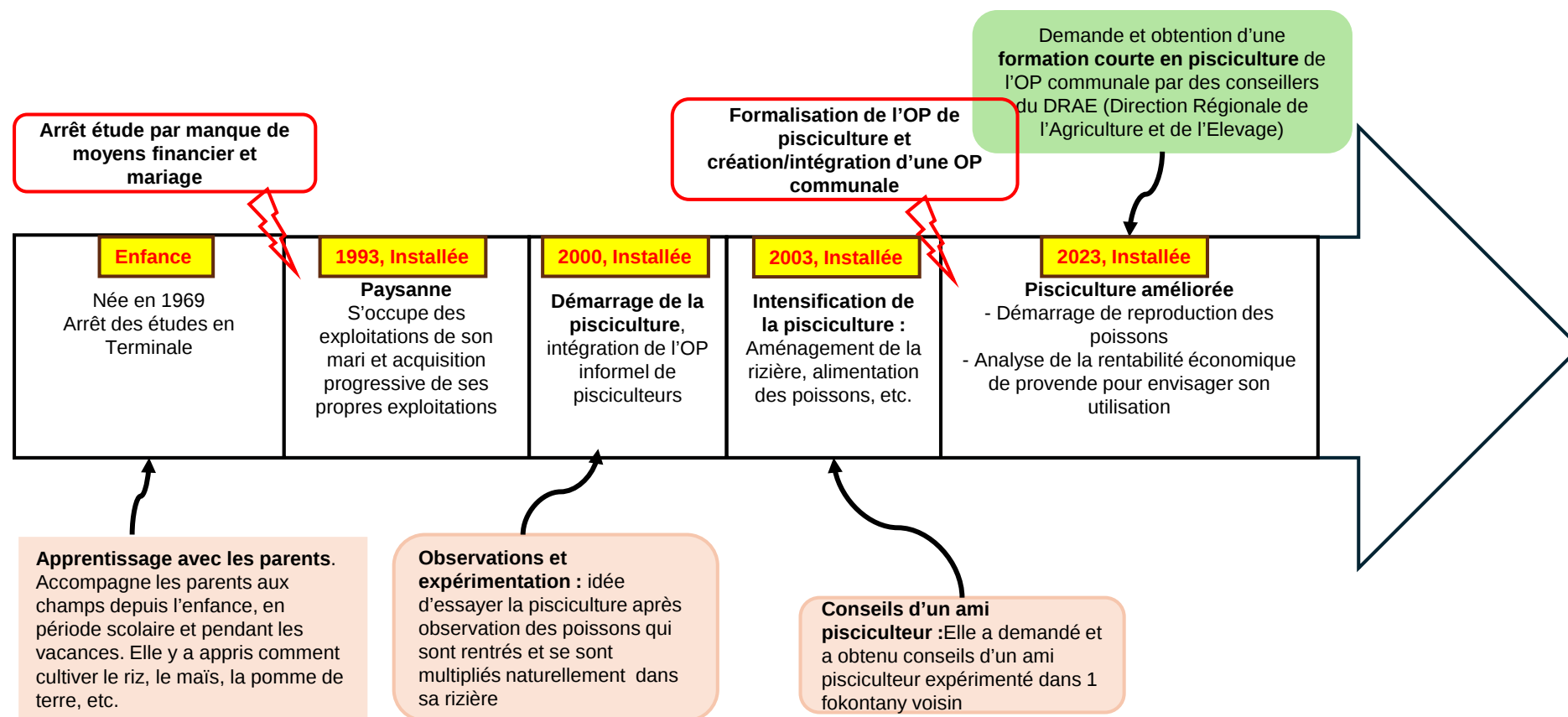
Sources informelles

Sources formelles

Sources non formelles

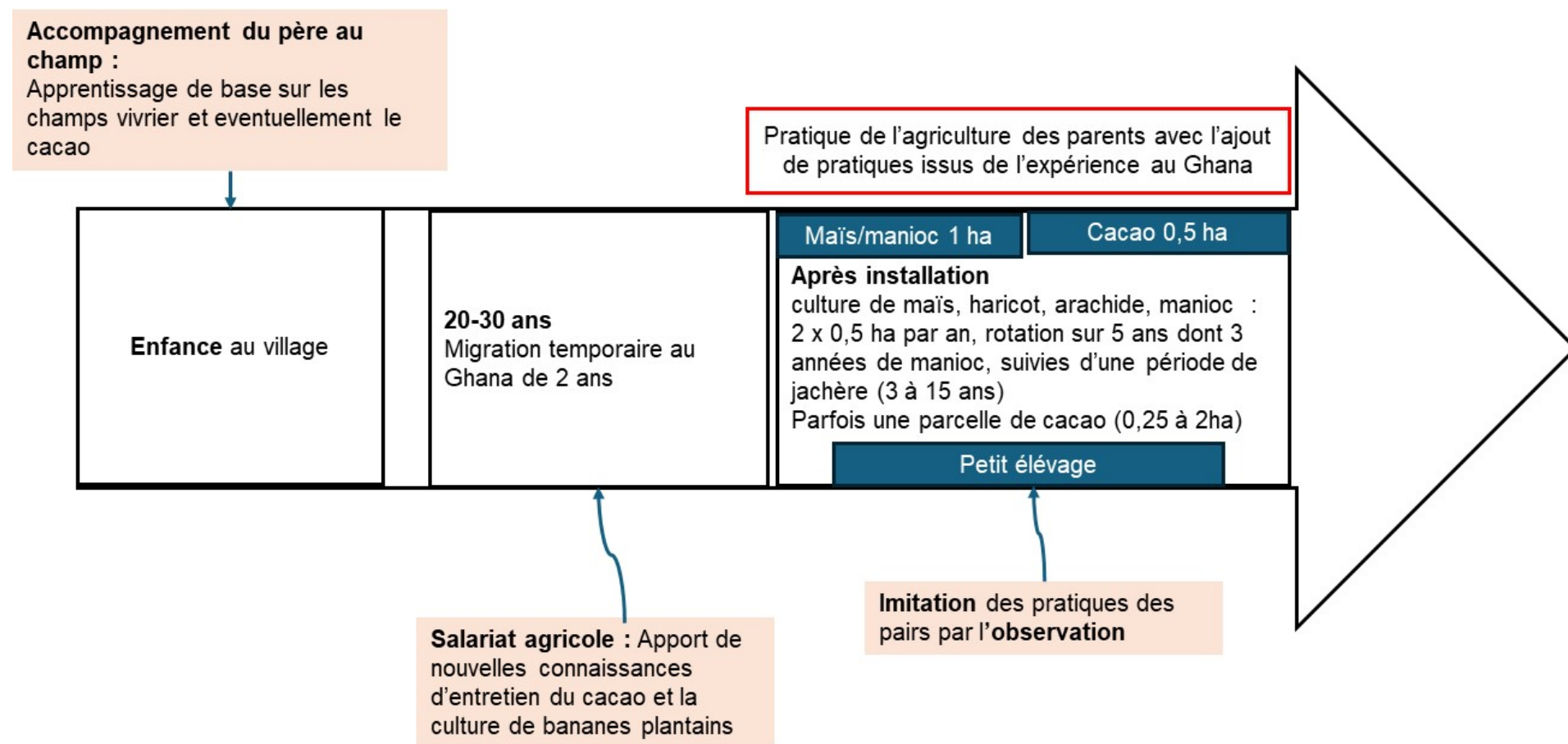
Source : Tamague, Y. Etude sur la formation agricole et rurale de masse au Cameroun : Modalités informelles d'apprentissage paysans à Ebolowa et Sangmélina, Mémoire de fin d'étude, Institut Agro Montpellier, 2024.

6.2.2. Agriculteur.rice (femme) ayant eu accès à des sources non formelles et qui continue à y avoir accès, en plus des modalités informelles qui s'offrent à lui (exemple tiré de l'étude de cas de Madagascar)



Source : Tchatikpi, F. les processus d'apprentissage paysans à l'échelle d'un territoire pour mieux appréhender la formation agricole et rurale de masse : Cas de deux communes de la région Amoron'i Mania à Madagascar Mémoire de fin d'étude, Institut Agro Montpellier, 2024.

6.2.3. Agriculteur.rice (homme) « 100% » informel » (exemple tiré de l'étude de cas au Togo)



Source : Carrère, M., Comprendre les processus d'apprentissage paysan de deux territoires du Togo pour mieux appréhender la formation agricole et rurale de masse, Institut Agro Montpellier, 2024.

6.2.4. Quelles leçons transversales tirer de ces trajectoires d'apprentissage ?

Au-delà de ces trois types de trajectoires, l'analyse de l'ensemble des agriculteurs enquêtés montre logiquement que **l'informel est présent dans toutes les trajectoires de vie** et d'apprentissage des personnes interviewées. De même, il ressort qu'une proportion importante d'agriculteur.rice.s est impactée même de façon indirecte par des dispositifs formels ou non formels via des projets ponctuels notamment. Néanmoins la distinction de ces trois trajectoires types apporte des éléments de réponses aux questions suivantes : Quelle est la place de l'informel dans les trajectoires de vie ? À quels moments ? et aujourd'hui, comment les agriculteurs continuent-ils à évoluer (apprendre) et partager ce savoir/savoir-faire?

- Dans l'exemple du Cameroun, l'accent est mis sur le rôle de la formation professionnelle et de l'accompagnement post formation proposé par le programme AFOP. Avec la formation, l'agricultrice concernée met en place de nouveaux ateliers de production pour lesquels elle va aussi chercher des connaissances auprès d'organismes de conseil ou de formation. Les échanges via les réseaux sociaux, au marché, complètent ses connaissances au fil de l'eau et accompagnent la mise en place de sa nouvelle activité.
- Avec l'exemple de Madagascar, on montre le parcours d'un jeune agriculteur qui fait évoluer son projet avec la formation et finit par s'orienter vers la création d'un atelier de production piscicole en adaptant ses savoirs grâce aux échanges avec ses voisins pratiquant la même activité.
- Dans l'exemple du Togo, tiré d'une zone ayant bénéficié d'un nombre limité de projets et éloignée de dispositifs formels, l'impact de dispositifs formels ou non formels via des projets introduit des nuances parfois importantes. Dans ce contexte, les changements observés sont consécutifs à des migrations temporaires (vente de main d'œuvre au Ghana voisin dans les cacaoyères...)

De nombreux autres exemples pourraient être décrits ici. **Ces exemples mettent en évidence l'indispensable intersection entre réseaux professionnels paysans et réseaux alimentés par les dispositifs formels et non formels. Plus ces réseaux se recoupent et s'alimentent mutuellement, plus ils sont efficaces dans la perspective d'impulser et d'accompagner des changements susceptibles de contribuer aux projets de vie des agriculteur.rice.s.**

Les exemples de modalités informelles de formation abordées à travers ces trois exemples de trajectoires de vie (réseaux sociaux, livrets de formations, échanges entre pairs au marché, liens avec une entreprise privée, échanges entre pairs et voisins, migrations temporaires et salariat agricole) se font tout au long de la vie, avant ou après le passage dans des formations, qu'elles soient diplômantes ou non. On note aussi l'intérêt de pérenniser les liens entre les dispositifs formels, non formels, et les agriculteurs pour accroître les chances de bénéfices.

7. Éléments de conclusion : Repenser la FAR à une échelle systémique, pluri-acteurs et territorialisée, vers le concept de « territoire apprenant » ?

La présente étude sur la **formation agricole et rurale de « masse » en Afrique** a été réalisée par le groupement Institut Agro-FERT-RIFAR-IRAM-TERO sur commande de l'Agence française de développement (AFD). Située à la croisée d'enjeux démographiques, d'emploi des jeunes et de développement des territoires ruraux, elle avait pour objet de savoir « Comment mieux accompagner les bénéficiaires des interventions financées par l'AFD et les acteurs de la FAR dans la mise en place de dispositifs de FAR de masse pour les différentes publics cibles (jeunes en formation, exploitants en activité, etc.). ».

Repenser la conception de la FAR et de sa « massification ».

Une première revue de littérature sur le sujet, réalisée entre novembre 2023 et mars 2024, pour avancer vers une compréhension partagée et actualisée des enjeux de la FAR et de sa « massification », a conduit le groupement, en étroite concertation avec l'AFD, à questionner ce concept de FAR de « masse », en mettant notamment en évidence les enjeux suivants :

- **La diversité des acceptions et des modalités de mise en œuvre de la FAR, selon les contextes et/ou les acteurs concernés**, allant du primaire au supérieur pour le secteur formel public, les activités de formation et d'apprentissage dispensées par les secteurs privé, associatif, professionnel (OP), non gouvernemental, les formes d'apprentissages dits « traditionnels » familiaux et communautaires, etc.
- Au regard de cette diversité, **la nécessité d'aller vers une approche systémique de la conception de la FAR et de l'acquisition de compétences agricoles et rurales**, la formation n'étant que l'un des maillons des processus d'installation des jeunes et d'accompagnement des acteurs des territoires ruraux. Cela suppose : (i) d'étendre l'acception de la FAR à un ensemble de dispositifs de formation pluriels - formels, non formels et informels-, qui répond de manière systémique et complémentaire aux enjeux de mise à l'échelle et de qualité afin de satisfaire la demande en formation des acteurs des territoires agricoles et ruraux et plus généralement le développement des compétences agricoles et rurales, en vue d'accroître la productivité agricole et agro-alimentaire de manière durable ; (ii) d'étendre la conception de la FAR aux domaines du conseil, de l'alphabétisation fonctionnelle, de l'échange d'expériences entre pairs, de la transmission de savoir et savoir-faire par les familles et les communautés rurales.
- Plus largement, **la nécessité d'appréhender l'ensemble des systèmes d'activités existant en milieu rural, en amont et aval de la production, voire en dehors de la production** : (i) au-delà des métiers de la production, il s'agit d'intégrer les métiers de l'amont et de l'aval des filières agricoles ; (ii) il s'agit aussi d'autres métiers ruraux, assumant des fonctions de services indispensables pour le développement des territoires ruraux et répondant à la diversité des attentes des populations rurales ; (iii) la FAR s'adapte enfin à la réalité des systèmes d'activités des exploitations agricoles familiales qui combinent différents métiers, différentes temporalités de l'exercice de ces métiers et l'ensemble des espaces concernés par ces métiers ; (iv) enfin, la FAR intègre également le renforcement des compétences de « base » (i.e. alphabétisation fonctionnelle).

- La nécessité d'appréhender la « massification » de la FAR non pas comme le soutien à une solution unique mais bien comme une synergie et une combinaison entre dispositifs existant sur un territoire, chacun de ces dispositifs, dans sa singularité, couvrant des objectifs, concernant des publics et mobilisant des approches différentes, dans le but de contribuer à tous les faire évoluer, tout en veillant à leur articulation et coordination. Massifier la FAR signifierait dans ce sens de considérer l'ensemble de ces dispositifs et supposerait de dépasser l'approche simpliste visant à ne considérer que des dispositifs formels d'offre de formation, fonctionnant souvent "en silos", avec souvent des tutelles différentes.
- Parmi ces dispositifs et modalités de FAR (dans sa conception systémique), le constat que nombreux sont ceux qui « passent sous les radars », en particulier les **systèmes d'apprentissage paysans** au sein des familles, exploitations familiales et communautés rurales, des institutions en charge et impliquées dans la mise en œuvre des politiques publiques en matière de formation, conseil et accompagnement.

Comprendre les processus d'apprentissage paysans à l'échelle des territoires, pour mieux appréhender la formation agricole et rurale de « masse ».

Cette base conceptuelle renouvelée a conduit le consortium et l'AFD à réorienter les contours de l'étude pour **engager un travail exploratoire, à une échelle territoriale, sur les modalités informelles d'apprentissages paysans**, partant de l'hypothèse suivante : *Si les modalités d'apprentissage paysan sont moins connues des acteurs de la FAR, elles sont susceptibles d'apporter des réponses avec de forts impacts en terme de nombre d'agriculteurs et agricultrices touchés et de contribuer aux innovations et aux changements de pratiques.*

Les trois études de cas territorialisées réalisées dans trois pays d'Afrique subsaharienne (Cameroun, Madagascar, Togo), entre avril et août 2024, par des étudiants du parcours MOQUAS de l'Institut Agro de Montpellier, ont permis de **mettre en évidence les résultats suivants** :

- ✓ Une place prépondérante de l'informel et des apprentissages paysans dans les parcours d'apprentissage des agricultrices et agriculteurs interviewés : familles, amis et/ ou pairs dans des groupes d'entraide, expériences personnelles de salariat agricole ou de mobilité, interactions avec les acteurs du marché, etc. jouent un rôle prédominant dans la circulation des savoirs et des savoir-faire paysans.
- **La très grande majorité** des agriculteurs et agricultrices interviewés **ont grandi dans des familles rurales** et appris, comme leurs parents, les premiers rudiments du métier dans l'exploitation de leur famille. Ils en ont pour certains acquis la passion, mais aussi éprouvé les difficultés. Cet apprentissage au sein de la famille passe généralement par l'écoute, l'observation, l'expérimentation jusqu'à la maîtrise.
- Ces apprentissages paysans **se poursuivent par la suite dans différents cercles et réseaux de sociabilité**, généralement en proximité sociale et/ou géographique : la famille, le voisinage, les amis et/ou les pairs. C'est l'observation de résultats et de rendements positifs chez un pair qui déterminera le choix d'adopter ou non une pratique et d'entrer dans un processus d'apprentissage : les paysans apprennent entre pairs auprès de ceux qui réussissent. Ici aussi, l'apprentissage et la diffusion ne reposent sur aucun référentiel de formation formel, mais passent par l'observation, l'écoute et la « tricherie » (imitation) entre pairs. L'expérimentation personnelle occupe ici une place importante.
- Les **groupes d'entraide** de toute nature (associations de femmes, GIC, tontines, groupes informels, cercles religieux ...) jouent également un rôle de diffusion horizontale des savoirs, de résolution collective des difficultés rencontrées et de partage de solutions pratiques et de techniques.

Plus largement, les lieux physiques de rencontres sont des lieux propices à la discussion et au partage d'expérience (bord du champs, maison, foires, marchés, églises, bars, etc.).

- Les agriculteurs et agricultrices, au moins partiellement alphabétisés et connectés, tirent également partie des **médias** (radios communautaires en particulier), **des moteurs de recherche ou des services de diffusions en ligne / internet** (Google, YouTube...) pour rechercher des informations ou des tutoriels sur de nouvelles pratiques permettant d'améliorer les méthodes traditionnelles (au Cameroun par exemple, la formulation d'aliments pour les poulets de chair, l'élevage de hannetons, la multiplication végétative par PIF²⁴, etc.). Les réseaux sociaux (WhatsApp, Facebook...) facilitent également les échanges entre agriculteurs, permettant une circulation rapide et fluide des informations et des techniques.
 - Le **rôle des mobilités** (migrations longues, migrations saisonnières ou de travail, ...) dans cette diffusion n'est également pas à négliger. Des profils d'agriculteurs venus d'autres régions du pays ressortent ainsi de l'échantillon analysé au Cameroun et au Togo. En s'installant dans une nouvelle région, ils apportent avec eux des cultures ou des pratiques agricoles nouvelles : à l'image de ces producteurs allochtones originaires des régions Ouest ou Nord du Cameroun venus s'installer dans la région Sud et qui ont ramenés avec eux des pratiques agricoles peu usitées dans cette région (élevage du poulet de chair, culture du maïs et du café). Le rôle des migrations saisonnières de travail est également important : ainsi, au Togo, l'apprentissage de techniques nouvelles sont issues d'observations chez un patron dans une autre région du pays ou dans un pays voisin – Ghana, Nigéria (par exemple, technique d'entretien du cacao, alternance de la production d'igname, ...). Des échanges ou transferts de semences sont aussi observés, de même que des informations relatives à l'utilisation de produits phytosanitaires spécifiques.
- ✓ L'existence, sur les différents territoires analysés, d'un tissu d'interventions (formelles, non formelles) en matière de formation agricole et rurale qui impactent, même de façon indirecte, une proportion importante d'agriculteurs et agricultrices.
- La **diversité de ces interventions** tient à la nature des **services** proposés (formation initiale, formation continue, conseil, vulgarisation, etc.), comme à celle des **acteurs** qui en sont à l'origine (Etats, organisations professionnelles, secteur privé, associatif ou communautaire, etc.). Certaines interviennent sur des périodes limitées dans le temps (projets ou programmes), tandis que d'autres s'inscrivent sur un temps plus long et avec un ancrage dans les territoires (organisations paysannes).
 - Ces interventions sont souvent **porteuses d'innovations**, prenant la forme de connaissances théoriques et/ou de pratiques agricoles nouvelles et qui n'étaient jusque-là pas ou peu pratiquées sur le territoire. Dans certains cas, ces innovations **s'éteignent** après quelques années, par manque de conviction de l'intérêt de la pratique et de sa valeur ajoutée pour l'exploitation et pour la famille et/ou par manque de moyens pour être en capacité de l'expérimenter sur un temps suffisamment long (à Madagascar, c'est l'exemple du semi sous couvert végétal, de l'élevage du « Black Soldat Fly » ou encore de la pratique de l'enregistrement des dépenses /recettes). Dans d'autres cas, **elles perdurent dans le temps** et sont adoptées par des agriculteurs (à Madagascar, c'est le cas de la pratique du lombricompostage ou encore de vaccination du poulet gasy ; au Togo, de nouvelles variétés de maïs ; au Cameroun une technique de conservation de vaccins). C'est parce qu'ils sont convaincus des avantages d'une pratique nouvelle (répond à un besoin identifié, résultats / rendements positifs observés, facilité d'adoption de la pratique) qu'ils décident de la mettre en

²⁴ Plants issus de fragments

pratique sur leur propre exploitation après l'avoir expérimentée. Ces innovations sont le fruit d'un savant mélange de savoirs acquis auprès de sources d'apprentissage de différentes natures qui, articulées entre elles, font innovation. Et c'est bien lorsque que les agriculteurs et agricultrices ont accès à cette diversité que se produit le changement.

- Ces interventions (formelles et non formelles) déployées sur les territoires ont **aussi permis à des agriculteurs et agricultrices d'acquérir des savoirs et des savoir-faire**, contribuant ainsi à **l'émergence d'un niveau intermédiaire, les acteurs qualifiés de « relais »** (paysans-relais, techniciens locaux, membres d'organisations professionnelles ...), **susceptibles de relayer la formation agricole et rurale auprès de leurs pairs** : c'est le cas par exemple des agriculteurs engagés au sein des organisations professionnelles à Madagascar ou des jeunes formé.e.s AFOP au Cameroun. Tout l'enjeu réside alors dans la capacité à entretenir ce tissu d'experts locaux une fois les interventions de développement terminées.

A l'échelle des trajectoires individuelles d'apprentissage, les exemples décrits dans le présent rapport mettent en évidence la grande diversité de sources d'apprentissage existant au niveau des territoires, qu'elles soient formelles, non formelles ou informelles. Ils montrent la place prépondérante des modalités informelles d'apprentissage et la manière dont ces dernières s'articulent avec des apprentissages issus de dispositifs formels et non formels, tout au long de la vie. Plus ces interactions se multiplient et s'alimentent mutuellement, plus ils sont efficaces, dans la perspective d'impulser et d'accompagner des changements susceptibles de contribuer aux projets de vie des agriculteurs et agricultrices. **A l'échelle des territoires analysés**, les études de cas mettent en évidence toute l'importance de tenir compte de cette diversité de sources d'apprentissage, d'acteurs et de services, susceptibles de répondre et de s'adapter à la diversité des profils d'agriculteurs et agricultrices et à la pluralité de leurs besoins.

Prendre en compte la diversité des acteurs, des services et des modalités d'apprentissage sur les territoires.

- ✓ Les missions d'expertise réalisées par le consortium en juillet 2024, mettent en évidence le fait que ces trois études de cas reposent sur des dynamiques de rénovation des systèmes de FAR propres aux trois pays et une appréhension spécifique des enjeux de « massification » de la FAR :

- Au **Cameroun**, la rénovation des dispositifs publics et privés de conseil et vulgarisation agricole (CVA) et de formation agricole et rurale (FAR), engagée de façon concomitante par l'Etat camerounais dans la période 2008-2024, grâce au financement massif du mécanisme français dit du C2D (contrat de désendettement et de développement), se trouve désormais à une période charnière, celle de la consolidation des acquis et de la pérennisation des réformes engagées. Du point de vue des acteurs interviewés au Cameroun, c'est bien la réussite de cette « implantation » qui doit contribuer à une FAR de « masse », dans le sens d'un développement d'une offre de FAR de qualité à l'échelle des territoires.
- A **Madagascar**, le système de formation et de services d'accompagnement de l'agriculture familiale a connu trois décennies de construction et d'innovations institutionnelle fécondes (1990 – 2020) intégrant les préoccupations de FAR de « masse ». Mais les fragiles acquis de cette période semblent être fortement questionnés depuis quelques années par des évolutions politiques et institutionnelles moins favorables à l'agriculture familiale.
- Au **Togo**, le premier diagnostic de la FAR réalisé en 2012 mettait en évidence un manque de cadre juridique et institutionnel pour orienter la FAR, une pédagogie peu appropriée à la FAR, un manque de coordination entre acteurs et l'absence de réel dispositif de financement. L'élaboration de la SNFAR (2016-2020) visait à répondre à ces enjeux. Cette stratégie a pour vocation d'être l'un des fondements de la stabilité sociale à travers la création d'emplois et le moteur de la modernisation technico-économique du secteur agricole. Elle porte son regard sur l'amélioration de l'existant

(outils et structures de la FAR et en particulier de la formation continue non formelle) plutôt que sur l'analyse des besoins d'accompagnement des producteurs. Par ailleurs, elle ne fixe aucun objectif de « massification ».

✓ Les perceptions relatives à l'hypothèse formulée par l'étude selon laquelle les apprentissages paysans peuvent participer de manière décisive à la FAR de « masse », testée dans les trois pays auprès des acteurs institutionnels, des experts techniques œuvrant au sein des projets et programmes et des responsables d'organisations agricoles consultés, mettent en évidence les éléments suivants :

- L'existence, au niveau des personnes consultées, d'une **connaissance empirique** des apprentissages informels (le « proche en proche », l'apprentissage « sur le tas » et « par mimétisme ») et une reconnaissance, par ces acteurs, que « les paysans apprennent entre eux ». Cette connaissance reste néanmoins limitée, peu approfondie et rarement capitalisée et/ou valorisée par les dispositifs formels ou non formels.
- La conviction, au niveau de ces mêmes personnes, que les **transformations positives** nécessaires au développement agricole (transformations des représentations, des décisions, des pratiques) passent par l'adoption d'innovations venant plutôt de l'extérieur du monde paysan et en particulier de dispositifs de FAR formels et non formels, principaux vecteurs de ces innovations. Tandis que les apprentissages informels conduisent à des acquisitions de compétences qui se dégradent au fur et à mesure de leur transmission informelle.
- En approfondissant la discussion avec ces interlocuteurs, a priori sceptiques, ils reconnaissent pourtant le fait que : (i) les dispositifs formels ou non formels, même dans les zones les mieux pourvues, ne touchent qu'un **faible pourcentage** des populations ; (ii) leur **potentiel de diffusion** peut certes être amélioré, mais qu'il ne pourra jamais répondre à l'ampleur des besoins, notamment du fait du coût financier que cela représenterait.

✓ Dans la pratique, on observe que certains processus d'apprentissage informels mis en évidence dans l'étude sont en réalité déjà reconnus et intégrés dans certains dispositifs formels ou non formels, contribuant ainsi à nourrir ces dispositifs et à identifier la demande de formation sur les territoires :

- A Madagascar, l'apprentissage entre pairs a donné naissance au système de formation-conseil par les paysans-relais et est aussi à la base de l'espoir porté par les collègues agricoles de former des jeunes qui seront eux-mêmes vecteurs d'apprentissage quand ils retourneront s'installer dans leur milieu d'origine.
- Au Cameroun, la rénovation pédagogique soutenue par le dispositif AFOP repose sur un triptyque centre de formation, famille, milieu socio-professionnel et sur une pédagogie de l'alternance, mettant au centre de l'action, la mise en situation d'expérience pratique et l'implication des professionnels et des familles dans l'animation des formations comme co-formateurs. Comme à Madagascar, les jeunes formés sont encouragés à devenir de jeunes relais auprès de leur communauté (effet « tâche d'huile » qui n'est pour le moment pas structuré et/ou accompagné).

- ✓ Une autre dimension mise notamment en évidence au Cameroun, concerne la nécessité de se concentrer sur la construction sociale et économique de la demande : une offre de FAR ne saurait être pensée qu'au regard de la demande de FAR existant sur les territoires, au risque sinon de s'apparenter à une injonction (externe) à la formation, sans véritable ancrage territorial et/ou de base sociale et avec pour risque des taux d'insertion limités. Cela suppose pour les acteurs de la FAR d'être en capacité de travailler sur cette demande (économique et sociale) de FAR au niveau des territoires et d'avoir une vision du développement économique et social des territoires, en lien avec une vision démographique et de l'emploi rural.
- ✓ A ce niveau, certains acteurs partagent la conviction que le niveau des communes, du territoire de proximité et du maillage des compétences qu'il peut porter, est un facteur clé de connaissance et de diffusion des apprentissages agricoles et ruraux (Madagascar, Cameroun).

Le concept de « territoire apprenant » en question ?

Ainsi, les études de cas territorialisées analysées dans le cadre de cette étude nous ont permis de mettre en évidence des **facteurs internes et/ou externes pouvant contribuer au développement de l'apprentissage** tels que : (i) l'accès à une éducation de base, (ii) l'existence sur un territoire donné d'une pluralité de sources d'apprentissage (formelles, non formelles, informelles), bénéficiant aux agriculteurs quelle que soit l'étape de leurs parcours de vie et leur profil, (iii) l'existence de réseaux d'acteurs et de services (matériels ou immatériels) au sein desquels les savoirs circulent, (iv) la présence d'autres formes d'organisation sociale, (v) l'accès aux médias, (vi) le désenclavement ... ²⁵.

A ce niveau, le concept de « **territoire apprenant** » tel que défini par Denis Cristol (voir encadré ci-dessous) et qui repose sur l'idée que le développement d'un territoire est intrinsèquement lié à sa capacité à apprendre, à s'adapter et à innover face aux défis économiques, sociaux, environnementaux et culturels, nous offre un éclairage conceptuel intéressant, nous permettant d'envisager le rôle de la FAR à une échelle territorialisée et de façon systémique.

Encadré 6 : Le concept de "territoire apprenant"

Denis Cristol, chercheur associé à l'université Paris-Nanterre et directeur de l'innovation et de la pédagogie à l'Association Progrès du Management, définit le « **territoire apprenant** » comme un espace géographique (une ville, une région ou un quartier) où les acteurs locaux – citoyens, institutions, entreprises, associations – collaborent pour favoriser l'apprentissage tout au long de la vie et l'innovation collective. Les principales caractéristiques d'un « territoire apprenant » sont les suivantes :

- **Écosystème collaboratif** : Les différents acteurs travaillent ensemble pour créer des synergies et partager des connaissances.
- **Apprentissage tout au long de la vie** : Il met l'accent sur l'accès à l'éducation et à la formation pour tous, peu importe l'âge ou le statut.
- **Innovation et expérimentation** : Les territoires apprenants encouragent des projets pilotes, l'entrepreneuriat et l'adoption de nouvelles technologies.
- **Participation citoyenne** : Les habitants jouent un rôle actif dans la co-construction des savoirs et des solutions.
- **Inclusion sociale** : L'objectif est de réduire les inégalités d'accès au savoir et aux opportunités de développement personnel et professionnel.

²⁵ A noter que ces facteurs, identifiés sur base de trois études de cas seulement, ne sont pas exhaustifs et mériteraient d'être enrichis par d'autres trajectoires individuelles et territoriales.

Source : Les territoires apprenants - Usages et imaginaires pour apprendre ensemble, publié en 2021.

Ce concept met l'accent sur la **collaboration** et les **liens entre les acteurs locaux** pour favoriser le développement collectif : dans un « territoire apprenant », ce sont avant tout les liens et les projets partagés qui priment sur les simples ressources disponibles. S'il serait hasardeux de chercher à qualifier de plus ou moins apprenant un territoire donné, ce concept nous offre une clé de lecture intéressante permettant de rechercher les **conditions préalables** permettant d'atteindre cet « idéal » d'apprentissage et ainsi envisager les **leviers d'action** à activer, de manière différenciée selon les territoires et en fonction de leurs spécificités pour l'atteindre. In fine, ce concept nous permet d'envisager le rôle de la FAR à une échelle territorialisée et de façon systémique, en prenant en compte l'ensemble des facteurs internes et/ou externes pouvant contribuer aux changements escomptés (savoirs, pratiques et comportements).

8. Identification de conditions préalables pour qu'un territoire soit « apprenant »

Partant de cette notion de « territoire apprenant », la section ci-présente met en évidence et synthétise, sur base de la revue documentaire réalisée dans le cadre de cette étude, comme des résultats des études de cas territorialisées, un ensemble de **conditions préalables (internes ou externes)** dont le territoire devrait pouvoir disposer pour être qualifié « d'apprenant ». Ces propositions mériteraient d'être validées et enrichies par de nouvelles analyses et de nouvelles études de cas dans d'autres contextes.

- ✓ **Trois échelles** d'intervention distinctes sont proposées ici : individus, organisations et territoire.
- ✓ A chacune de ces échelles, **trois types de changements souhaitables** sont identifiés : de connaissances, d'attitudes et de pratiques.

Les conditions préalables proposées, peuvent concerner **différentes catégories d'acteurs** telles que : les OP, les agriculteurs, les collectivités locales, les dispositifs formels et non formels de FAR, les autres structures de services (financement, conseil), les entreprises privées de l'agro fourniture.

L'ensemble de ces conditions devraient pouvoir être prises en compte dans la définition de nouvelles opérations de rénovation de la FAR dans un territoire. Les recommandations formulées dans la partie suivante se nourrissent de ces conditions, en effet, le constat de la présence ou l'absence de l'une d'elle devrait participer à dimensionner un dispositif de FAR d'un territoire ...

A noter : La présente étude ne porte pas sur l'adaptation de la FAR à la **transition agroécologique**, néanmoins, le concept de « territoire apprenant » permet d'appréhender la FAR en soulignant des éléments essentiels à la transition agroécologique. Il y a une convergence entre les évolutions nécessaires à la transition agroécologique et celles de la FAR intégrant le concept de « territoire apprenant ». En effet, un « territoire apprenant » est un territoire dans lequel l'apprentissage informel, basé sur les savoirs et les savoirs faire des producteurs est considéré. L'agroécologie, décrite comme une science, des pratiques et un mouvement social (Wezel, 2009²⁶) a besoin d'une FAR intégrée dans son territoire pour que les leviers sociaux puissent favoriser la transition. Science de localité, l'agroécologie a besoin d'une FAR qui s'appuie sur les pratiques agricoles paysannes, sur leurs expériences, pour les métisser avec les innovations issues de la recherche ou de l'extérieur. Le concept de « territoire apprenant » fait ainsi évoluer la posture des acteurs de la FAR de manière convergente avec l'évolution de posture des agents de développement engagés dans la transition agroécologique : il s'agit de passer d'une posture de sachant transmettant un savoir à une posture d'accompagnement, mobilisant ressources et connaissances d'un territoire, créant des espaces de dialogues et de co-construction, mobilisant des leviers sociaux et organisationnels dans un souci de mettre en mouvement les acteurs d'un territoire. Une action qui viserait à améliorer le caractère apprenant d'un territoire dans le but de massifier la FAR ferait alors partie des projets « catalyseur » de la transition agroécologique, selon le concept décrit dans la note de positionnement de l'AFD sur la transition agroécologique²⁷.

²⁶ Wezel A et al., 2009, « Agroecology as a science, a Movement and a Practice. A Review ». *Agronomy for Sustainable Development*, 29, n°4, pp. 503-515

²⁷ AFD, « Pour une meilleure intégration de la transition agroécologique dans les projets financés par le groupe AFD. Note de positionnement, juil 2023, 48 p.

Tableau 3 : Propositions de conditions préalables existantes dans un territoire apprenant (un seul tableau toutes situations confondues)

Echelle / type de changements	Pour favoriser les changements de connaissances (savoir)	Pour favoriser les changements de comportements/attitudes (vouloir)	Pour favoriser les changements de pratiques (pouvoir)
A l'échelle d'un territoire	- Les connaissances et modalités d'apprentissages paysans dans les systèmes d'innovations sont prises en compte à travers des diagnostics approfondis - Les expériences de formation, qu'elles soient issues de dispositifs formels (centre de formation, etc.), non formels (champs écoles, paysans relais, etc.) ou informels (pairs, foires, radio, etc.) sont capitalisées et partagées - Les facteurs favorisant ou limitant l'apprentissage et le partage paysan, des jeunes ou des femmes sont connus. - L'analyse collective, avec les acteurs du territoire, facilite l'explicitation des "réels" besoins du territoire (agriculture, infrastructures, marché, santé), de façon "décloisonnée", trans-sectorielle	- Une vision stratégique et politique du développement économique à l'échelle du territoire, sur le moyen long terme, permet de soutenir le dimensionnement des actions de FAR (avec un accent particulier sur le Rural...) - La coopération entre les acteurs locaux (agriculteurs, les collectivités, Ministères, entreprises privées, ONG, organisations confessionnelles...) se manifeste notamment par l'animation de réseaux / d'espaces de concertation et l'organisation d'événements et de rencontres favorisant les échanges et la compréhension mutuelle - Les structures d'accompagnement agricoles présentes sur le territoire adoptent d'autant plus une posture d'écoute et d'accompagnement des agriculteurs ; que leurs personnels (management et techniciens) sont formés aux outils de la construction sociale de la demande (CSD) et accompagnés pour la réforme de ces structures	- La qualité des moyens de communication dans le territoire (pistes rurales, radios, internet, ...) permet aux personnes et informations de circuler. - Les documents de politique existants dans le territoire sont déclinés de façon opérationnelle pour conduire les chantiers de réflexion stratégique sur la FAR (et le conseil) en incluant l'ensemble des parties prenantes - Les acteurs d'accompagnement manquants sur le territoire (agro fournisseurs d'intrants, banques, ...) sont connus et permettent d'envisager le développement de nouveaux services, en partenariat avec les services FAR et conseil - Les besoins d'accompagnement des collectivités, des organisations et des paysans sont effectivement pris en compte notamment dans une perspective d'opérationnalisation des organes de la décentralisation compétents sur la FAR - La pertinence de la création d'un nouveau dispositif formel ou non formel de FAR dans le territoire est systématiquement examinée au regard de l'ensemble des éléments de diagnostic... - De façon corollaire à la condition précédente, les lieux d'apprentissage informel, sous toutes leurs formes, sont valorisés lors de la conception de dispositifs et d'actions de FAR dans le territoire

Echelle / type de changements	Pour favoriser les changements de connaissances (savoir)	Pour favoriser les changements de comportements/attitudes (vouloir)	Pour favoriser les changements de pratiques (pouvoir)
A l'échelle d'une organisation	Des organisations actrices de la production de contenus de formation : - Des modules de formation à l'éducation financière sont élaborés avec les organisations parties prenantes (tontines, SFD...) - De même, des modules de formation sur le rôle des OP et la mise en place de fonctions de services par les OP sont co-construits - Des modules de formations techniques sont construits avec les services de conseils, et d'autres médias disponibles sur le territoire (radios...) La formation de formateurs et des personnels en charge de la gestion des organismes de FAR est inscrite dans la durée, via des structures ad hoc, et permet leur adaptation aux changements de contextes.	- Des espaces de coordination entre acteurs existent et favorisent la continuité de l'accompagnement - Les acteurs de la FAR (services de l'Etat, ONG, OPA, projets, programmes, etc.) sont ouverts aux démarches participatives et valorisent les initiatives locales dans la construction de dispositifs et d'actions de FAR - Les services de conseils sont sensibles à la question des apprentissages paysans et adaptent leurs stratégies d'intervention à ses enjeux - Les OP sont concernées et actrices de programmes sur la gestion économique impliquant les institutions financières - Les OP locales, régionales, nationales, sollicitent leurs membres pour qu'ils soient des leviers de changement, de partage, au sein et en dehors des OP - Les institutions financières et d'autres institutions de services ainsi que des entreprises de l'agro fourniture (espace de dialogue / négociation) se connaissent et travaillent ensemble	- Un mécanisme de coordination des acteurs de l'accompagnement contribue au décloisonnement des interventions - Les actions de formation et de conseil sont élaborées en prenant en compte les modalités informelles d'apprentissages existantes - Le partage de pratiques sur les lieux d'échanges existants (marché, au champ, dans les OP...) est institué et même, d'autres espaces de dialogues se mettent en place au besoin. - Les services de conseil en lien avec des centres de ressources compétents sur le territoire s'adaptent et se densifient tout en améliorant les outils (paysans relais, tuteurs, formations duales ...) - Différents mécanismes de financement des services mis en place (budget de l'Etat, appui budgétaire ?) permettent d'accompagner durablement l'offre - Les organismes en charge de la formation et du financement, disposent de moyens leur permettant l'accompagnement technique et financier des porteurs de projets agricoles - Les organisations de producteurs disposent de ressources pour offrir des services adaptés à leurs membres en cohérence avec les autres dispositifs, ils participent à la gouvernance d'autres dispositifs également

Echelle / type de changements	Pour favoriser les changements de connaissances (savoir)	Pour favoriser les changements de comportements/attitudes (vouloir)	Pour favoriser les changements de pratiques (pouvoir)
A l'échelle d'un individu	- Les membres des groupes de tontines et des OP entretiennent des relations constructives avec les institutions financières et développent des compétences en gestion. - Des programmes d'alphabétisation fonctionnelle incluant la production de livrets d'alphabétisation sur les activités agricoles et la gestion sont aisément accessibles. - Différents médias présents sur le territoire facilitent l'accès aux connaissances techniques (brochures, radio, vidéos et autres supports au format numérique, réseaux sociaux...). - Les agriculteurs sont liés aux autres acteurs du système d'innovation et contribuent à la définition des besoins en ressources sur des thématiques correspondant à leurs propres systèmes d'activités	- Des livrets d'alphabétisation, des émissions radio ou autres types de médias, sensibilisant au partage des connaissances entre pairs et avec les institutions de services locaux sont disponibles et favorisent la reconnaissance des savoirs locaux. - Le partage de savoirs entre paysans au sein des communautés rurales (via tous canaux de communication disponibles) est largement pratiqué et reconnu pour sa contribution aux systèmes d'innovations. - Les agriculteurs perçoivent de façon très sensible l'intérêt pour la recherche de nouvelles connaissances qui contribuent à améliorer les pratiques agricoles. - Les agriculteurs et jeunes formés ou accompagnés sont sensibles aux bénéfices liés à la diffusion des innovations et se sentent valorisés par leurs pairs lorsqu'ils constituent déjà des relais dans leurs réseaux.	- Les formateurs présents sur le territoire (paysans relais, tuteurs, maîtres d'apprentissage ...) ont accès à la demande à des programmes de formation et de mise à niveau. - Les formations pratiques centrées sur les utilisateurs (à travers des CEP ou autres ...) sont les plus courantes parmi l'offre de formation existante. - Dans tous les types de dispositifs FAR, les échanges de pratiques entre pairs, la mise en pratique des connaissances, sont mis en avant. - Le financement des activités agricoles permet de relayer efficacement la formation et la mise en application des nouvelles connaissances acquises.

9. Pistes de recommandations

Il était attendu de cette étude la formulation d'une série de recommandations portant sur les interventions actuelles et/ou à venir dans les contextes d'intervention de l'AFD, sur les pratiques générales du cycle de projet de l'AFD, sur les stratégies des maîtrises d'ouvrage en matière de FAR. Il était attendu de ces recommandations qu'elles soient opérationnelles, adressées et assorties d'un horizon temporel.

Les recommandations présentées ci-après, transversales et par catégorie d'acteurs, portent sur **trois niveaux** :

1. Celui de **l'étude en cours** et pour laquelle il nous semble important de permettre de poursuivre de la production de connaissances et d'alimenter une réflexion encore insuffisamment argumentée [court / moyen terme].
2. Celui de la **phase d'instruction des projets / programmes FAR** [moyen terme].
3. Et celui de la **phase de mise en œuvre des projets / programmes FAR** [moyen / long terme].

La base sur laquelle ces pistes de recommandations reposent reste néanmoins fragile, ces dernières ayant été formulées à partir de trois études de cas territorialisées seulement et mériteraient d'être validées et enrichies par des études de cas additionnelles dans d'autres contextes.

Poursuivre et renforcer la production de connaissances sur les apprentissages paysans dans la continuité de la présente étude et sur d'autres territoires [court / moyen terme].

Actions recommandées :

- **Soutenir la production d'études de cas territorialisées additionnelles pour compléter le travail expérimenté par la présente étude.** Les analyses ne portent aujourd'hui que sur trois études de cas /pays qui, même si elles sont riches d'enseignement et permettent d'identifier certains leviers d'action, mériteraient d'être élargies à d'autres situations / contextes permettant de confirmer les hypothèses formulées.
- **Sur base des connaissances ainsi produites, informer et former les acteurs clés de la FAR/conseil (et les autres acteurs de l'ETFP pour les autres secteurs d'activité potentiellement porteurs d'emplois) sur ces enjeux révisés de la « massification » de la FAR et ainsi contribuer à un changement de paradigme.** Malgré l'antériorité de nombreux travaux sur le sujet, les décideurs ne paraissent pas encore enclins à traiter directement les enjeux de « massification » dès lors qu'il s'agit d'orienter les investissements en matière de formation agricole à l'échelle d'un pays et/ou de prise en compte des modalités d'apprentissage paysan. Les réalisations qui en découlent restent pertinentes mais leurs effets pourraient être accrus en intégrant d'emblée des mesures correspondant aux leviers proposés dans cette étude mais surtout en adaptant les interventions aux spécificités locales et à l'ensemble des modalités d'apprentissages mobilisées par les agriculteurs.
- **Encourager une réflexion dans la durée sur ces enjeux et favoriser le développement d'espaces de dialogues associant recherche, enseignement, décideurs politiques et opérateurs du développement agricole mais pas uniquement.** Le soutien à des programmes de recherche / actions dans le domaine de la formation et du conseil agricole serait pertinent également, en approfondissant notamment le « R » de FAR pour reconnaître (et comprendre mieux) la demande de pluriactivité des ménages et ouvrir au-delà des métiers liés à la production agricole. Dans le prolongement de cela, le rapprochement entre réseaux d'acteurs du conseil et de la formation dans la région et espaces sous régionaux en Afrique serait probablement utile. Le Réseau FAR pourrait être mobilisé à ce titre.

Inscrire les exercices de faisabilité des projets /programmes FAR soutenus dans une démarche de recherche-action inclusive et continue [moyen terme].

Actions recommandées :

- **Promouvoir des modalités d’instruction de projets / programmes associant plus largement les principales parties prenantes de la FAR/conseil dans les pays / sur les territoires et dotées de suffisamment de temps / moyens.** Bon nombre des leviers identifiés précédemment reflètent le besoin de mieux comprendre les acteurs et les dynamiques sociotechniques en présence avant d’être en capacité de proposer des mesures spécifiques d’accompagnement et/ou de formation adaptées. Ce travail initié à l’étape des études de faisabilité des projets/programmes gagnerait à être poursuivi lors de l’instruction et au cours de la première année de mise en œuvre pour affiner / compléter les premières analyses produites sans être trop contraints par un cadre logique déjà trop « ficelé ». Ce travail devrait par la suite faire l’objet de réactualisations régulières pour être en mesure d’intégrer les évolutions contextuelles.
- **Comprendre** et s’inscrire si possible dans les processus de décentralisation de l’ETFP, au service du développement des territoires.
- En amont de l’instruction des projets, **élaborer un cadre d’analyse** sur la base de ce travail qui en l’état n’est pas suffisamment opérationnel car encore insuffisamment documenté / partagé. Il pourrait être envisagé de retravailler les outils de diagnostic de rénovation des dispositifs FAR issus des travaux conjoints AFD-Réseau FAR afin d’intégrer plus particulièrement l’échelle territoriale, les modalités de formation non-formelles et informelles et les liens entre services et réseaux de dialogue paysans ([Grille d’analyse de la rénovation des dispositifs de FAR](#) et [Grille d’analyse pour la faisabilité de de projet FAR](#)).

Soutenir, dans la durée, des projets FAR adaptés, aux enjeux de « massification » [moyen / long terme]

Actions recommandées :

- **Des projets pour la FAR et le conseil agricole à inscrire systématiquement dans la durée.** Madagascar et le Cameroun ont bénéficié de programmes inscrits dans la durée en plusieurs phases qui ont chacun contribué à produire des impacts reconnus (au bout de dix ans...). L’exemple de Fifata à Madagascar est également l’illustration des bénéfices de programmes qui s’inscrivent dans la durée.
- Des **projets** / programmes inscrits dans la durée a pour corollaire **un financement durable**, ce qui implique dès le départ de l’inscrire dans les budgets nationaux avec la mise en place de mécanismes de financement dédiés (parafiscalité ...). Cette proposition n’est pas tant le fruit des observations dans le cadre de cette étude que l’avis d’experts ayant participé à cette étude. Des travaux complémentaires pourraient être envisagés à cet égard.
- La réussite de programmes inscrits dans la durée (AFOP, Fifata...) dépend, au-delà de la question du financement, de **l’ingénierie de formation et de dispositifs de formation** mise en place. Cet aspect des projets mérite d’être renforcé avec le niveau de complexité que cette étude propose de rajouter : la nécessaire prise en compte et articulation entre systèmes de services entre eux (formation, conseil, etc...) et des services avec les réseaux de dialogues et les modalités d’apprentissages informelles des agriculteurs.
- Adapter **la formation des formateurs et des concepteurs de dispositifs** de formation aux enjeux de « massification » (dont la notion pourrait se transformer en parlant de “couverture optimale pour l’insertion professionnelle des jeunes ruraux”) pour qu’ils intègrent systématiquement les apprentissages paysans informels dans leurs pratiques.

- Développer des visions de la démographie permettant une lecture au plus proche du réel des dynamiques dans les territoires : démographie totale par tranche d'âge, mise en perspective des flux selon les niveaux de formation, selon les opportunités plurisectorielles d'emplois (vision "Formation-Emploi-Développement").

Recommandations par type d'acteurs

Plusieurs acteurs clés de la FAR / conseil agricole sont susceptibles de poursuivre le travail expérimenté par la présente étude et sont invités à engager les actions suivantes :

Organisations de producteurs (OP)

Actions recommandées :

- Faire de la FAR et du conseil agricole une priorité et s'intéresser systématiquement, du local, au national voire supranational, aux chantiers en cours pour faire reconnaître les savoirs endogènes et permettre la prise en compte des modalités d'apprentissages informels dans les politiques, programmes de FAR et de conseil agricole.
- Au niveau local : (i) exiger de participer aux conseils d'administration (ou équivalents) des dispositifs formels et non formels de FAR existants dans leurs territoires ; (ii) développer une vision multisectorielle pour l'insertion socioprofessionnelle des jeunes du territoire, dans le domaine agricole au sens large (système alimentaire) et au-delà ; créer les partenariats favorables à la concrétisation de cette vision (acteurs institutionnels, économiques, associatifs...) ; élaborer un plaidoyer argumenté pour sa mise en œuvre.

Animateurs / opérateurs de dispositifs de FAR au sens large (incluant la formation et le conseil agricole)

Actions recommandées :

- Encourager la formation de formateurs pour mieux prendre en compte l'existence des modalités d'apprentissages informelles dans la formation des conseillers agricoles et autres personnels liés à l'accompagnement pour le développement, notamment agricole.
- Animer des réflexions dans leurs territoires, repérer l'ensemble des lieux de production de savoirs (et quels sont-ils) et les intégrer dans les activités de formation
- Associer les OP à la gouvernance des dispositifs dont ils ont la responsabilité
- Favoriser les synergies, les ponts, la cohérence entre les services de conseil et formation.

Agence française de développement

Actions recommandées :

- Etudier la possibilité d'allonger les phases d'instruction de projets en particulier pour les projets priorisant la formation et le conseil agricole.
- Encourager la création de mécanismes de financements *ad hoc* pour soutenir les interventions portant sur la refonte des dispositifs de FAR dans les pays.
- Soutenir les espaces de dialogue, la production et la capitalisation de connaissances ainsi que la recherche-action dans le domaine de la FAR et du conseil agricole dans les pays.
- Soutenir les processus (décentralisation, déconcentration) favorisant le renforcement de compétences pour une vision territoriale de l'insertion des jeunes, tout secteur confondu, des flux de formation à prévoir, et une gouvernance territoriale des dispositifs de formation/insertion/conseil.

- Poursuivre la rénovation des dispositifs de FAR/conseil formels et non formels ; renforcer les « plaidoyers » nationaux et internationaux pour mobiliser les fonds nécessaires à leur pérennisation.
- Développer une vision globale de la démographie des jeunes, par pays et territoires, et des secteurs d'emploi pouvant participer à leur insertion socioprofessionnelle.

Autorités nationales compétentes en matière de FAR au sens large (incluant la formation et le conseil agricole)

Actions recommandées :

- Soutenir la décentralisation du dispositif national de FAR/conseil agricole et envisager des mécanismes de gouvernance au niveau local.
- Ancrer les dispositifs nationaux de FAR/conseil agricole dans des dynamiques intersectorielles (agriculture, élevage, environnement, santé, éducation, formation professionnelle et enseignement technique...); pour une vision holistique du développement local.
- Décloisonner la formation et le conseil
- Créer des mécanismes de coordination au niveau national pour découpler la FAR des ministères techniques strictement en charge du secteur agricole ou de l'enseignement technique et la formation professionnelle, pour une prise en compte globale de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes ("la masse") et la reconnaissance de la pluriactivité.
- Envisager la mise en place de mécanismes dédiés de financement pour la formation et le conseil (type FIRCA Côte d'Ivoire), incluant l'accompagnement à l'insertion professionnelle et à l'installation.
- Reconnaître et valoriser les savoirs endogènes dans les trajectoires d'apprentissage.
- Développer les compétences des conseillers et formateurs, qu'ils soient capables de repérer les savoirs locaux, leurs canaux de circulations informels (réseaux d'acteurs), et les prendre en compte dans les actions de formation et conseil.

Réseaux spécialisés en matière de FAR

Actions recommandées :

- Créer des opportunités de dialogues au niveau régional (GFRAS / AFAAS – RIFAR – RESCAR) pour rapprocher les sphères de réflexion entre conseil et formation agricole
- Organiser en commun des plaidoyers auprès des Etats et des communautés sous régionales pour accélérer et améliorer la qualité des investissements dans le capital humain du secteur agricole, en le mettant en perspective des autres secteurs d'activité.
- Poursuivre l'intégration de la FAR sous toutes ses modalités (formelle, non-formelle, informelle, incluant le conseil) dans les activités du Réseau FAR (FAR projets, accompagnement des réseaux nationaux, expertises, capitalisation, etc.)